



Téléphone 027/23 30 51
Publicité :
Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

SIMCA 1307/1308
La
voiture de
l'année

GARAGE
hediger
Sion

Le n° 60 ct.

**Les meurtriers
de Michel Barman
affrontent les juges**

Voir page 33

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

**Page 18, le poster
de la semaine**



Green et Lejeune

Ces deux jeunes amateurs français s'attaquent avec bonheur à ce qu'il y a de plus sérieux... La politique, les grands hommes présentés par eux deviennent... drôles. Leur grand succès fut sans conteste « Pot pour rire Monsieur le président », une interview des principales personnalités politiques françaises dont les réponses étaient constituées d'extraits de chansons très connues ! Le disque avait été mis en vente pendant la campagne de l'élection présidentielle.

**Un homme
sans envergure**
par Charles Exbrayat
Voir page 35

En Argentine... pris au piège ?

**Isabelita Peron
renversée
par les militaires**

l'armée à prévoir, à poursuivre une lutte anti-guérilla : contre l'armée révolutionnaire du peuple d'abord, l'ERP d'inspiration marxiste léniniste ; et contre la gauche péroniste ensuite, rassemblée sous la bannière « Montonero ». Dans ce contexte, les chefs militaires d'Argentine étaient fatigués, non seulement de la corruption qui distinguait l'entourage présidentiel, mais encore de la nonchalance du pouvoir politique à combattre vraiment la guérilla révolutionnaire. Les militaires ont

par Roger Germanier

si bien considéré que leur action était surtout entravée par ce pouvoir en place qu'ils se sont mis finalement en place de ce pouvoir.

Mais seraient-ils ainsi pris au piège de l'infamale escalade du défi et de la répression ?

Selon certains observateurs des affaires argentines, il semble bien que la prise du pouvoir par les militaires ait été paradoxalement favorisée par les pires ennemis de ces mêmes militaires, à savoir : le « Montonero » et l'ERP.

Ces deux mouvements auraient toujours estimé que le régime péroniste, en raison de son caractère populaire et de son aura quasi mythique, constituait le principal obstacle à la réalisation du socialisme. Dès lors, pour éliminer ou

franchir cet obstacle, il importait de provoquer la chute définitive du péronisme, toujours illustré par M^{me} Peron... et d'amener l'armée au pouvoir ! De la sorte, la situation devenait plus claire (pour ne pas dire moins iconoclaste), et l'affrontement plus simplifié, c'est-à-dire mieux toléré des masses et de la foule.

Si cette analyse est exacte, il n'est pas possible que l'Argentine ne se réserve pas une formidable confrontation. En ce cas, la prise du pouvoir par les militaires, même si elle correspondait à une nécessité de balayer les incompétences et les profiteurs, pourrait bien être une prise au piège.

En Argentine, il était évident que M^{me} Peron ne pouvait corriger le cours des affaires, ni le maîtriser. Par les vertus d'un mariage, elle se trouvait à la tête d'un parti, ou plutôt d'un élan, qui n'en finissait plus de se réclamer de Peron, pour mieux s'en écarter. Par malheur, l'idole, aujourd'hui défunte, avait si peu d'idées précises qu'il avait pléthore d'interprètes intransigeants. Enfin, M^{me} Isabel Peron, en plus d'une succession confuse, héritait encore d'un entourage compromettant.

Il reste que l'Argentine démontre, une fois encore, combien l'Amérique latine, ou centrale, est promise à des régimes militaires, parce que trop soumise à des intérêts aveugles. Je n'ignore pas qu'il y a de la subversion marxiste dans cette région du monde, mais je me dis aussi que cette subversion rencontrerait moins de succès si la classe trop possédante commettait moins d'excès. La défense du monde libre - la lutte contre le communisme - serait certainement plus aisée si des hommes de ce monde consentaient à moins bâtir leur puissance sur la misère d'autrui.

**Le vainqueur
d'El Alamein
est mort**



Le maréchal Montgomery, héros de El Alamein, est décédé hier dans sa propriété en Grande-Bretagne. Voir informations et commentaires en page 36.

**Heureuse nouvelle
pour le PDC valaisan**
Voir page 33

BOVERNIER
**Un ouvrier tué
par un éboulement**
Voir page 32

Session prorogée du Grand Conseil valaisan

LA CLAUSE DU BESOIN POUR LES CAFÉS MAINTENUE

En mars 1975, le Grand Conseil valaisan acceptait, par 79 voix contre 18 et 15 abstentions, la première mouture de la loi sur les établissements publics, l'hébergement touristique et le commerce des boissons alcooliques. Les députés ont attaqué hier matin les deuxièmes débats sur cet objet. La commission, par l'excellent rapport de M. PROSPER BAGNOUD et un exposé juridique très fouillé de M. IGNACE MENGIS, président, a lancé la discussion sur l'entrée en matière en analysant les questions essentielles qui se sont posées en première lecture.

**Unanimité pour l'entrée
en matière**

Aucune opposition ne s'est manifestée lors du débat sur l'entrée en matière. Le oui des radicaux a été apporté par M. Maurice Wuilloud, qui annonça que le groupe reviendrait avec une proposition de supprimer la clause du besoin.

M. René Zuber exprima l'accord du groupe chrétien-social du Haut, en demandant que l'on veuille spécialement au respect de l'âge (18 ans) pour le personnel des établissements et pour le service de boissons alcooliques à des clients de moins de 16 ans.

M. Adolphe Imboden apporta le oui du groupe DC du Haut, en annonçant son soutien à la clause du besoin.

M. Pierre Moren, pour le groupe DC, exprima sa satisfaction d'un projet ayant su, par le maintien d'une clause du besoin servant en premier rang l'intérêt de la viti-viniculture valaisanne, répondre aux attaques de plus en plus précises dont notre vin indigène est l'objet.

M. G. Perraudin (MSI) se déclara également favorable au projet et en particulier à la clause du besoin, celle-ci devant nous éviter un libéralisme débridé provoquant l'invasion de vins étrangers à des prix qu'il a qualifiés de « déloyaux ».

Pour M. Edgar Zufferey, cette clause du besoin n'est ni plus ni moins qu'un

Gérald Rudaz
Suite page 7

L'audience générale du pape
LA FIDÉLITÉ, HONNEUR DU CATHOLIQUE

Le mouvement spirituel, qui vient du concile et s'est déployé dans l'Année sainte, doit édifier la « civilisation de l'amour » dont nous parlons souvent. Concile et Année sainte ont été pour l'Eglise et pour l'humanité deux événements coordonnés entre eux, et déterminants pour l'avenir. Du passé le regard se porte vers l'avenir et l'interroge sur les résultats de faits si importants et si riches de promesses.

**De notre correspondant
à Rome Georges Huber**

Ce qui nous intéresse maintenant, c'est le fait de la continuité, de la cohésion entre les deux événements. Ce processus historique et spirituel se ré-

sume dans le mot « cohérence ». La vie de l'Eglise, en cet épilogue du XX^e siècle, suit une ligne de cohérence. Ce fut d'ailleurs toujours là, nonobstant les sursauts dramatiques et la diversité des conditions historiques, la ligne de marche de l'Eglise. Ligne de la cohé-

Suite page 7

Pinsec : une ruche au soleil

Pénétrer dans le val d'Anniviers est une aventure palpitante, à travers des tunnels raboteux et des gorges étranglées... Quand s'épuise la gamme d'émotions douces et fortes, le visiteur débouche des sapins sombres pour découvrir les villages-bijoux. Sur la rive droite, entre les replis des forêts, Saint-Luc et Chandolin nichent aux courants d'air. En face, Pinsec chevauche une ancienne moraine qui dégringole. Mais le val d'Anniviers défend son intimité, et le soleil qui ruisselle sur les pentes ramollit le paysage. Pinsec est une ruche qui bourdonne sous la montagne, la Brentaz (2620 m). Photo NF



Le compte laitier 1974/1975 UN SURCROÎT DE DÉPENSES DE 70,2 MILLIONS DE FRANCS

BERNE. - Le Conseil fédéral a approuvé le compte laitier 1974-1975 qui couvre la période allant du 1^{er} novembre 1974 au 31 octobre 1975. Les dépenses se sont élevées à 566,6 millions de francs au total, indique un communiqué du Département fédéral de l'économie publique. Elles dépassent de 50,4 millions le montant prévu au budget 1975 et de 70,2 millions les dépenses de l'année précédente.

En substance, poursuit le communiqué, les dépenses totales se répartissent comme il suit : 228,4 millions pour la mise en valeur du beurre, 277,6 millions pour la mise en valeur du fromage, 60,6 millions pour les autres mesures (contributions aux améliorations des structures, aux détenteurs de vaches, exportation de poudre de lait écrémé, etc.). Ces frais ont été couverts au moyen des recettes dont l'affectation est prescrite, soit 108,1 millions, à l'aide des suppléments de prix sur des fromages importés pour 9,1 millions, par les producteurs pour un montant de 50,4 millions et à l'aide des ressources générales de la Confédération à raison de 399 millions.

L'utilisation du lait a de nouveau été entièrement utilisée.

Un montant de 23,4 millions de francs a été versé aux détenteurs de vaches qui ne commercialisent pas de lait, au titre de mesure complémentaire propre à limiter les livraisons. Les contributions aux frais d'acquisition de lait de secours, qui sont entièrement à la charge de la Confédération, ont exigé 3,1 millions de francs.

Les recettes

Parmi les recettes dont l'affectation est prescrite et qui représentent une des sources de financement du compte laitier, les plus importantes sont les suppléments de prix perçus sur les huiles et les graisses comestibles (59 millions de francs) et la taxe sur le beurre importé (32 millions de francs).

En vertu de l'arrêté sur l'économie laitière 1971, les producteurs qui, au cours de la période de compte, ont mis dans le commerce plus de 20 000 kilos de lait pour les entreprises sises en région de montagne ou pré-alpine, ou plus de 8000 kilos pour les entreprises des autres régions, doivent participer, dans une proportion définie, aux dépenses de mise en valeur des produits laitiers et au coût de mesures qui leur sont assimilées. En outre, ils sont tenus de verser, sur chaque kilo de lait livré en sus de la quantité de base fixée par le Conseil fédéral, une taxe dont le taux s'accroît pour chaque tranche de 250 000 quintaux de livraisons excédentaires.

Le « pourquoi » de ce surcroît de dépenses

Le surcroît de dépenses de 70,2 millions de francs par rapport à l'année précédente résulte en grande partie du fait que la majorité du prix de base du lait de six centimes par kilogramme au 1^{er} mai 1974 n'a pas été reportée sur les prix de vente des produits, et que celle de deux centimes par kilogramme intervenue le 1^{er} mai 1975 n'a pu être reportée qu'en partie sur ces prix. Dans le secteur du beurre, des améliorations des marges de modelage et du commerce de gros ont été consenties en raison du renchérissement. De plus, le recul des ventes de beurre spécial noté dans le commerce de

gros a eu pour cause que la quantité correspondante a dû être transformée en beurre de cuisine, d'où des pertes supplémentaires.

L'adaptation des marges des fromagers et des grossistes en fromage a également occasionné de plus fortes dépenses. Parmi les autres mesures, il convient de mentionner une dépense supplémentaire de 14 millions de francs imputable à la campagne entreprise d'urgence pour réduire les stocks de poudre de lait écrémé que le Conseil fédéral a autorisée.

Le crédit de 7,5 millions de francs ouvert pour les améliorations des structures de

NEUVIÈME ANNÉE SCOLAIRE OBLIGATOIRE EN SUISSE ?

BERNE. - Récemment réunie à Berne en séance plénière, sous la présidence du conseiller d'Etat zurichois A. Gilgen et en présence du ministre suisse de l'Intérieur Hans Huerlimann, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a décidé de recommander, à tous les cantons qui ne l'ont pas encore fait, la mise en place de la neuvième année scolaire obligatoire. Cette décision a été prise sur la base d'un rapport de l'Ofiamt consacré aux problèmes de la jeunesse et du marché du travail. En ce qui concerne la dixième année

scolaire, la CDIP propose qu'elle reste facultative, qu'elle soit destinée d'une part aux élèves désireux de compléter leur formation scolaire et, d'autre part, aux élèves défavorisés ou retardés. Cet enseignement devrait en outre permettre ou faciliter le choix d'une profession.

En second lieu, la CDIP - se fondant sur le rapport « Enseignement secondaire de demain » - a adopté des recommandations et des décisions sur la réforme de l'enseignement secondaire. Elle a au surplus chargé sa commission ad-hoc d'étudier l'opportunité d'une réduction du nombre de disciplines exigées pour la maturité et celle du nombre de types de maturité. Il a toutefois été rappelé que l'enseignement secondaire a pour mission de donner aux élèves un éventail de connaissances et une maturité d'esprit leur permettant d'accéder sans examen aux études universitaires, dans n'importe quelle faculté. En outre, le niveau de la maturité doit demeurer constant, voire être amélioré.

LES JEUNES ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL

La Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique, favorable à la neuvième année scolaire généralisée, n'envisage toutefois pas de porter de manière générale à dix ans la durée de la scolarité obligatoire. A longue échéance, une telle mesure se révélerait du reste inadéquate pour combattre le chômage des jeunes. Par ailleurs, un appel a été lancé aux milieux de l'économie et de l'administration pour qu'ils maintiennent - sinon multiplient - le nombre de places d'apprentissage.

En ce qui concerne le chômage dans la profession enseignante, consécutif à la récession, la CDIP suggère aux cantons d'informer régulièrement son secrétariat sur les mesures prises et projetées pour combattre la pléthore d'enseignants, et d'établir une statistique des enseignants ainsi que des prévisions sur leurs besoins en enseignants.

RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

La réforme dans les gymnases doit être entreprise en fonction de divers objectifs généraux. D'abord, il s'agit de l'organiser sous forme d'expériences qui permettent une évaluation critique. Elle doit tendre en outre à établir un nouvel équilibre entre les disciplines obligatoires et les disciplines à option, qui favorise le développement individuel de la personne, tout en sauvegardant la validité générale des certificats de maturité. Il convient par ailleurs de répartir les plans d'études de manière à permettre une individualisation accrue de l'enseignement, et de tenir compte des particularités de chaque région pour prendre les mesures propres à améliorer l'observation et l'orientation des élèves (profession, études) dans les années qui précèdent la fin de la scolarité obligatoire.

● Horloges synchronisées par signaux horaires et commutant automatiquement sur heure d'été.

NEUCHÂTEL. - L'observatoire de Neuchâtel a réalisé un système permettant la mise à l'heure d'horloges publiques par des signaux radio, indique un communiqué de l'observatoire cantonal. L'émetteur est situé au bord du lac Léman et peut être capté partout en Europe. Pour se synchroniser, les horloges doivent être équipées d'un dispositif récepteur approprié.

RETENUE SUR LE LAIT + 1,5 centime par kilo dès le 1^{er} avril

BERNE. - Le Conseil fédéral a décidé de porter de 3 à 4,5 centimes par kilo de lait commercialisé, dès le 1^{er} avril prochain, la taxe conditionnelle que les producteurs doivent acquitter pour garantir leur participation aux dépenses de mise en valeur des produits laitiers (retenue).

Cette mesure s'est avérée nécessaire car, selon la tendance notée jusqu'ici, la production indigène de lait commercial devrait s'accroître de 2,5 % en chiffre rond durant la période de compte en cours, pour atteindre 28,3 millions de quintaux, soit une quantité supérieure de quelque 1,3 million de quintaux à la quantité de base que le Conseil fédéral a fixée à 27 millions de quintaux.

Du fait de cette surproduction considérable, les producteurs devront acquitter, en vertu des dispositions légales en vigueur, une contribution pour les livraisons excédentaires estimée à 37 millions de francs. Compte tenu de la participation générale aux dépenses, qui atteindra environ 39 millions de francs, la participation des producteurs s'éleva en tout à un montant présumé de 76 millions de francs. La retenue actuelle de 3 centimes par kilo de lait permet en revanche de garantir une participation de quelque 59 millions de francs seulement, si bien que 17 millions de francs feraient défaut. Afin de permettre la couverture de ce montant, il est indispensable de majorer la retenue dès le 1^{er} avril 1976.

Production : faire preuve de retenue

L'évolution notée dans le secteur laitier est la source de graves préoccupations pour le Conseil fédéral. Il en appelle dès lors à l'agriculture afin qu'elle fasse preuve de retenue en matière de production, notamment en diminuant de beaucoup les quantités de fourrages concentrés données au bétail laitier. L'agriculture doit d'autant plus faire preuve de retenue qu'en raison du recul de la consommation de lait et de produits laitiers due à la récession, ainsi que des plus fortes pertes à l'exportation découlant de la situation monétaire, le compte laitier menace d'atteindre un niveau excédent les capacités financières de la Confédération.

Comme le résultat du compte laitier le montre clairement, une plus faible quantité de lait entraîne des pertes moins élevées et une part de la retenue peut même être remboursée aux producteurs. L'intérêt de l'agriculture elle-même commande dès lors de ne pas laisser la production laitière s'accroître excessivement et de tenir compte des limites que fixe le marché.

Les requêtes que l'Union suisse des paysans a adressées au Département fédéral de l'économie publique sont à l'étude. Ce n'est donc qu'à une date ultérieure qu'il sera possible de décider quelles demandes peuvent éventuellement être satisfaites, notamment en vue d'une meilleure orientation de la production agricole.

Il s'agira enfin d'examiner de quelle manière il serait possible d'introduire une réduction ou une concentration du nombre de types de maturité.

De la pédiatrie à la gynécologie 500 spécialistes mondiaux réunis à Lausanne

LAUSANNE. - Jeudi s'ouvre à Lausanne, pour trois jours, le troisième symposium international de la gynécologie de l'enfant et de l'adolescente, qui réunit quelque 500 participants des cinq continents. Il est organisé par la Fédération internationale de gynécologie juvénile et infantile, sous la présidence du professeur W. Merz, de l'université de Lausanne.

La gynécologie de l'enfant et de l'adolescente est un domaine récent de la gynécologie. En s'intéressant aux problèmes et aux maladies en relation avec les organes génitaux chez l'enfant dès la naissance et jusqu'à la fin de la puberté, elle crée un vaste champ de collaboration entre gynécologues et pédiatres.

Dès 1969, des consultations ont eu lieu à la polyclinique de pédiatrie de Lausanne. En 1970, elles ont été inaugurées à Zurich et à Bâle. Depuis quelques mois, Genève dispose de consultations gynécologiques spécialement réservées aux jeunes filles.

La première journée du symposium - qui se déroulera dans l'aula de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne - est réservée à la différenciation sexuelle du fœtus, à l'état endocrinien du fœtus et du nouveau-né, aux infections des organes génitaux et à leurs relations avec les voies urinaires et

l'intestin. La deuxième journée est consacrée à la physiologie et à l'évolution de la puberté, aux troubles de la maturation sexuelle. Au cours de la troisième journée, les savants parleront des troubles du cycle menstruel, de l'absence des règles, de l'absence d'ovulation, des règles douloureuses. Enfin, une table ronde sera organisée sur les problèmes de la contraception et de l'interruption de la grossesse chez l'adolescente.

La gynécologie de l'enfant et de l'adolescente, tout en étant un domaine jeune de la médecine, est néanmoins une partie intégrante de la gynécologie moderne, écrit l'un des organisateurs du symposium. Elle s'intéresse aux organes génitaux dès la naissance de la petite fille jusqu'à la fin de la maturation sexuelle de l'adolescente. Les maladies diffèrent de celles de l'adulte, parce que les organes génitaux de l'enfant et de l'adolescente ne sont pas seulement plus petits que ceux de l'adulte, mais parce qu'ils sont soumis aux stimulations hormonales qui les modifient suivant l'âge.

Si l'enfant naît avec un sexe douteux, il s'agit d'un intersex féminin, d'un intersex masculin ou d'un hermaphrodite. Il est important de faire les investigations le plus rapidement possible, car le sexe approprié doit être choisi afin de permettre l'orien-

tation et l'éducation conformes. De même, les malformations génitales telles que l'occlusion de l'hymen et du vagin, l'absence de vagin et d'utérus doivent être diagnostiquées avant la puberté pour permettre l'intervention chirurgicale en ce qui concerne le premier cas, et la préparation psychologique de l'adolescente à accepter l'absence de règles et l'impossibilité de mettre au monde des enfants, dans le second cas.

Les rapports sexuels précoces confrontent le médecin avec les problèmes de la contraception, avec la grossesse chez les très jeunes filles, avec les maladies vénériennes plus répandues qu'autrefois et avec les altérations du col utérin, qui surviennent même chez les adolescentes de moins de seize ans, si elles entretiennent des rapports sexuels et si elles changent souvent de partenaire.

Chaque enfant qui exprime une plainte d'ordre gynécologique doit être soumis à un examen complet. L'examen gynécologique nécessite plus encore que chez l'adulte beaucoup de douceur et une technique qui n'éveille pas d'inquiétude.

Soleure : mort de l'ancien conseiller national Pius Stebler

L'ancien conseiller national Pius Stebler est décédé, mercredi matin, à Nunningen (SO), des suites d'un malaise cardiaque, à l'âge de 65 ans. Il avait représenté le parti démocrate chrétien au Parlement de 1959 à 1967. Il avait, en outre, été député au Grand Conseil soleurois pendant 28 ans et présidé aux destinées de sa commune de 1947 à 1965. M. Stebler dirigeait une entreprise de métallurgie, la maison Stebler-Saner S.A.

La Confédération n'a pas les moyens d'acheter le château d'Allaman

BERNE. - Le château d'Allaman et le domaine de trente hectares qui l'entoure ne pourront pas être acquis par la Confédération en raison de la situation financière de l'Etat, déclare le Conseil fédéral dans sa réponse à une question ordinaire urgente du conseiller national Grobet, socialiste genevois. Ce dernier a suggéré d'installer dans le château - qui devra être mis à la vente aux enchères par l'office des poursuites et faillites du canton de Vaud - une institution culturelle telle que la cinémathèque suisse.

Mais le Conseil fédéral constate que des mesures ont déjà été prises pour reloger la cinémathèque suisse dans des locaux plus grands. La ville de Lausanne envisage en effet de rénover le casino de Montbenon et d'y installer - entre autres - la cinémathèque. A cet effet, un montant substantiel sera prélevé sur le bénéfice de frappe de l'écu commémoratif de la Constitution de 1874 pour l'affecter à l'aménagement cinématographique du casino. Dans ces conditions, les besoins de la cinémathèque ne justifient pas l'acquisition du château d'Allaman.

Quant au Musée national suisse, il sera en partie installé dans le château de Prangins qui en deviendra le siège romand. Ce château avait été acheté par les cantons de Genève et de Vaud qui en ont fait don à la Confédération. L'achat du château d'Allaman ne se justifie donc pas non plus à cet effet. Enfin, les difficultés financières de la Confédération ne permettent pas d'en-

LES COSTUMES ROMANDS EN FÊTE

Le pays romand possède une merveilleuse salle de spectacles en plein air. Ce sont les arènes romaines d'Avenches. Les groupes romands de la Fédération nationale des costumes suisses ont choisi ce monument historique pour leur troisième réunion « Les costumes romands en fête (chants et danses) ».

La présentation des costumes si variés de nos différentes régions sera mise en valeur par ce cadre unique. Huit cents danseurs et chanteurs sont déjà annoncés pour donner un spectacle haut en couleur le 13 juin prochain.

Les danses populaires devraient toujours être vues « de dessus » pour être appréciées pleinement. Avenches en donne la possibilité et les

danses spécifiques de chaque canton alterneront avec les productions d'ensemble. L'acoustique des arènes est également exceptionnelle et les chants populaires de notre pays romand se joindront aux danses pour faire de cette fête un spectacle inoubliable.

Le comité « Arènes d'Avenches » s'efforce de donner une vie active et une nouvelle raison d'être à ce magnifique témoin du passé helvétique et appuie efficacement les organisateurs.

Notons qu'à l'occasion de cette rencontre, l'Association cantonale des costumes vaudois fêtera son soixantième anniversaire.

Voilà de quoi faire d'Avenches le but de promenade des familles de toute la Romandie, le 13 juin 1976.

GASTRONOMIE

ROTISSERIE ST-CHRISTOPHE

entre Bex et St-Maurice

A chaque saison ses spécialités.

Plaisirs de gourmet dans le cadre exceptionnel d'une authentique gentilhommière de campagne.

Téléphone 025/3 67 77

Restaurant PLACETTE

Aujourd'hui

Escalope de chair de veau

*

Pommes croquettes

*

Légume du jour

4.50

PLACETTE

Noës-Sierre, Monthey

Café-restaurant du Port

Villeneuve - Tél. 021/60 14 46

Salle pour société - carnotzet

Menu familial à Fr. 12.-

Notre spécialité : Bouillabaisse à Fr. 18.-

M. et Mme Georges et Arlette Glardon



(Dans le ciel, image de tête)
Flâner dans les nuages, rêver d'infini, s'exprimer sans aucune contrainte pour, finalement, s'insérer dans de fantastiques ballets aériens: cette merveilleuse photo dit mieux que toute phrase la poésie - mais aussi les strictes exigences - du parachutisme relatif.



parachutisme relatif dans notre pays. Aujourd'hui encore, ce club organise chaque année environ 500 sauts d'initiation pour permettre aux jeunes de s'essayer dans cette grisante discipline du parachutisme. On ne dira jamais assez le rôle de pionnier joué par le Para-Club Valais. Livré aux seules ressources de ses cotisations, ne touchant aucune subvention mais devant faire face aux frais élevés de l'entraînement, le Para-Club Valais groupe des sportifs amateurs dans la plus pure acception du terme et ne doit ses succès qu'à son dynamisme et aux sacrifices de temps et d'argent consentis pour faire briller dans le ciel les treize étoiles du drapeau valaisan.

L'année 1976 sera très importante pour le Para-Club Valais. **Les championnats du monde auront lieu à Johannesburg (Afrique du Sud)** et, comme d'habitude, c'est sur les **paras valaisans** que la Suisse compte pour la représenter à

cette compétition au sommet, au mois de décembre. On imagine aisément qu'une telle tâche ne peut être envisagée sans d'importants moyens financiers. D'où la nécessité pour le Para-Club Valais de trouver une aide substantielle... en dehors de la poche de ses membres! Et d'où, finalement, l'appel à la solidarité du Valais, par l'organisation d'un **grand loto** qui aura lieu le dimanche 28 mars, dès 17 heures, à la Matze à Sion. Il ne fait aucun doute que le Valais tout entier répondra à cet appel, afin d'exprimer sa gratitude au Para-Club qui lui fait tant d'honneur et, aussi, afin de lui permettre de se préparer dans les meilleures conditions pour cette coupe du monde de Johannesburg. Pour marquer sa solidarité sportive, le Para-Club Valais va d'ailleurs offrir, ce dimanche 28 mars, le ballon du match de football Sion - Neuchâtel Xamax, qui sera apporté en parachute sur le stade de Tourbillon.

LE PARACHUTISME

De l'infinie liberté
du rêve
à la stricte discipline
de l'exploit sportif

Fondé il y a une dizaine d'années, le Para-Club Valais n'a pas tardé à se comporter en leader incontesté du parachutisme suisse. Ses équipes de « relatif » ont conquis de haute lutte les médailles d'or et d'argent aux championnats suisses de 1973 et de 1974. En 1975, une malheureuse contreperformance les écarta de la tête du classement: seule une médaille de bronze fut ramenée en Valais.

Au cours de ces dernières années, le Para-Club Valais a accumulé les vic-

toires dans toutes les plus importantes compétitions internationales européennes (Strasbourg, Alexandria, La Ferté-Gaucher près de Paris, etc.) C'est le club valaisan qui fournit l'essentiel des effectifs du parachutisme relatif suisse au niveau de la grande compétition. A ce titre, le Para-Club Valais a participé aux championnats du monde à Warendorf (Allemagne) où, en septembre 1975, il remporta une brillante huitième place.

C'est au Para-Club Valais que l'on doit l'introduction et le développement du



(Plaine du Rhône de Sion à Martigny)
Le Para-Club Valais a fait grand honneur aux treize étoiles du drapeau cantonal dans les plus grandes compétitions internationales. N'est-elle pas symbolique, cette photo montrant une équipe s'entraînant dans le ciel valaisan, au-dessus de la mer de brume qui couvre la plaine du Rhône de Sion à Martigny?

Les photos ont été prises en chute libre à 200 km/h par Gérald Kummer, président du Para-Club Valais.

(Photo sportive N° 1)
Après le rêve, la discipline sportive. Les paras ont sauté de l'avion et doivent se grouper en formation de départ (étoile à quatre). Le chrono se déclenche au moment où les paras vont rompre cette formation par un saut périlleux arrière (photo). Le temps sera mesuré entre cette rupture et la formation finale.

(Formation finale)
Après le saut périlleux arrière rompant la formation de départ, il s'agit de composer dans le ciel l'une des figures imposées du programme. Celles-ci s'appellent ligne, snow flake, caterpillar, Murphy, etc. Tout ce travail est suivi du sol par le jury, à la lunette.



SION
Salle de la Matze

Dimanche 28 mars
dès 17 heures

GRAND LOTO

du Para Club Valais

Abonnements :
11 cartes : Fr. 15.-
40 cartes : Fr. 50.-

A tous les tours
jambon à l'os sec
ou fromage du Valais à raclette
ou viande séchée

En série royale
demi-porc
week-ends à Zermatt

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Bonvin, rue Général-Guisan 23, tél. 55 10 29
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites, semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 h. à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. - Heures de visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 17 94 (heures des repas).
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.
Dépannage auto. - 24 heures sur 24, téléphone 027/55 24 24.
Grône. Samaritains. - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. - Amos Jean, tél. 55 10 16
 Eggs et Fils, tél. 55 19 73.
Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.

Sion

Médecin. - Appeler le N° 11.
Pharmacie de service. - Pharmacie de Quay, Grand-Pont 2, tél. 22 10 16
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Horaires des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.
Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.
Dépannage de service. - Garage Touring, Saint-Léonard, tél. jour et nuit : 31 27 96
Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 0, 55 18 48, Voefray 22 28 30.
Gardié. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 à 16 heures, au rez-de-chaussée de l'école protestante.
Consommateur - Information. - Tél. 22 60 60, rue des Portes-Neuves 20.
Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.
Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures de repas et 22 42 03 le matin.
Bibliothèque municipale. - Place Ambuèi, bâtiment poste Nord. Ouverture les mardis, de 9 à 11 heures, 14 à 19 heures et vendredis de 15 à 18 heures.
Service de dépannage du 0,8% - téléphone 86 34 50 et 38 23 63.

AA. - Réunion le mardi, à 20 h. 30, avenue de la Gare 21, 3^e étage.
Maternité de la pouponnière. - Visites tous les jours de 10 à 12 heures, 13 à 16 heures, 18 à 20 heures, tél. 22 15 66.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 22 11 58, Mme G. Fumeaux, avenue Pratitiori 29.
Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 2 heures. Tél. 22 40 42.
Dancing Le Gallon. - Ouvert jusqu'à 2 heures
A l'Écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., tél. 41 42 22 24 heures sur 24, en toute discrétion.
Service d'aides familiales. - Mme Oggier-Meytard, rue du Chanoine-Berchold 20, 1950 Sion, tél. 22 86 22 et M^{me} Paul Moreillon, rue de la Cotzette 5, 1950 Sion, tél. 22 45 80.
Service famille jeunesse. - Centre de consultation, avenue de la Gare 21, salle N° 15. Ouvert le mardi de 20 à 22 heures, le jeudi de 14 à 17 heures. Tél. 22 35 19 le jeudi de 16 à 17 heures, le mardi de 20 à 21 heures.
Galerie Grande-Fontaine. - Exposition Lifschitz pastels Wutrich peintures. Jusqu'au 27 mars.
CSFA. - Dimanche 28 mars : entraînement à peaux de phoque. Renseignements et inscriptions au 22 29 65 ou 22 11 56

Martigny

Pharmacie de service. - Pharmacie Lauber, av. de la Gare 7, tél. 2 20 05/2 42 42 dès samedi 17 heures. Dès 19 heures, pour les urgences seulement.
Médecin de service. - Appeler le N° 11.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et semi-privées, tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures ; privées, de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52
Dépannage de service. - Garage Central, téléphone 2 51 66/2 63 61
Pompes funèbres. - R. Gay-Balmaz, 2 22 95, Gilbert Pagliotti, 2 25 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.
A.A. Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 - 5 44 61
 Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2 Clé des champs
Groupe A.A. « Octodure » - Bâtiment de la Grenette, Martigny. Réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, tél. 5 46 84 et 2 12 64.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac 3 65 14,
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, Mme Ida Mottiez, Les Iles, tél. 3 73 51. En cas d'absence, tél. 3 66 85. Exercices : 2e mardi de chaque mois dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Carraux, rue de l'Eglise, tél. 4 21 06
Médecin. - Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 23 30
Ambulance. - Tél. 4 20 22.
Hôpital. - Heures de visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures ; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 20 22, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.
Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.
Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Anthamatten, tél. 6 26 04
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le N° 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Guntern, tél. 3 15 15
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 2 12 37.
Patrouilleurs TCS. - Tél. (022) 140 ou (031) 140.

Loèche-les-Bains

Médecin de service. - D^r Julier, tél. 61 11 50

AUJOURD'HUI madame

UN MENU

Salade de pommes de terre
 Escalopes poêlées
 Epinards à l'anglaise
 Clafoutis aux pommes

En s'affermissant soi-même, on affermit les autres ; en se développant soi-même, on développe les autres.

(Confucius)

LE PLAT DU JOUR :

Clafoutis aux pommes
 Pour 6 personnes : il faut 4 grosses pommes reinette, 200 g de sucre en poudre, 3 œufs, 3 cuillerées à soupe de farine, trois quarts de litre de lait, 60 g de beurre, 1 cuillerée à café de fleur d'orange (ou un sachet de sucre vanillé, ou une cuillerée à soupe de calvados).

Epluchez les pommes et coupez-les en petits quartiers. Beurrez largement le plat à four et saupoudrez-le de sucre en poudre, bien uniformément pour que les pommes caramélisent pendant la cuisson. Disposez les pommes sur le sucre. Dans une terrine, battez ensemble la farine, le lait, les œufs, le parfum de votre choix et les trois quarts du sucre en poudre. Versez ce mélange sur les pommes, saupoudrez avec le reste du sucre et mettez par-dessus le beurre coupé en petits morceaux et mettez à four chaud, préalablement chauffé dix minutes. Il faut compter vingt-cinq à trente-cinq minutes de cuisson : servez tiède, dans le plat de cuisson.

BIEN DORMIR

La pire ennemie du sommeil

Ne vous mettez pas immédiatement au lit alors que vous vous trouvez encore dans l'état de tension nerveuse de la journée. Cette espèce d'accumulation d'énergie mal dépensée qui caractérise la tension nerveuse et qui est, hélas ! le lot des citadins sédentaires, est la pire ennemie du sommeil. Elle constitue peut-être l'une des causes d'insomnie les plus courantes. L'on est épuisé de fatigue et pourtant l'on n'arrive pas à s'endormir. Pour obtenir la relaxation nécessaire au sommeil, il existe deux grandes méthodes. La première est le bain chaud qui dissipe le trop-plein d'« électricité » accumulée, relâche les muscles, décongestionne les organes internes et régularise la circulation. La seconde méthode est la relaxation psychologique. La télévision et la lecture en sont deux véhicules éprouvés. Petit conseil négatif : évitez autant que possible les discussions qui risquent de vous agiter. Un peu de diplomatie, glissez mortels... Brefs, essayez de créer une zone tampon entre vos soucis de la journée et le moment du sommeil.

VOTRE SANTÉ

Depuis un an, j'ai mal sous un pied et au-dessus du talon. J'ai mis des semelles orthopédiques sans résultat.

Des douleurs du pied nécessitent un examen complet. En effet, il y a souvent une autre chose qu'une mo-

dification de la voûte plantaire. Fréquemment, il existe dans ce cas une épine osseuse développée aux dépens de l'os principal du talon : le calcaneum ; celle-ci est parfaitement visible à la radio. C'est une véritable aiguille interne qui crée des douleurs à l'appui du pied. Par ailleurs, un bilan de laboratoire sera pratiqué à la recherche d'une augmentation du taux d'acide urique. Les douleurs du tendon d'Achille sont souvent le témoin d'une goutte fruste. Et vous avez pu remarquer que les douleurs vous réveillent la nuit et qu'elles sont exagérées dans les jours qui suivent un repas important arrosé de bourgogne en particulier. Consultez donc un rhumatologue qui précisera le diagnostic et vous donnera le traitement nécessaire.

Je souffre de durillons, de rugosités. D'où cela vient-il et comment les faire disparaître ?

Ils sont provoqués par des chaussures trop lâches ou trop courtes et risquent d'être très douloureux. Ils réclament parfois les soins d'un pédicure, mais s'ils sont bénins, vous prendrez des bains de pieds de trente minutes dans une eau tiède et savonneuse et, vous étant bien essuyée, vous poncerez les parties rugueuses et détacherez les peaux sèches et mortes. Vous terminerez en vous enduisant de cold-cream ou de crème camphrée. Ce traitement sera répété souvent.



D^r CLAUDETTE



LA TENDANCE SUR LES MARCHÉS EUROPEENS

PARIS : soutenue.
 Sous l'influence d'intérêt acheteur plus important, les plus-values ont prédominé au fil des compartiments.
FRANCFORT : irrégulière.
 Dans un marché maussade, la bourse n'a enregistré aucune modification bien importante
AMSTERDAM : ferme.
 Tous les compartiments ont fait preuve de fermeté, dans un marché plus animé.

BRUXELLES : affaiblie.
 A l'exception de quelques titres de premier rang, la bourse s'est modérément repliée durant cette séance.
MILAN : bien orientée.
 Dans un volume d'échanges calme, la bourse a clôturé avec une sensible prédominance de hausses.
LONDRES : ferme.
 Le Stock Exchange a généralement poursuivi son mouvement de hausse, dans un volume de transactions animé.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	165
dont traités	98
en hausse	53
en baisse	23
inchangés	22
cours payés	304
Tendance générale	meilleure
bancaires	bien soutenues
financières	meilleures
assurances	irrégulières
industrielles	meilleures
chimiques	meilleures
obligations suisses	bien soutenues
obligations étrangères	bien soutenues

La fermeté du marché américain durant la séance d'hier n'a que partiellement influencé nos bourses. Les deux Swissair sont pratiquement inchangées. Les grandes banques, par contre, se sont bien comportées. Dans le secteur bien disposé des financières, les deux Bally ont été particulièrement recherchées par les investisseurs. Les assurances n'ont pas spécialement brillé et sont irrégulières. Chez les industrielles, on remarque la bonne tenue des BBC et de la Ciba-Geigy nominative. En contrepartie, la Sandoz porteur a reculé.
 Comme on pouvait s'y attendre, les certificats américains ont évolué favorablement. Les opérateurs se sont plutôt intéressés aux ordinateurs et aux automobiles. Cette tendance positive a aussi favorisé la formation du cours de la Royal Dutch. Les allemandes ont légèrement fléchi. A la suite du putsch militaire en Argentine, le titre Cia Italo-Argentine a gagné passablement de terrain.

CHANGE - BILLETS

France	53.25	55.50
Angleterre	4.85	5.10
USA	2.52	2.62
Belgique	6.10	6.35
Hollande	93.50	95.50
Italie	27.50	31.—
Allemagne	99.—	101.—
Autriche	13.80	14.10
Espagne	3.65	3.95
Grèce	6.75	8.—
Canada	2.53	2.63

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co. Inc., Genève.

BOURSE DE ZURICH

	23.3.76	24.3.76		23.3.76	24.3.76
Suisse	99 off.	99 off.	USA et Canada	253.76	243.76
Brigue-Viège-Zermatt	675 off.	675 off.	Alcan Alumin.	69 3/4	70 1/2
Gonergratbahn	568	567	Amaz	138 1/2 off.	141 1/2
Swissair port.	472	472	Beatrice Foods	58 1/2	59 1/4
Swissair nom.	3565	3565	Burroughs	269	272
UBS	469	474	Caterpillar	215	217
SBS	2720	2735	Dow Chemical	269	275 1/2
Crédit Suisse	1890	1890	Mobil Oil	140	143 1/2
BPS	1870	1860	Alleagne		
Elektrowatt	460	463	AEG	100	99.1/2
Holderbank port.	2810	2850	BASF	173 1/2	172 1/2
Interfood port.	455	475	Bayer	150	149 1/2
Juvena port.	1005	1015	Demag	184	188 off.
Motor-Columbus	1595	1595	Hoechst	172	171 1/2
CERlikon-Bührlé	4200	4175	Siemens	311	311
Cie Réassurances port.	1840	1860	VVW	154	153
Winterthur-Ass. port.	9725	9800	Divers		
Zurich-Ass. port.	1730	1745	AKZO	42 1/4	42 3/4
Brown. Boveri port.	1690	1680	Machines Bull	21	22
Ciba-Geigy port.	708	712	Courtaulds	7 1/4 off.	7 1/2 off.
Ciba-Geigy nom.	735	730	De Beers port.	8 1/2	8 1/2
Fischer port.	1285	1290	ICI	19	19 1/4
Jelmoli	3540	3550 off.	Pechiney	59 1/2	61
Héro	730	720	Philips' Gloeil	32 1/4	32 3/4
Landis & Gyr	850	870 off.	Royal Dutch	117 1/2	120
Losinger	2500	2425	Unilever	122	124
Globus port.	3525	3525			
Nestlé port.	1760	1770			
Nestlé nom.	5250	5225			
Sandoz port.	2060	2070			
Sandoz nom.	1305	1320			
Alusuisse port.	456	452			
Alusuisse nom.	2680	2660			
Sulzer nom.					

Bourses européennes

	23.3.76	24.3.76
Air Liquide F	382 1/2	394
Au Printemps	65 1/2	65 1/2
Rhône-Poulenc	102 1/2	106 1/2
Saint-Gobain	136.90	139 1/2
Finsider Lit.	251	253
Montedison	436	444 1/2
Olivetti priv.	921	911
Pirelli	892	912
Daimler-Benz DM	374 1/2	376
Karstadt	438	437 1/2
Commerzbank	205.30	205
Deutsche Bank	322 1/2	319.6
Dresdner Bank	244.10	243
Gevaert b.Fr.	1326	1312
Hoogovens flh.	62.30	62 1/2

Bourse de New York

	23.3.76	24.3.76
American Cyanam.	26	26 1/2
American Tel & Tel	56 3/4	57 1/8
American Tobacco	41 1/4	42 1/4
Anaconda	26 1/8	26 1/8
Bethlehem Steel	44 3/8	43 3/4
Canadian Pacific	16 1/2	16 7/8
Chrysler Corporation	19 1/8	19 1/8
Dupont de Nemours	148 1/4	151 1/8
Eastman Kodak	115 5/8	11 7/8
Exxon	91 3/8	93 3/4
Ford Motor	55 3/4	56 1/2
General Dynamics	52	52 5/8
General Electric	52	54 1/8
General Motors	52 7/8	69 7/8
Gulf Oil Corporation	69	24 3/4
IBM	24 1/8	26 1/2
International Nickel	262	34
Int. Tel & Tel	28 3/8	29
Kennecott Cooper	35 3/4	35 7/8
Lehmann Corporation	12 7/8	12 5/8
Lockheed Aircraft	9 1/2	10
Marcor Inc.	32	32 3/4
Nat. Dairy Prod.	42 5/8	43
Nat. Distillers	24 3/4	25 1/4
Owens-Illinois	59 1/4	59 5/8
Penn Central	2 3/8	2 3/8
Radio Corp. of Arm	28 1/4	18 1/8
Republic Steel	36	36
Royal Dutch	47 3/4	47 5/8
Tri-Contin Corporation	12 5/8	13 1/4
Union Carbide	73 3/8	73 3/4
US Steel	82 3/8	81 1/2
Westing Electric	15 7/8	16 1/8
Tendance ferme	Volume 32 620 000	
Dow Jones :		
Industr.	995.43	1009.21
Serv. pub.	87.14	87.20
Ch. de fer	208.24	209.78

Canasec	526	540
Crédit Suisse Bonds	68 1/2	69 1/2
Crédit Suisse Intern.	64 1/2	65 1/2
Energie-Valor	76 1/4	78 1/4
Intervalor	64 3/4	65 3/4
Swissimmobil 61	1050	1070
Ussec	626	640
Automation-Fonds	71	72
Eurac	291	292
Interbillfonds	74 1/2	75 1/2
Pharmafonds	151	152
Poly-Bond int.	72 1/4	73 1/4
Siat 63	1065	1070
Valca	75 1/2	77 1/2

L'amour c'est...



...enrouler le tuyau d'arrosage pour elle.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved © 1975 by Los Angeles Times

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir jeudi, deux programmes
Horaire spécial - Soirée à 20 heures
De François Truffaut
L'HISTOIRE D'ADELE H.
Aimer à en perdre la raison
Soirée à 22 heures - Un film dur, à vous couper le souffle!
L'HOMME AUX NERFS D'ACIER
avec Lee Van Cleef

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 14 h. 30
Sergio Leone présente un western à ne pas rater
UN GENIE, DEUX ASSOCIES, UNE CLOCHE
avec Terence Hill, Miou-Miou, Klaus Kinski

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Ce soir jeudi à 17 et 21 heures
LA GOUVERNANTE
Martine Brochard, Turri Ferro, Agostina Belli
En nocturne à 23 heures
LA NUIT LA PLUS LONGUE DE SCOTLAND YARD

MONTANA Le Casino
Tél. 027 41 27 64

Ce soir jeudi à 21 heures
CABARET
De Bob Fosse avec Liza Minelli, Michael York

ANZERE Le Zodiac
Tél. 027 9 22 22

Ce soir jeudi à 21 heures
ANTOINE ET SEBASTIEN
François Périer, Jacques Dutronc
En nocturne à 23 heures
SEUL LE VENT CONNAIT LA REPONSE
Marthe Keller, Ronet, Pellegrin

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

Ce soir jeudi à 21 heures
QUE LA FETE COMMENCE
Philippe Noiret, Jean Rochefort

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

UN HOMME SANS PITIE
avec Charles Bronson et M. Balsam
Mardi et dimanche, soirée à 20 h. 30
Dimanche, matinée à 15 heures

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Jusqu'à dimanche, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 15 heures
VERITES ET MENSONGES
Réalisé, écrit, interprété par Orson Welles
avec Oja Kodar, François Reichenbach
Musique de Michel Legrand

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Ce soir jeudi, soirée à 20 h. 30 - 16 ans
Dimanche matinée à 15 heures
ADIEU POULET
De Pierre Granier-Deferre
avec Lino Ventura, Patrick Dewaere, Françoise Brion
Un tout grand policier

ACTION DE CARÈME
Espérer aujourd'hui
Nous voulons un monde où l'argent soit au service des hommes et non les hommes au service de l'argent. Nous voulons un monde où tous puissent travailler pour tous et non le monde de chacun pour soi. C'est pour cela que nous voulons un monde où il n'y ait qu'un seul peuple, qui ne soit pas divisé entre riches et pauvres. Nous voulons un monde où tous puissent réaliser ce dont ils sont capables pour le bien de tous.
Les évêques du centre-ouest du Brésil, mai 1973

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais
Imprimeur et éditeur responsable : Imprimerie Moderne de Sion S.A. André Luisier, directeur.
Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52. Cheques postaux 19-274.
RÉDACTION CENTRALE
André Luisier, rédacteur en chef / F.-Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux / Gérard Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes / Jean Pignat, secrétaire de rédaction, Roland Puppe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit / Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour / Jean-Pierre Bahler, Jacques Mariethoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.
Service de publicité : Publicitas SA, Sion.
RECEPTION DES ANNONCES
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Téléx 38 121.

météo
Doux comme le printemps
Prévisions jusqu'à ce soir, valables pour toute la Suisse : le temps sera ensoleillé, avec quelques formations nuageuses en montagne. Températures prévues : 10 à 15 degrés l'après-midi. Limite de zéro degré voisine de 1200 m. Bise modérée à faible.
Evolution probable pour vendredi et samedi : Nord des Alpes : temps ensoleillé et plus doux, avec quelques intervalles nuageux.

TELEVISION

tv Suisse romande

■ Emissions en noir et blanc
17.40 Point de mire
17.50 Présentation des programmes
17.55 Téléjournal
18.00 TV-jeunesse
Déclat. Les ombres
18.25 Courrier romand
Jura bernois
18.50 Calimero
Pour les petits
18.55 Le trois de cœur (3)
19.15 Un jour, une heure
19.40 Téléjournal
20.00 Un jour, une heure
20.15 Temps présent
La violence (1^{re} partie)
La seconde partie sera diffusée jeudi 1^{er} avril à 20 heures
21.30 Jean Marais dans Joseph Balsamo (5)
d'après l'œuvre d'Alexandre Dumas (2^e diffusion)
22.25 L'antenne est à vous
L'entraide familiale
22.40 Téléjournal

tv Suisse alémanique

■ Emissions en noir et blanc
15.00 Da capo
Programme pour les personnes âgées
17.00 Pour les petits
17.30 Télévision scolaire
Sports et accidents
18.10 Cours de formation pour adultes
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 Mémento sportif
19.30 Point chaud
19.35 Avant 20 heures
20.00 Téléjournal
20.25 Das Anhängsel
Télépièce de Brian Phelan
21.40 L'école de demain
22.30 Téléjournal

tv Suisse italienne

■ Emissions en noir et blanc
8.40 Télévision scolaire
9.10 Télévision scolaire.
18.00 Pour les petits
18.55 Hablamos espanol
19.30 Téléjournal
19.45 Ici Berne
20.15 Chansons pour l'Europe
20.45 Téléjournal
21.00 Reporter
22.00 Ciné-club
Rébellion. Le dernier samouraï
23.55 Téléjournal

PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET CIE, GENÈVE

Affiliated fund	D	7.81	8.43
Chemical fund	D	8.16	8.92
Technology fund	D	7.20	7.87
Europafonds	DM	33.05	34.80
Unifonds	DM	21.65	22.80
Unirenta	DM	41.60	42.90
Unispecial	DM	63.35	66.60

Crossbow fund	4.82	4.71
CSF-Fund	24.98	24.43
Intern. Tech. fund	8.12	7.43

Notre sélection du jour

Temps présent
La violence (première partie). C'est un fait divers tragique, mais banal, qui inspira à Claude Otzenberger (auteur de Un convoi de la mort - ou réflexion sur le totalitarisme récemment diffusé sur les écrans romands) cet important dossier sur la violence : le 13 août 1975, au nord de Paris, un couple avec deux enfants est attaqué par deux automobilistes. Il s'agit d'un acte absolument gratuit, qui se soldera par la mort de la jeune femme. Le mari et les deux gosses devront quant à eux être transportés à l'hôpital, moins atteints physiquement que mentalement par le terrible traumatisme qu'ils viennent de subir. Deux jours plus tard, la police a appréhendé les coupables : il s'agit d'un mineur de 15 ans et d'un jeune homme de 19 ans. Ils sortent du « quart-monde », c'est-à-dire d'un de ces sordides campements-bidonvilles de la périphérie.
Qu'est-ce que la violence ? S'agit-il de quelque chose que chacun porte en soi sur le plan génétique ? L'homme nait-il violent ou le devient-il ? L'homme est-il plus violent que le reste du monde animal ? Si oui, doit-on admettre qu'il existe une violence propre à la nature humaine ? Peut-on supprimer la violence ou faut-il se contenter d'essayer de la contrôler, de s'en accommoder ?
Autant d'éléments qui occupent aujourd'hui nombre de psychiatres, de psychanalystes et de sociologues, et qu'il est nécessaire d'examiner pour comprendre un peu ce phénomène qui inquiète de plus en plus chacun d'entre nous. Tel est le but de la première partie de l'émission de Claude Otzenberger.

tv France 1

Toutes les émissions en noir-blanc
12.15 Réponse à tout
12.30 Midi première
13.00 TF1 actualités
13.35 Magazines artistiques
16.00 Pour chaque enfant. 16.02 Au clair de lune 16.16 L'Asie à notre porte. 16.38 Kounak, le lynx fidèle. 17.56 Les infos. 18.06 Happy end.
18.15 A la bonne heure
18.45 Le manège enchanté
18.55 L'île aux enfants
19.20 Actualités régionales
19.40 Une minute pour les femmes. 28 mars à minuit, avancez vos montres
19.47 Alors raconte
20.00 TF1 actualités
20.50 L'événement
21.35 Baretta. 11. Au feu. Avec : Robert Blake ; Baretta.
22.30 Allons au cinéma
23.00 TF1 actualités

tv Antenne 2

10.00 Les matinées d'Antenne 2. 10.00 Journal de l'A2. 10.12 Dessin animé. 10.17 L'oiseau de feu. 11.11 Poly en Tunisie (3). 11.37 L'illusion scénique. 12.04 Le septième continent. 12.17 Dessins animés. 12.30 Journal de l'A2. 12.41 La maison des bois (3). 13.22 A monde ouvert.
14.15 Magazine régional
14.30 Flash journal
Aujourd'hui Madame. Comment élever les tout-petits. Comprendre et soigner son enfant
15.30 Le Saint. La vengeance. Avec : Roger Moore ; Simon Templar
16.20 Aujourd'hui magazine
17.30 Fenêtre sur...
18.00 L'actualité d'hier
18.30 Journal
18.42 Le palmarès des enfants
18.55 Des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.44 Y'a un truc
20.00 Journal de l'A2
20.20 D'accord, pas d'accord
20.30 Le grand échiquier
23.30 Journal de l'A2

tv France Régions 3

Toutes les émissions en couleurs
18.45 Pour les jeunes
19.05 La télévision régionale
19.20 Actualités régionales
19.40 Tribune libre
19.55 FR3 actualités
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Sept jours en mai. Un film de John Frankenheimer. Avec : Burt Lancaster, Kirk Douglas, Fredric March, Ava Gardner, etc.
22.20 FR3 actualités

PUBLICITAS
212111

Rip Kirby
DANS CETTE AFFAIRE, J'APPRECIERAI VOTRE AVIS, RIP.
MAIS VOUS NE LE SUIVREZ SANS DOUTE PAS ?

Jeudi 25, à 21 h. 30, Joseph Balsamo, 5^e épisode, avec Doris Kunstmann dans le rôle d'Andrée de Taverney et Jean Marais dans celui de Joseph Balsamo.
NON ! LE GÉNÉRAL TAVAREZ N'A TENU AUCUN COMPTE DE LA LETTRE QUE JE LUI AI ENVOYÉE AU SUJET DES RÉFORMES À FAIRE DANS SON PAYS

RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00, puis à 23.55
6.00 Le journal du matin
6.00, 7.00, 8.00 Editions principales
7.35 Billet d'actualité
8.05 Revue de la presse romande
8.15 Chronique routière
8.25 Mémento des spectacles et des concerts
8.40 Microscope
9.05 La puce à l'oreille
10.05 Docteur Nature
12.00 Le journal de midi
12.15 Les uns, les autres
12.30 Edition principale
13.00 Le rendez-vous de l'humour et de l'humour
13.05 Décrochez la une
14.05 Des ronds dans l'eau
16.15 Feuilleton : La nuit des temps (24)
17.05 En questions
18.00 Le journal du soir
18.20 Edition régionale
18.40 Informations sportives
18.50 Revue de la presse suisse alémanique
19.00 Edition nationale et internationale
19.30 Paroles...
20.05 Film à épisodes : Amélie casque d'or (fin)
20.30 Fête... comme chez vous
22.05 Baisse un peu l'abat-jour...
23.05 Blues in the night

Radio romande II

7.00 Suisse-musique
9.00 Informations
9.05 Le temps d'apprendre Cours d'allemand
9.15 Initiation musicale
9.40 La psychologie hier et aujourd'hui (12)
10.00 De vive voix
10.15 Radioscolaire A vous la chanson !
10.50 Possibilités et limites des tests psychologiques
11.00 Suisse-musique
12.00 Midi-musique
14.00 Informations
14.05 Ici et ailleurs
16.00 Suisse-musique
17.00 Tutti tempi
17.30 Rhythm'n pop
18.00 Informations
18.05 Redilemele
18.30 Jazz-live
18.55 Per i lavoratori italiani in Svizzera
19.30 Novitads
19.40 Jazz en réédition
20.00 Informations
20.05 Henri Guillemin vous parle de...
20.30 L'œil écoute : Troisième quart du siècle
22.00 Pari pour demain
22.30 Les raisons de la folie
23.00 Informations

Beromunster

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
6.05 Espresso. 9.05 Notes avec Fritz Herdi. 10.00 Nouvelles de l'étranger. 11.05 Top class classic. 12.00 Musique à midi. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Musique légère. 16.05 Théâtre. 17.00 Onde légère. 18.20 Musique divertissante. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. Musique. 20.05 50 ans de radio de la Suisse alémanique. 21.00 Musique militaire. 22.05 La chanson. 23.05-24.00 Entre le jour et le rêve.

Monte Generi

Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 23.30.
6.00 Musique et inf. 8.45 Radioscolaire. 9.00 Radio-matin. 11.20 Un acte. 12.00 Inf. de midi, avec à 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 Feuilleton. 13.30 Elixir musical. 15.00 Paroles et musique. 16.00 Pour le plaisir. 18.00 Vive la terre. 18.30 Inf. du soir, avec à 18.35 Actualités régionales. 19.00 Actualités. 20.00 Table ronde. 20.40 Incontri, Nono ; Concertino pour clarinette et petit orch., Busoni ; Variations pour clarinette et petit orch., Rossini ; Concerto N° 2 pour violon et orch., Wieniawski ; Ouverture Léonore III, Beethoven. Dans l'intervalle : Chronique musicale. 22.30 Radiojournal. 22.45 Musique légère. 23.10 Airs de danse. 23.35-24.00 Nocturne musical.

IL DOIT AFFRONTER SON DESTIN, POUR LE PLUS GRAND BIEN DU PLUS GRAND NOMBRE !

distribué par opera mundi A SUIVRE

Prix MIGROS

toujours plus appréciés

Action

Cervelas garni
la pièce

1.30
au lieu de 1.50

Poires "Passe-Crassane" d'Italie, 1kg

90

Action

Dans nos poissonneries de Sion et Sierre

Cabillaud frais, 1/2 kg

3.-
au lieu de 4.25

Maquereau frais, 1/2 kg

2.-
au lieu de 2.40

Jus de raisin rouge, étranger

(+dépôt)
1.50
le litre

Action

Skin dress

pour fillettes, tissu éponge stretch, 128 à 164 cm

19.-
au lieu de 21.-

Pour être bien informé, lisez le *Nouvelliste*.

**Le printemps en pleine forme.
L'offre en pommes est encore très vaste et à prix avantageux.**



Canada - Australie - Afrique

cherchent spécialiste en toutes catégories - et cadres - documentation contre enveloppe timbrée à EO - B.P. 84 1211 Genève 4

Cherchons

bassiste

pour monter un orchestre (déjà orgue et batterie) local répétition : Aigle

Tél. 025/2 38 53 ou 025/2 47 12, repas 36-22746

Pour notre restaurant de bonne renommée, établi dans bon quartier de Lausanne, nous cherchons

couple

de restaurateurs

sérieux et solvable, pour lui remettre notre affaire

Faire offres sous ch. PP 22791, à Publicitas, 1002 Lausanne



AISA

Automation Industrielle SA

Fabrique de lignes de transfert automatiques cherche

une secrétaire

Nous demandons :

- connaissance parfaite du français et de l'allemand
- sténo dans les deux langues

Nous offrons :

- place intéressante et travail varié
- ambiance agréable
- avantages sociaux
- cantine

Les candidates sont priées d'adresser leurs offres avec curriculum vitae à :

AISA Automation Industrielle SA, route de Savoie, 1896 Vouvry
Tél. 025/7 40 41

Offres et demandes d'emplois

Hôtels Fafferalp et Langgletscher Fafferalp/Lötschental cherche pour la saison d'été

- 1 portier**
- 1 cuisinier**
- 1 fille de salle**
- 1 sommelière**
pour le restaurant
- 1 fille d'office**
- 2 garçons de cuisine**

Faire offres écrites à :
M. Paul Eggel, directeur
1872 Troistorrens ou tél. 025/
8 24 83 entre 18 et 20 heures
36-90148

Travail intéressant

Nous cherchons encore quelques dames pour la vente de nos produits de ménage au téléphone. Vous travaillez avec votre propre téléphone à domicile provisions intéressantes

Renseignez-vous au tél. 021/
32 28 63 ou 032/53 42 33

URGENT !

Nous cherchons

une caissière

pour avril-mai

Tél. au **GARDEN-CENTRE** de la Fédération laitière & agricole, Sion
Tél. 027/23 38 95

36-2407

Restaurant à Villars-sur-Ollon cherche

cuisinier

ayant de l'expérience ainsi que

serveuses

connaissant les langues. Entrée : début juin 76. Place à l'année. Ambiance de travail agréable, dans cadre sympathique

Faire offres détaillées sous ch. P 36-22771, à Publicitas, 1950 Sion

FULLY

Bar à café, cherche

serveuse

Bon gain. Congés réguliers

Tél. 026/5 46 80 36-22760

Auberge de Signy (près Nyon) jeune couple cherche sympathique

sommelière

évent, débutante, aimant travailler dans un cadre agréable

Tél. au 022/61 23 62

Je cherche pour ouverture café-restaurant, début avril

sommelier capable et

apprenti de cuisine

Tél. 027/55 16 29 36-22733

Café bonne réputation dans la vieille ville à **Sion**, cherche

une 2^e sommelière

pour 5 demi-journées par semaine, si possible 2 dimanches par mois

Ecrire à : case postale 165 1950 **Sion-Nord** 36-22753

On demande tout de suite

jeune fille

pour aider au ménage et restaurant, bon gain, nourrie, logée

S'adresser à **F. Héritier Pâtisserie-rest. du Jorat** 1083 Mézières/VD près Lausanne
Tél. 021/93 11 28 36-22558

Hôtel des Trois Couronnes, Martigny-Bourg, tél. 026/2 25 15 cherche

sommelière

Congés réguliers. Gain assuré

dame

pour différents travaux ménagers
Durant le mois d'avril, 4 h. par jour
36-22652

SESSION PROROGÉE DU GRAND CONSEIL

La clause du besoin pour les cafés est maintenue

Suite de la première page

privilege qui doit disparaître. L'intervenant profita de l'occasion pour rappeler sa motion en faveur d'une école hôtelière à créer en Valais.

MM. Mengis, président de la commission et W. Loretan, chef du département, apportèrent les dernières explications d'ordre général sur le sens et la portée de la loi avant que M. Clovis Riand, président de l'Assemblée, puisse constater que l'entrée en matière, non combattue, était donc acceptée.

Clause du besoin 70 oui, 41 non, 3 abstentions

Les premiers articles de la loi ne provoquèrent aucun débat notable. On se contenta de faire la dernière toilette du texte, la commission et MM. Jean Maistre, Raymond Fellay et Gérard Perraudin s'y employant avec succès. Comme prévu, c'est à l'article 16 que le débat s'anima. Clause du besoin ou non ?

L'essentiel de la loi

Le rapport de M. Prosper Bagnoud, au nom de la commission, fait le tour du problème posé par la révision de la loi de 1916 et s'attarde avec raison sur le « point chaud » de la clause du besoin. Voici, pour l'information complète à laquelle le public a droit, l'essentiel de ce rapport de M. Bagnoud :

« Il y a une année, mois pour mois, nous nous trouvions dans cette même salle pour délibérer sur le même objet en premier débat. Aussi, je ne m'attarderai pas sur de longs préliminaires vous rappelant que la loi qui nous régit dans ce domaine actuellement a vu le jour en 1916. Par la suite, plusieurs arrêtés, décisions du Conseil d'Etat, ordonnances, règlements ont été promulgués au fur et à mesure des besoins dictés par les circonstances. Cette multiplicité des textes légaux ne facilite pas pour l'usager la consultation des dispositions qui lui sont applicables.

Personne ne conteste que le régime actuel est dépassé et aussi rien d'étonnant que plusieurs députés, à différentes reprises, ont demandé la modification de la loi actuelle sur les auberges.

Le Conseil d'Etat ne s'est pas fait prier bien longtemps pour mettre sur pied un premier projet de modification de la loi de 1916 qui, soumis à la votation populaire le 1^{er} février 1970, fut rejeté par 8198 oui contre 18406 non. La raison principale qui a provoqué indiscutablement le refus populaire à l'époque c'est l'introduction dans la loi des articles 59 et 60 traitant des taxes de séjour et des taxes de tourisme.

Malgré le refus net du premier projet, la nécessité d'une refonte de la loi de 1916 n'est mise en cause par personne.

Rien d'étonnant donc que déjà en octobre 1972, le conseiller d'Etat Loretan, avec son dynamisme habituel, chargea un groupe de travail composé du juge cantonal Gérard Emery, MM. Gaston Biderbost et Ernest Zufferey, d'élaborer le projet que nous som-

M. Wuilloud, pour le groupe radical, plaida la suppression d'un article protectionniste, qui n'a aucune raison de subsister si ce n'est pour accorder un privilège et pour permettre le jeu de la spéculation.

Du côté des abolitionnistes se rangèrent, avec le groupe radical, MM. Richard Bonvin, Maurice Clivaz, André Mabillard, Bernard Morand. De l'autre côté de la barre, on argumenta tout aussi ardemment en faveur du maintien de la clause. On y trouvait tout d'abord le Conseil d'Etat, la majorité de la commission ainsi que MM. Pierre Moren, Gérard Perraudin, Peter Steffen, Etienne Perrier, M^{me} Marie-Jo de Torrenté et M. P.-N. Julien posèrent des questions concernant la future loi fédérale qui imposera la clause du besoin pour la vente de boissons distillées et concernant le transfert d'une patente en cas d'héritage de père en fils.

Au vote final, 70 députés se prononcèrent pour la clause du besoin, 40 contre. Il y eut 3 abstentions déclarées.

mes appelés à étudier et à voter en deuxième débat. Il est peut-être utile de rappeler que préalablement les organismes économiques intéressés avaient été consultés et que lors de l'élaboration du projet, on a tenu compte de leurs suggestions.

Je pense ne pas me tromper en disant que tous les députés ici présents se souviennent parfaitement des délibérations vivantes des premiers débats. D'autre part, vous avez eu la possibilité de prendre connaissance du mémorial y relatif. Aussi, je me bornerai, dans mon rôle de rapporteur, à vous donner connaissance des réponses aux questions essentielles posées lors des premiers débats, mais laissées au soin de la deuxième commission.

Pour la clarté des débats, je crois qu'il convient de préciser que le projet de loi dont il est question en ce moment comprend sept chapitres dans l'ordre suivant :

1) Champ d'application, de l'art. 1 à l'art. 5 ; 2) Etablissements publics et d'hébergement touristique, de l'art. 6 à l'art. 55 ; 3) Commerce au détail de boissons alcooliques, de l'art. 56 à l'art. 65 ; 4) Permis spéciaux, de l'art. 66 à l'art. 70 ; 5) Danse, de l'art. 71 à l'art. 80 ; 6) Dispositions pénales, de l'art. 81 à l'art. 85 ; 7) Dispositions transitoires et finales, de l'art. 86 à l'art. 90.

Pour éviter des questions qui pourraient être soulevées au sujet des délais prévus et pour aller à l'encontre d'un vœu émis par le député François-Joseph Bagnoud, lors des premiers débats, nous vous informons qu'en vue d'harmoniser les délais de recours sur le plan cantonal, l'art. 87 de la présente loi dans les dispositions transitoires et finales prévoit justement que tous les recours prévus dans la loi sont soumis aux dispositions de la procédure administrative, par-devant le Conseil d'Etat et ses départements.

Vente de vins dans des caveaux

Le député Charly Darbellay, lors des premiers débats, avait demandé de prévoir la

possibilité pour les vignerons de procéder à des dégustations et des ventes de vins dans des caveaux aménagés à cet effet. La commission, d'entente avec le Conseil d'Etat, a répondu favorablement à cette proposition. Voilà pourquoi elle vous propose, à l'art. 6, l'adjonction d'un second paragraphe disant ceci :

« N'est pas soumis à patente l'exploitation d'un centre de dégustation de vins valaisans aux conditions prévues par le règlement d'exécution ».

Au règlement d'exécution, la commission a proposé d'ajouter la phrase suivante : « Un ou plusieurs encaveurs peuvent aménager dans leur cave ou dans le vignoble, un lieu de dégustation payante de vins valaisans qu'ils encavent. Ils ne peuvent faire aucune restauration et ne servir d'autres aliments que du pain, du fromage, de la viande séchée et des fruits secs ».

Clause du besoin

Comme il fallait s'y attendre, le débat au sujet de l'art. 16 donna lieu à de longues délibérations au sein de la commission. Tous les arguments pour ou contre le maintien de la clause du besoin ont été soulevés. Finalement, la commission, par 6 voix contre 4 et 1 abstention, a décidé de vous proposer le maintien de la clause du besoin, donc le maintien de l'art. 16 qui prévoit : « La patente H ne sera délivrée que si l'ouverture de l'établissement correspond à un besoin dans le sens de l'art. 32 quater de la Constitution fédérale ». Je vous rappelle que l'art. 32 quater de la Constitution fédérale prévoit la restriction destinée à assurer le bien-être public, dans le cas particulier, la lutte contre l'alcoolisme.

La commission a cependant voulu tenir compte le plus possible des interventions faites par les députés au cours des premiers débats. Or, il s'avère, comme vous le savez très bien, qu'une forte minorité, 40 contre 55 se sont prononcés pour supprimer la clause du besoin. Un argument, et non le moindre, en faveur de la suppression de la clause du besoin est le fait que le maintien de cette clause favorise les spéculations, elle est l'objet de marchandage et favorise l'octroi de privilège. Un autre argument soulevé par les partisans de la suppression de la clause du besoin est le fait que la loi de 1916 n'a pas atteint le but visé, puisqu'en Valais nous avons le plus grand nombre de cafés-restaurants par rapport à la population.

La commission, pour les raisons que vous connaissez et qui sont tout à fait défendables, a maintenu la clause du besoin. Cette clause a été maintenue pour les nombreuses raisons développées au cours des premiers débats. Un argument en faveur du maintien de la clause du besoin, non soulevé, je crois, au cours des premiers débats au Grand Conseil, est le fait que la loi fédérale sur les alcools, actuellement en voie de préparation, prévoit la clause du besoin pour la vente au détail des boissons distillées. Par vente au détail, il faut entendre aussi bien la consommation sur place que la vente à l'emporter. Aussi, on se rend compte que dès l'entrée en vigueur de la loi fédérale, il faudra, même si nous supprimions la clause du besoin pour la patente H (café-restaurant), réintroduire la clause du besoin pour la vente des boissons distillées.

La commission, à la majorité de 6 contre 4 et 1 abstention, vous propose donc le maintien de la clause du besoin pour les patentes G et H. Elle a cependant voulu diminuer les conséquences néfastes provoquées par le maintien de cette clause, en particulier sur les deux points que je viens de mentionner. Elle a voulu dès lors, donner à l'autorité, les moyens d'intervenir lorsque la nécessité se fait sentir, afin d'exiger l'application de la loi, moyens que l'autorité n'a, semble-t-il, pas eus avec la loi de 1916.

Par cette proposition de modification, elle vise un deuxième but : éviter la spéculation dans le transfert des patentes.

Afin d'obtenir ces résultats, la commission vous propose à l'art. 16, troisième alinéa, la rédaction suivante :

« La clause du besoin n'est pas applicable lors du renouvellement d'une patente. Elle l'est en revanche lors du transfert d'une personne à une autre ou d'un bâtiment dans un autre. »

Avec ce nouveau texte, nous donnons à l'autorité la possibilité de contrôler à chaque transfert la façon avec laquelle l'établissement est tenu. En particulier lors de trans-

ferts trop nombreux, la clause du besoin peut postuler la fermeture de l'établissement. Donnons la possibilité à l'autorité de discuter cette clause du besoin.

D'autre part, si la clause du besoin est appliquée lors des transferts, ce que la commission, à l'unanimité vous propose, les spéculations seront beaucoup moins flagrantes dans ce domaine.

Il faut bien réaliser que dans la majorité des cas, la clause du besoin, lors des transferts, ne sera pas discutée, cela notamment lorsque l'établissement est très bien tenu et marche normalement. Par contre, comme on voit de nombreux cas en Valais, lorsque les tenanciers changent trop souvent, dans certains cas comme on l'a dit lors des premiers débats, « presque aussi souvent que les nappes de leur établissement », il faut que l'autorité ait les moyens de discuter la clause du besoin, afin de mettre de l'ordre dans cette profession. Voilà pourquoi la commission à l'unanimité vous propose de modifier l'art. 16, troisième alinéa. »

A suivre

Le pour et le contre de la clause du besoin

Toujours dans le but d'apporter au public la large information qu'il attend sur un point dont il discute beaucoup, nous allons tenter de sérier les arguments avancés pour et contre la clause du besoin, en plus de ceux évoqués dans le rapport de M. Bagnoud.

En faveur de la clause

- Le Valais serait le premier canton à tenter l'expérience de l'abandon de toute limite à l'ouverture de cafés.
- Ce libéralisme provoquerait une concurrence malsaine au niveau des prix et favoriserait la vente de boissons alcooliques étrangères, de vin surtout, à des prix mortels pour notre production indigène.
- La clause du besoin assure l'indispensable solidarité entre la production et la vente de nos vins.
- La prolifération de débits de boissons poserait des problèmes au niveau de la lutte contre l'alcoolisme et le maintien de l'ordre.
- Ceux qui profiteraient de l'abandon de la clause du besoin seraient les grandes surfaces de vente, qui se hâteraient de vendre au détail dans leurs établissements des vins très bon marché, donc étrangers.
- La clause du besoin telle qu'aménagée par la loi ne tient plus compte du nombre (numerus clausus). Elle est très souple et ne répond qu'au postulat, fixé par la Constitution fédérale, de la recherche du BIEN PUBLIC.
- A l'heure où l'Etat est appelé à injecter des millions pour relancer l'économie, son rôle est-il de provoquer les inévitables faillites qui résulteraient d'une concurrence sans limites ?
- Une loi fédérale en préparation introduirait la clause du besoin pour la vente de

boissons distillées. Il faudrait alors que le Valais fasse marche arrière.

Contre la clause

- Elle constitue un privilège au bénéfice des seuls cafetiers. Si on la maintient, pourquoi d'autres secteurs économiques ne revendiqueraient-ils pas une protection identique ?
- A défaut d'arguments sur le plan moral, la clause du besoin constitue un acte de protectionnisme économique qui ne repose sur aucune base solide.
- On serait mieux inspiré, au lieu de protéger, d'exiger de meilleures prestations de la part des tenanciers d'établissements publics qui sont, chez nous, les avant-postes du tourisme. Ceci remplacerait cela, par une élimination rationnelle, non par une sélection artificielle.
- Ramenée au seul critère général du BIEN PUBLIC, la clause du besoin ouvre la porte à l'interprétation, donc à l'arbitraire.
- Les prix du vin trop chers dans nos cafés sont le premier obstacle à la consommation. Or, cette cherté est une conséquence du privilège accordé aux cafetiers.
- Le problème des vins étrangers ne saurait être résolu par une loi cantonale. C'est au niveau fédéral, par la révision du statut du vin, qu'il faut agir.
- La lutte contre l'alcoolisme n'a jamais abouti à rien par le canal de la clause du besoin. Celle-ci ne subsiste donc qu'au titre de protection sans fondement d'une profession.

★

C'est au terme de cet échange d'arguments qu'est intervenu le vote maintenant la clause du besoin, dont nous avons donné le résultat ci-dessus.

Procédure et juridiction administrative FEU VERT UNANIME

L'après-midi d'hier fut consacré à l'étude en deuxième lecture du projet de loi sur la procédure et la juridiction administratives. La commission (M. Richard Gertschen, président, M. Joseph Blatter, rapporteur) a examiné avec soin les sept parties de ce projet, en s'attardant sur les points ayant donné lieu à des divergences. Posant en principe que la loi couvre toute décision administrative lézant l'intérêt d'un citoyen, quelle que soit l'autorité ayant pris cette décision, la commission ne voit aucune raison d'exempter les communes de la juridiction prévue. Elle s'est prononcée aussi sur les critères de qualité pour recourir et sur la fameuse clause générale (art. 73) au sujet de laquelle elle apporte une formule toute neuve.

Point chaud : le tribunal

Intégré au Tribunal cantonal ou indépendant ? Par 7 voix contre 4, la commission propose un tribunal indépendant.

Tribunal uniforme ou mixte ? Par 6 voix contre 4, la commission s'est prononcée en faveur d'un tribunal composé uniquement de magistrats (uniforme), son avis étant qu'en Valais on préfère cette formule.

Combien de juges ? Par 6 voix contre 5, la commission propose que le tribunal soit formé de 5 juges et de 3 suppléants. Elle propose aussi de supprimer la compétence accordée au Grand Conseil d'augmenter le nombre de juges.

★

La discussion sur l'entrée en matière porta surtout sur l'organisation du tribunal. M. Nicolas Stoffel, pour le groupe DC du Haut, annonce que celui-ci votera pour le

projet, en dépit de son avis favorable à un tribunal intégré (Chambre du Tribunal cantonal).

M. Pierre Moren, pour le groupe DC, soutint l'idée de 3 juges permanents (3 suppléants) chargés de présider des cours formées, de cas en cas, d'assesseurs non permanents. Il s'agit d'une formule nouvelle, qui a fait ses preuves dans d'autres domaines.

Le groupe radical, par M. Ch.-M. Crittin, se déclare partisan d'un tribunal indépendant, formé de 5 juges professionnels.

Le groupe socialiste, par M^{me} Vannay, apporte son appui au projet et souhaite simplement que le nombre de juges du tribunal soit suffisant.

M. René Zuber (chr.-soc. Haut) déclare que le groupe est favorable à la solution d'un tribunal formé de 3 juges permanents et d'assesseurs non permanents, solution moins coûteuse et intéressante plus directement le peuple à la justice administrative.

M. Gérard Perraudin (MSI) n'accepte pas que l'on parle d'économies quand il s'agit d'assurer la protection juridique du citoyen et se prononce en faveur de 5 juges professionnels. Il ne veut pas entendre parler d'assesseurs, « ces apprentis qu'une partie de la cause peut cultiver à son gré ». Ce qui lui valut une réplique de M. Moren, rapportant des cas où ces assesseurs, spécialistes des matières en cause, se sont montrés bien meilleurs juges que des juristes profanes en ces matières !

Non combattue, l'entrée en matière fut votée tacitement, après les explications finales apportées à l'Assemblée par M. Richard Gertschen, président de la commission et M. Arthur Bender, chef du département.

L'examen des premiers articles ne donna pas lieu à de notables interventions et l'on avança ainsi rapidement, hier soir, dans l'étude du projet. **Gérald Rudaz**

LA FIDÉLITÉ, HONNEUR DU CATHOLIQUE

Suite de la première page

rence avec elle-même, ou mieux, ligne de la cohérence avec ses principes tels qu'ils se trouvent dans l'évangile, et avec ses applications, telles qu'elles sont dans la recherche de la sainteté de ses enfants.

Un autre mot est peut-être plus expressif : fidélité. C'est une parole sacrée et vigoureuse, qui a deux visages, par rapport au temps : la fidélité regarde le passé, le point de départ, la source, qui est le Christ et elle regarde l'avenir, le temps qui vient et qui passe, qui consume et dévore tout, sauf elle, la fidélité, qui demeure et veut demeurer. Elle n'est pas apathique, ni immobile, ni insensible à l'évolution des choses et des besoins, mais elle est toujours vivante et égale à elle-même et toujours prête à s'insérer dans l'histoire, pour lui donner une orientation, un sens, un processus, qui est un vrai progrès. Telle est la fidélité.

Celui qui tiendra jusqu'au bout

A nous de nous armer de cette vertu, si nous voulons valoriser l'héritage du passé pour les acquisitions futures. On la classe parmi les vertus dérivées de la vertu cardinale de force : la fidélité est une manifestation de force, tout en étant, dans la vie pratique, liée aux vertus théologiques : à la vertu de foi, dont elle veut être une profession pratique et constante, et à la vertu de la charité, au service de laquelle elle peut

atteindre le sommet de la perfection chrétienne.

A maintes reprises l'Evangile fait l'éloge de la fidélité, conçue comme une logique qui coordonne la pensée et l'action : « Ce ne sont pas tous ceux qui disent : Seigneur, Seigneur qui entreront dans le royaume des cieux, mais celui qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux ». Ainsi s'exprime le Christ, qui d'autre part nous avertit à plusieurs reprises : « Celui qui tiendra jusqu'au bout, celui-là sera sauvé ». Echo de l'enseignement du Christ, l'apôtre dira qu'il faut être « solides par la foi ». On pourrait citer d'autres textes. Nous le savons, le catholicisme est un acte continu de fidélité, qui traverse l'histoire.

Mais nous devons faire attention ici à deux formidables objections, qui pourraient aujourd'hui ébranler notre fidélité, disons même notre identité chrétienne, si nous ne savons pas leur répondre.

Immuable dans un monde en évolution

C'est d'abord le vertige de la nouveauté, de la nouveauté pour elle-même, qui imprègne et domine la mentalité moderne. Témoins, bien plus, acteur, des transformations dans le domaine philosophique et social contemporain, l'homme d'aujourd'hui peut en arriver à penser que toute fixité est négative, et que toute mobilité est positive. On en arrive à confondre le

changement avec les pulsations de la vie. La révolution est le programme normal. La mode est l'interprète d'un printemps toujours nouveau. Tout change, tout évolue. La vérité elle-même ne devrait subir que cette seule, inexorable loi : le changement. Que ça puisse être là une observation que justifie l'instabilité de la créature, c'est-à-dire d'un être qui n'a pas en lui-même la raison suffisante de sa propre existence, personne sans doute ne le nie mais que cette volubilité substantielle puisse être appliquée à Dieu, à sa parole, donc à la révélation et à la foi, cela n'est pas admissible pour nous. C'est là, pouvons-nous dire, l'ineffable originalité du Christ, le Verbe éternel de Dieu descendu dans le flux de l'histoire humaine : « Le ciel et la terre, a proclamé Jésus, le Maître, passeront, mais mes paroles ne passeront pas ». Notre fidélité chrétienne peut trouver ici sa racine surnaturelle.

L'autre difficulté tient à la crainte que la fidélité paralyse l'action conforme aux contingences des temps et aux nécessités de l'amour. Il n'en est pas ainsi. La fidélité au Christ est une source inépuisable de renouveau, dans la logique des principes de l'Evangile. C'est une nouveauté vécue : « Nous pouvons toujours mener une vie nouvelle », écrit saint Paul. Que ce soit là notre souci. Ne nous laissons pas détourner de la fidélité, qui est l'honneur du catholicisme.

Georges Huber

Prix valables jusqu'à épuisement du stock

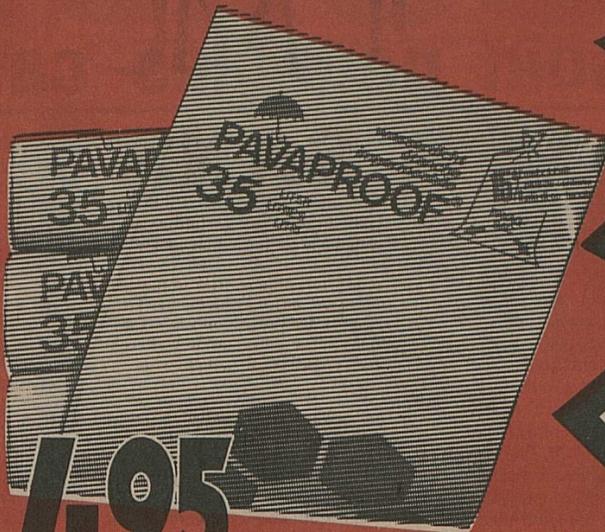


Chianti Franchi

4.95

capsule verte Fiasci 1,88 litre (100 cl 2.63³)

au lieu de 6.95



4.95

Sacs à déchet officiel 35 litres, 3 rouleaux à 20 pièces



1.95

Lait pasteurisé Brikpack, le litre



4.50
Concombres AMORA le verre de 1300 g poids net égoutté 860 g (100 g -.52³)

au lieu de 6.90



Apéritif Campari le litre

17.50

au lieu de 19.95



2.95

Bière Fischer d'Alsace Sixpack 6 x 33 cl (100 cl 1.48⁹)



Vin rouge français Lussac-St. Emilion Château Grezard 1973 ac la bouteille de 70 cl

4.25



2.75

Purée de pommes de terre (Stocki), 3 x 3 portions le paquet de 330 g (100 g -.83³)

Notre atout: les produits frais

Prix valables du 25 au 27. 3.76

Côtelettes de porc

1^{er} choix, 100 g

1.30

Cou de porc

1^{er} choix, 100 g rôti et en tranches

1.50

Jambon délicatesse

1^{er} choix, 100 g

1.50

Notre atout: les produits frais

Prix valables du 25 au 27. 3.76

Filet de carrelets

frais, 100 g

1.10

Fromage étranger Fontal

48 % mi-gras, 500 g

3.95

au lieu de 5.25

Oranges Jaffa

le sachet de 2,5 kilos

2.95

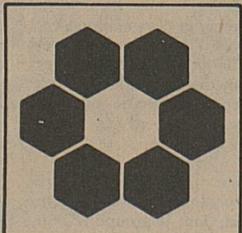
Grapefruits Jaffa

le filet de 7 pièces

2.50



Pendant tout le mois de mars nous vous accordons **10%** de rabais supplémentaire sur tout l'assortiment de soupes Knorr.



PLACETTE

Genève, Lausanne, Monthey, Morges, Nyon, Sierre, Vevey, Yverdon.

DE 1
A 7

Vendredi 26

Sion, théâtre de Valère (20 h. 30) : Madame Marguerite, de Athayde. Par les Nouvelles productions théâtrales. Avec, en vedette, la célèbre Annie Girardot.

C'est une manifestation du CMA, neuvième soirée dans le cadre des manifestations de l'abonnement.

Un spectacle qui vaut assurément le déplacement.

Samedi 27

Martigny, casino Etoile (20 h. 30) : soirée annuelle de la Chorale de Martigny. Direction Léon Jordan. Avec le concours du Petit chœur des écoles.

Remarque : la seconde partie sera assurée par le chœur des écoles sous la direction de M^{lle} Françoise Michellod, ainsi que par D. Zenklusen et P. Theux (guitaristes).

Monthey, salle de la Gare (20 h. 30) : soirée annuelle de la Chorale de Monthey, sous la direction de Jean-Marie Monnay. Avec le concours des Popody's (L. Richard) et du Vieux-Pays (A. Seppey).

Lundi 29

Sierre, hôtel de ville (20 h. 30) : récital de piano de Monique Fessler.

Au programme des œuvres de Haendel, Couperin, Rameau, Beethoven, Chopin.

N. Lagger

JEUDI MUSICAL

MUSIQUE SANS LIMITES

Souvent nous avons écrit ici le préjugé que portait à la musique le cloisonnement entre les différents genres, cloisonnement imposé, consciemment ou inconsciemment par le musicien amateur.

Se limiter à « sa » musique en négligeant les autres genres fait grand tort à la musique pratiquée. Chanteur et musicien pêchent ici par incompréhension, par naïveté même. Toute musique – pour parler simplement, quitte à choquer les esprits des professionnels – a trois éléments constitutifs : la mélodie, le rythme et l'harmonie. Et ce n'est que le choix que l'on fait quant à ces trois éléments qui détermine le genre de musique à laquelle vont nos préférences.

La mélodie

C'est là l'élément auquel l'enfant est assez rapidement sensible. On dira que c'est mélodieux, mélodique, que ça charme l'oreille. Les chansons populaires, les chansons pour enfants donc spéculent beaucoup sur la mélodie. Mais il y a aussi de célèbres mélodies classiques. Et si le jazz ne néglige pas la mélodie, la musique pop, bien souvent, l'ignore totalement.

On peut comprendre que, suivant l'âge, on a des préférences marquées pour ce qui concerne le rythme ou la mélodie. Si l'enfance est assez sensible à la mélodie, l'adolescence ne s'y intéresse guère. L'adulte par contre y revient.

Mais il est évident que la mélodie impose certaines règles sur le plan de l'interprétation. C'est ainsi que, pour ne citer qu'un exemple, elle donne priorité au thème et veut donc un accompagnement discret. Avis à tous les musiciens qui jouent d'un instrument « accompagnateur » !

Le rythme

Voici l'élément favori des jeunes. Les danses dites « modernes », le « pop » aussi, spéculent entièrement sur le rythme. Ce qui ne signifie pas que ce rythme soit absent de

la musique folklorique et classique. Parfois il y apparaît même plus subtile qu'en « pop ». Le jazz en fait un large usage sans négliger pour autant la ligne mélodique (surtout le jazz ancien). On constate assez généralement que les jeunes mettent le rythme à la base de toute bonne musique. Et ils se détournent de toute interprétation qui ne soit pas fortement rythmée. C'est évidemment une erreur d'appréciation qu'on peut éventuellement attribuer à l'âge.

Relevons pourtant que, même en musique classique, le rythme peut être l'élément thématique d'une œuvre. Il y a suffisamment d'exemples célèbres pour que nous n'y insistions pas.

D'autre part, dans une certaine musique dite « classique », le rythme peut être au service de la mélodie. Comme c'est d'ailleurs le cas de l'harmonie.

L'harmonie

Nous appellerons ici simplement harmonie, la superposition de plusieurs voix. Cet échafaudage – pour lequel les compositeurs de la Renaissance furent de grands maîtres – ne doit pas nuire ni au rythme, ni à la mélodie. Cacher la ligne mélodique par une harmonie surchargée ne serait pas de trop bon goût, encore qu'il faut bien comprendre

que l'harmonie veut donner à la mélodie une certaine expression très personnelle.

Avec les enfants, on parvient à la compréhension de l'harmonie grâce notamment au canon. Ici, la ligne mélodique peut servir de support (sur le plan technique s'entend) pour parvenir à réaliser l'harmonie. Celle-ci est plus difficilement accessible par les chanteurs que par les instrumentistes. Mais, paradoxalement, (je m'en réfère ici aux constatations que nous faisons à tous les concerts), ce sont les chanteurs qui la comprennent mieux que les instrumentistes.

Car, quand il y a harmonie, il y a superposition de voix, de registres. Et dès l'instant où il y a plusieurs registres, il faut discerner entre le registre qui a le thème (ligne mélodique) et les autres qui sont d'accompagnement.

De nombreuses fois il arrive – et c'est le cas (typique) du jazz – que les différents registres aient des fonctions bien distinctes : section rythmique, section mélodique. En faire une claire division est le gage d'une interprétation bien comprise. Il ne s'agit pas de croire que, parce que le rythme est bien en place, une fanfare jouera de façon irréprochable. L'équilibre entre les différents registres, l'harmonie, doit respecter les intentions de l'auteur qui espère aussi présenter une œuvre mélodique.

Ainsi, si un baryton joue parfaitement sa partition sur le plan rythmique, du début à la fin, sans faute, il n'aura pas pour autant accompli sa tâche dans les règles de l'art. Car, dans la partition, il aura eu à distinguer entre les parties typiquement d'accompagnement et les quelques rares autres où le thème lui est confié.

Le rôle du chef

Que ce soit en musique instrumentale ou vocale, le chef doit constamment rester attentif aux trois éléments de base de la musique. Il doit savoir quand le rythme doit céder la place à la mélodie, quand l'harmonie doit apparaître plus importante que le rythme, quand le rythme est l'élément essentiel. Et cela peut varier dans une même pièce ! D'où la nécessité pour le chef de bien étudier sa partition avant même de la soumettre à ses musiciens ou chanteurs.

Et lors des répétitions, il aura grand avantage à expliquer clairement à ses musiciens l'importance primordiale de tel ou tel élément. Il saura expliciter les intentions du compositeur, saura prier tel registre à s'effacer au profit de tel autre.

Rôle des musiciens

Quant aux musiciens ou aux chanteurs, qu'ils fassent entière confiance au chef. Laissez-lui le soin de donner « son » interprétation, même si celle-ci ne correspond pas à votre propre sensibilité.

Par ailleurs – c'est à mon avis primordial aussi bien pour le chef que pour le musicien – allons souvent aux concerts. Entendons ce que font les autres et surtout comment ils le font. Mais, de grâce ! n'allez pas seulement aux concerts de sociétés sœurs. Ne restez limités, ni à la musique de fanfare, à la musique de jazz, au classique ou à la musique vocale, ni à l'intérieur de ces domaines à une certaine catégorie ! Car vous ne progresserez pas !

Le chanteur aurait souvent avantage à aller entendre une fanfare, ne serait-ce que pour constater à quel point le rythme est respecté avec une surprenante aisance. Et l'instrumentiste de la fanfare et de l'harmonie gagnerait beaucoup à aller au concert classique ou à un concert vocal pour apprendre à dominer toutes les exigences d'une harmonie bien comprise laissant la ligne mélodique se développer dans les meilleures conditions.

Je crains malheureusement que nous soyons trop « spécialisés » dans notre genre. Et que, parce que nous refusons toute ouverture vers une musique autre, nous ne rendions pas assez service à « notre » musique que nous croyons dominer parfaitement.

Il y a beaucoup à apprendre ailleurs. Soyons suffisamment modestes pour le comprendre !

N. Lagger

DE 33
A 45

Wilhelm Friedemann Bach

Concerti N° 1 en ré majeur et N° 3 en mineur, pour clavecin, cordes et continuo.

Brigitte Haudebourg, clavecin
Orchestre Pro Arte de Munich
Direction : Kurt Redel

1 disque-album ARN 38292
Sous le label de Chefs-d'œuvre retrouvés, Arion publie ici une fort intéressante gravure de deux concerti de Wilhelm Friedemann Bach.

Fils aîné de Jean-Sébastien, Wilhelm Friedemann est considéré comme le plus doué des fils de J.-S. Bach. Et pourtant la vie ne l'a guère favorisé. Si on lui reconnaissait ses qualités de musiciens, sa réputation fut trop souvent ternie par des affirmations tenant davantage du roman que de la réalité.

Aussi, taciturne, peut-être un rien misanthrope (du moins aux yeux de certains), Wilhelm Friedemann s'est-il contenté de mener une vie un peu en retrait dans cette Allemagne agitée par diverses guerres.

Cet excellent musicien qu'on a toujours décrit comme étant « mal dans sa peau », nous donne ici deux concerti absolument remarquables. Et Arion eut raison de les grouper en une même gravure, ne serait-ce que pour montrer la différence de caractère entre le premier et le troisième concerto pour clavecin. Un peu à l'image de la vie de Wilhelm Friedemann. Pour réaliser cet enregistrement, il est fait appel à Brigitte Haudebourg et à Kurt Redel qui s'entendent à merveille pour assurer dans les meilleures conditions leur contrat.

Redel, on le connaît fort bien dans le monde de la musique, et plus particulièrement dans le répertoire discographique puisque de nombreux prix sont venus récompenser ses gravures. Quant à la claveciniste parisienne Brigitte Haudebourg, elle a déjà une grande carrière derrière elle. Elève de Marguerite Long, Jean Doyen, Marcel Delacour et de Robert Veyron-Lacroix, elle est titulaire du premier prix de Conservatoire national de Paris (1963) ainsi qu'à de nombreuses distinctions et prix lors de concours internationaux (Viotti, etc.).

Arion a fait appel à d'excellents interprètes pour nous retourner ces deux concerti, chefs-d'œuvre, il est vrai, trop souvent ignorés par les programmes des concerts.

Une gravure donc surtout intéressante parce que originale quant au contenu et parce que servie par d'excellents musiciens.

Voyez chez votre disquaire habituel !
N. Lagger

La mer. Kuoni a déjà choisi la vôtre.

Nous savons où elle est la plus belle. Nous connaissons les plages les plus propres, les eaux les plus claires, les baies les plus calmes, les hôtels les plus réputés. L'expérience, ça compte.

Costa Brava 8 jours dès Fr. 385.-	Costa del Sol 8 jours départs de Genève dès Fr. 460.-	Iles Canaries 8 jours départs de Genève dès Fr. 545.-
Ibiza 8 jours départs de Genève dès Fr. 360.-	Minorque 6 jours dès Fr. 385.-	Majorque 6 jours dès Fr. 315.-
Sardaigne du Sud 8 jours départs de Genève dès Fr. 645.-	Grèce Athènes Corfou Crète Rhodes 8 jours départs de Genève dès Fr. 595.-	Costa Smeralda 8 jours dès Fr. 395.-
Golfe d'Amalfi 8 jours départs de Genève dès Fr. 495.-		Ischia 8 jours départs de Genève dès Fr. 495.-
Sicile 5 jours dès Fr. 495.-	Corse 8 jours départs de Genève dès Fr. 555.-	Yougoslavie 8 jours dès Fr. 395.-
Roumanie 8 jours dès Fr. 395.-	Tunisie 8 jours départs de Genève dès Fr. 420.-	Ces prix minimum ne seront valables que pendant une période limitée. Vous en apprendrez davantage en parcourant le prospectus « Festival de vacances ».

Voyages Kuoni - à votre agence de voyages et dans chacune des 45 succursales Kuoni.
Succursales Kuoni dans votre région: Lausanne: 2, Grand Pont 205075. 11, rue Haldimand 202411.
Renens: 8, rue de la Mèbre 351155.



Les vacances - c'est Kuoni

026.8.2.76.71

Couple médecins
cherche
à louer à
Martigny

appartement
de 3 pièces

dès 1.776 dans im-
meuble ancien

Ecrire sous
ch. PY 351 643, à
Publicitas,
1002 Lausanne ou
tél. 021/25 62 72
ou 021/22 26 60

A louer à
Châteauneuf-Conthey

appartement
5 1/2 pièces

grand standing

Tél. 027/22 10 95

Ile Elba

Marina die Campo
Appartement de va-
cances, caravannes
au bord de la belle
plage de sable

Tél. 081/22 01 94

A louer à Sion
près de la gare

magnifique
studio
meublé

avec cuisine et bains
séparé, place de
parc et cave

Tél. 027/22 93 43
36-22766

A louer à Sion
bureau
4 pièces

Tél. 027/22 10 95

36-607

A louer, centre ville,
Sion, dans immeuble
résidentiel, 5 chaînes
TV

appartement
2 1/2 pièces

Grand living

Libre dès 1^{er} avril 76

Tél. 027/23 32 21
(heures de bureau)

Martigny

A vendre directe-
ment du propriétaire

magnifique
appartement
neuf

dans locatif de
moyenne importance

Offre sous
ch. P 36-900959, à
Publicitas, 1951 Sion

On achète

vignes

région Valais central

Tél. 027/22 14 02

36-22777

A vendre

1 vache
race d'Hérens

et

1 génisse
de reine

Tél. 027/58 13 02

36-300759

Nous cherchons à
louer à Martigny

appartement

tout confort, 4 1/2 pces
pour le 1.8.1976

S'adresser au :
026/2 38 17
(heures des repas)
36-400284

A vendre

vigne
de 250 m2

près de Plan-
Cersier

Tél. 026/2 32 60

36-400281

On cherche à louer

jardin

av. Fusion - Rosset-
tan - Martigny-
Bourg

Tél. 026/2 49 25
36-22802

A louer à
Châteauneuf-Conthey

appartement
4 1/2 pièces

Fr. 580.-

Tél. 027/22 10 95

36-607

A vendre

poules
en ponte

S'adresser au :
026/8 15 48

36-22749



L'INFORMATION DES CONSOMMATEURS

Prix avantageux durables

Sugus 125 g **1.35**

Cigarettes portugaises 12 sortes **1.-**

Cigarettes finlandaises 3 sortes **1.-**

Nouvelle baisse de prix

Fendant Rivmayer 1975 ~~5.95~~ **5.65**
Les Fils Maye SA, Riddes 7 dl

Gumpoldskirchner ~~4.45~~ **3.95**
Zierfandler Benediktinerhof 1973 7 dl
Mis en bouteilles dans la région de production

Œil-de-Perdrix 1974 ~~6.80~~ **6.20**
Neuchâtel Association de viticulteurs de la Côte Neuchâtoise, Cormondrèche 7 dl

Rioja Vamos ~~2.75~~ **2.50**
Vin fin d'Espagne Société Vinicole de Perroy SA 1 litre + dépôt - .40

Rosato Giannini ~~8.35~~ **7.95**
Vino rosato dei Colli Toscani A. Giannini, Serravalle Pistoiese, Fiasco 1,88 l

Chianti Colli Fiorentini ~~6.45~~ **5.95**
Denominazione di origine controllata Cantine Franchi S. Casciano, Florence
Mis en bouteilles dans la région de production Fiasco 1,88 l



Chianti Classico Brolio
Denominazione d'origine controllata 1972
Casa Vinicola Barone Ricasoli
Prix d'action
9.45
Bouteille de 1,75 l au lieu de ~~11.40~~

SUPER-DISCOUNT DENNER

Nouveau

Auto-Cola Bonbons



200 g

Prix d'essai
-.95

Nouveau

Primess Huile d'arachides pure



1 litre

Prix d'essai

2.90

Nouveau

Sonnalpa frit Graisse végétale pure



Teneur élevée en huile de tournesol pure de haute valeur

Prix d'essai

9.50

Bidon de 2 kg

Lapin de Pâques

Chocolat au lait



300 g

2.75

Chocolats Rast Paquet duo

Chocolat extrafin au lait des alpes



2 x 100 g

1.80

Chocolat extrafin au lait des alpes avec noisettes entières



2 x 100 g

2.-

VISION DENNER

tous les mercredis

dans les flashes publicitaires

- de 19.10 heures
- et après le téléjournal de 19.40 heures

DENNER

TABAK BON

BON de TABAC

BUONO di TABACCO

105 Rapports pro Stange Zigaretten

de 85 centimes par cartouche de cigarettes

di 85 centimes per stocca di sigarette

Samstag Sie die DENNER TABAK-BON

Collectez les BON de TABAC DENNER

Colleziante i BUONI di TABACCO DENNER

N'oubliez pas:

que pour chaque cartouche de cigarettes suisses au nouveau prix, vous obtenez

un bon de tabac DENNER d'une valeur de 85 centimes.

Ce bon vous sera remboursé si nous gagnons le procès que nous avons intenté à l'industrie suisse du tabac.

Genève
- 38, rue Prévost-Martin (Plainpalais)
- 43, rue de Lausanne (Les Pâquis)
- 81, rue de Lyon (Charmilles)

Carouge
15, avenue Praille

Lausanne
- 4, chemin d'Entre-Bois (Bellevaux)
- 143, avenue de Cour (Le Reposoir)
- 90, rue de Genève (Sébeillon)

Corsier s/Vevey
42, avenue Reller

Sion
7, rue des Cèdres
Monthey
20, avenue de la Gare

Martigny
51, route de Fully
Neuchâtel
43, rue des Sablons

Fribourg
55, Perolles
Porrentruy
16, rue Achille-Merguin

Yverdon
8, rue des Remparts
Payerne
12/14, rue de Lausanne

Bienne
- 44, rue de la Gare
- 48, rue du Moulin
- place de la Croix rue Alfred-Aebi (avec produits frais)

Moutier
2, rue du Moulin
La Chaux-de-Fonds
- place de la Gare

Hockey: les « mondiaux » du groupe B

PREMIÈRE DÉFAITE HELVÉTIQUE

Suisse - Norvège 3-7 (1-1, 2-2, 0-4)

Après avoir aligné quatre victoires consécutivement, l'équipe de Suisse de hockey sur glace a subi sa première défaite dans le cadre des championnats du monde du groupe B. A Bienne, devant 7000 spectateurs déçus, elle s'est en effet inclinée de manière surprenante face à la Norvège, qui s'est imposée par 7-3 (1-1, 2-2, 4-0), au terme d'une rencontre décevante.

Ainsi, une fois de plus, la dure loi d'un tournoi mondial a joué. Alors que la formation helvétique faisait figure de favori face à

une Norvège qui avait déjà subi trois défaites, elle a dû s'incliner. Rien n'est définitivement acquis à ce niveau. Mais la Suisse n'a tout de même pas compromis sa situation puisqu'elle peut encore parfaitement remporter la première place du classement final si elle parvient à battre la Roumanie.

Il faut relever que la Norvège a su admirablement tirer profit de la noire soirée des joueurs helvétiques. Bons patineurs, habiles dans le contre, les Norvégiens ont finalement construit un succès logique par rapport à la physionomie de ce match. Il faut dire que la Suisse s'est donné quelques handicaps.

Tout d'abord, elle dut sans cesse courir après le résultat. A trois reprises, elle parvint à égaliser avant de s'effondrer définitivement dans l'ultime période. De plus, les gardiens helvétiques ont éprouvé beaucoup de difficultés. Jorns céda même sa place à Grubauer après le deuxième but norvégien. Ce dernier, entré à la 29^e minute, ne put jamais trouver l'efficacité qu'il avait manifestée jusqu'ici. Enfin, Luthi se blessa à la huitième minute déjà. Zenhäusern le relaya, mais le premier bloc suisse perdit incontestablement de son homogénéité.

Cela relevé, il n'en demeure pas moins que l'équipe de Suisse, hier, a déçu. Manquant de réaction, de réussite aussi, elle a par ailleurs rarement montré de cette volonté qui lui avait permis de faire face à des situations difficiles précédemment. Sur le plan personnel, et mis à part quelques rares individualités comme Koelliker ou Horisberger, les joueurs suisses n'ont pas évolué à leur niveau. Dans ces conditions, il serait vain de vouloir incriminer tel ou tel élément. C'est bien sur le plan collectif que la formation helvétique a été dominée. Le mérite de la Norvège est d'avoir su profiter de cette méforme d'un soir.

Patinoire de Bienne. - 7000 spectateurs. - Arbitres: de Paepe (Be) - Hegedus (You). - Buts: 9^e Evestedal 0-1; 19^e Holzer 1-1; 27^e M. Johansen 2-1; 29^e Horisberger 2-2; 31^e Evestedal 3-2; 35^e Horisberger 3-3; 42^e Sethereng 4-3; 46^e Nielsen 5-3; 52^e Nielsen 6-3; 54^e Sethereng 7-3. - Pénalités: 3 x 2' contre la Suisse, 4 x 2' contre la Norvège.

Suisse: Jorns (29^e Grubauer); Meyer, Luthi (8^e Zenhäusern); Hofmann, Locher; Koelliker, Lohrer; Berger, Lott, Horisberger; Dubois, Turler, Holzer; Toni Neininger, Lindemann, Mattli.

Norvège: Goldstein; Martinsen, Nielsen; Malberg, Roy Jansen; Myhre, Birger Jansen; Sethereng, Skaare, Morten Johansen; Roeymark, Thorkildsen, Evestdal; Vidar Johansen, Haraldsen, Skar.

CLASSEMENT APRES LA SEPTIÈME JOURNÉE

1. Suisse	5	4	-	1	21-15	8	
2. Roumanie	5	3	1	1	24-17	7	
3. Yougoslavie	5	3	-	2	28-19	6	
4. Japon	5	3	-	2	18	15	6
5. Italie	5	2	1	2	20-22	5	
6. Norvège	5	2	-	3	16-15	4	
7. Hollande	5	2	-	3	12-22	4	
8. Bulgarie	5	-	-	5	17-31	0	

Japon - Yougoslavie 3-2 (1-0, 1-1, 1-1)

Roumanie - Italie 5-5 (2-1, 1-1, 2-3)

Hollande - Bulgarie 5-3 (0-0, 2-2, 3-1)

Assemblée générale du HC Sion

M. Roger Muller, nouveau président



C'est devant une nombreuse assemblée que le président en charge, M. Bernard Filippini, a ouvert les débats en saluant tout particulièrement la présence de M. Louis Maurer, délégué aux sports de la municipalité.

Les points inscrits à l'ordre du jour n'ont soulevé aucune objection.

Dans son rapport d'adieu - appelons-le ainsi - le président Bernard Filippini s'est plu à relever tout le plaisir qu'il a ressenti de se trouver durant quatre saisons à la tête du club, exprimé aussi combien cette expérience a été enrichissante pour lui.

Au chapitre des équipes, relevons l'excellent rapport du responsable Jean-Jacques Mingard, dont le dévouement à la cause du HC Sion en particulier, mais aussi à celle du sport en général, est admirable. Excellent compte rendu de la saison de la II^e équipe aussi qui, à défaut d'accumuler les points, sait promouvoir l'esprit de camaraderie.

Une fois encore, le trésorier Roger Muller a pu donner lecture des comptes avec une immense satisfaction, partagée par tous. N'est-il pas vrai en effet, que ceux-ci bouclent avec un bénéfice, ramenant la dette globale et cumulée du HC Sion au montant dérisoire de 3750 francs 20!

Comme il se doit, les comptes ont été approuvés et le responsable des finances chaleureusement félicité.

Le président étant démissionnaire en même temps que deux membres du comité, ce dernier se compose ainsi:

Président: M. Roger Muller.
Membres: MM. Marcel Berbier, Marcel Bridy, Roger Curdy, Jean-Jacques Mingard, Charly Morard, André Pochon, Michel Savioz et Pierre Vouilloz.

L'assemblée sait que M. André Pochon est gravement atteint actuellement dans sa santé, mais néanmoins le nomme. C'est donc à sa manière et avec confiance qu'elle lui souhaite ainsi ses meilleurs vœux pour un prompt et complet rétablissement!

Membre du comité depuis six saisons, Roger Muller reprend les destinées du club séduisant. Il faut le féliciter et s'en féliciter du même coup. Le HC Sion est entre de bonnes mains.

Au nom du club, M. Roger Muller a fait l'éloge du président sortant et lui a remis un cadeau bien mérité. Au nom de l'équipe, Fontannaz l'a fait à son tour.

Au chapitre des joueurs, rien de particulier. L'on sait que D'Amico nous revient la saison prochaine. Jimmy Rey, quant à lui - dont on souhaite tout autant que le comité qu'il reste fidèle au HC Sion - doit encore dire oui... Trois saisons déjà qu'il entraîne le club séduisant. Les longs déplacements, les absences en semaine, les charges professionnelles font qu'il puisse hésiter à s'engager encore...

Nous sommes néanmoins persuadés qu'il aura à cœur de donner une réponse affirmative afin que le HC Sion puisse envisager son avenir sous les meilleurs auspices.

Pour clore la séance, M. Louis Maurer a apporté les salutations et les vœux de la municipalité. Il était 21 h. 45.

But

FOOTBALL

Demi-finale de la coupe suisse GRASSHOPPERS - SERVETTE 2-1 (2-1)

Hardturm. - 3000 spectateurs. - Arbitre: E. Guignet (Yverdon). - Marqueurs: Gross (penalty 34' 1-0); Schnyder (37' 1-1); Bosco (47' 2-1).

Grasshoppers: Stemmer; Hans Niggli, Gross, Montandon, Thomas Niggli; Bosco (Seiler à la 85'), Grahn, Ponte; Cornioley (Fleury à la 30'), Santrac, Elsener.

Servette: Engel; Wegmann (Riner à la 80'), Guyot, Bizzini, Schnyder; Andrey, Hussner, Marchi, Zapico; Mueller, Pfister (Barriquand à la 60').

Après la large victoire (6-2) obtenue aux Charmilles, le FC Servette ne paraissait pas devoir être en difficulté au Hardturm. Ce match retour des demi-finales de la coupe de Suisse, privé de tout suspense, n'attira que 3000 spectateurs.

Les Grasshoppers ont livré un baroud d'honneur qui leur a valu une petite compensation avec un succès étonnant de 2-1 (mi-temps 1-1), qui ne remettait pas en cause la qualification des « grenat ».

En cette froide soirée, Elsener fit à nouveau valoir son talent dans les rangs zurichois. Pour sa rentrée, Grahn, qui remplaçait Barberis, suspendu, s'efforça d'apporter un peu d'ordre en défense.

Comme les Servettens faisaient preuve d'une grande retenue, la tâche des arrières zurichois fut cette fois assez aisée.

Procédant généralement en ordre dispersé, les « Sauterelles » ont une nouvelle fois déçu sur le plan collectif. Le buteur Santrac n'a pas trouvé grâce face à Bizzini, bien que l'international servettien, à l'instar des quatre autres Genevois sélectionnés n'ait pas forcé son talent.

Les résultats à l'étranger

Matches de qualification pour le tournoi olympique:

● A Vienne, Autriche - Allemagne de l'Est 0-2 (0-1). - Classement du groupe 3: 1. RDA 3/5; 2. Tchécoslovaquie 2/2; 3. Autriche 3/1.

● A Istanbul, Turquie - Espagne 0-0. - Les Espagnols, qui comptent trois points d'avance dans ce groupe 3 avant le dernier match Bulgarie - Turquie, sont qualifiés pour Montréal.

Match de qualification pour le tournoi juniors UEFA:

● A Metz, France - Malte 1-0 (mi-temps 0-0). - Déjà victorieuse à l'aller (3-1), la formation française est qualifiée pour le tour final qui aura lieu en Hongrie du 28 mai au 6 juin prochain.

● Championnat de Yougoslavie: Etoile Rouge - Vardar Skopje 3-1; Zeljeznica Sarajevo - Partizan Belgrade 1-3; Radnicki Nis - Borac Banja Luka 0-0; FK Rijeka - Radnicki Kragujevac 1-1; Dinamo Zagreb - Celik Zenica 3-1; Buducnost Titograd - Sloboda Tuzla 1-0; Velez Mostar - FC Sarajevo 0-1; Vojvodina Novi Sad - OFK Belgrade 1-0; Olimpija Ljubljana - Hajduk Split se joue aujourd'hui. - Classement: 1. Partizan 21/32; 2. Etoile Rouge 21/31; 3. Dinamo Zagreb 21/28; 4. Hajduk Split 20/27; 5. Vojvodina 21/23.

Bulgarie - URSS 0-3

A Sofia, l'URSS a nettement battu la Bulgarie par 3-0 (mi-temps 1-0) en match international amical. Les buts ont été marqués par Onitchenko (13'), Minnaev (75') et Blokhine (83').

Pologne - Argentine 1-2

A Chorzow, devant 70 000 spectateurs, l'Argentine a battu la Pologne par 2-1 (mi-temps 0-0). Les buts ont été marqués pour l'Argentine par Scotta (62') et Houseman (69') et pour la Pologne par Kmiecik (56').



Schnyder, auteur du seul but genevois, est sans doute l'homme en forme du FC Servette, en ce début de second tour.

Définitif: Chapuisat au FC Zurich

Le FC Zurich et le Lausanne Sports communiquent qu'après entente entre les deux clubs et l'intéressé, Pierre-André Chapuisat a été transféré au FC Zurich, où il pourra jouer dès le début de la prochaine saison.

Après avoir été évincé du Lausanne Sports, Chapuisat avait signé avec le FC Zurich, mais il restait à enregistrer l'accord entre les deux clubs. Cet accord a été signé hier après-midi à Berne.

● Championnat d'Angleterre de 1^{re} division: Derby County - Stoke City 1-1.

● Championnat de Belgique de 1^{re} division: FC Malinois - Lokeren 0-2; RWDM Molenbeek - Antwerp 0-0; Beerschot - SC Charleroi 4-1; FC Liégeois - Standard Liège 4-2; La Louvière - AS Ostende 3-1; SK Lierse - Anderlecht 0-0; SK Beveren - RC Malines 2-1; Club Bruggeois - Berchem 2-0; Beringen - FC Bruggeois 0-1. - Classement: 1. FC Bruggeois 29-42; 2. Lokeren 29-37; 3. Beveren 29-36; 4. Anderlecht 28-35; 5. Molenbeek 28-35.

● Coupe d'Europe des « espoirs », à Edimbourg: Ecosse - Hollande 2-0 (2-0) après prolongations. - La Hollande, qui avait triomphé sur le même score au match aller, est qualifiée aux pénalités (4-3) pour les demi-finales.

● Coupe d'Ecosse, demi-finale: Patrick Thistle - Glasgow Rangers 0-1.

● Match international à Dublin: Eire - Norvège 3-0 (2-0).

Pays de Galles - Angleterre 1-2 (0-0)

Organisé pour le 100^e anniversaire de la Fédération galloise, ce match international amical s'est déroulé à Wrexham en présence de 20 000 spectateurs. La formation anglaise, qui comprenait huit néophytes, s'est imposée sur le score de 2-1 (mi-temps 0-0).

Les trois buts survinrent dans les 18 dernières minutes. A la 72^e minute, Kennedy (Liverpool) puis Peter Taylor (Crystal Palace, 3^e division) à la 81^e minute, donnaient l'avantage à l'équipe à la rose. Une minute avant la fin, Alan Curtis, qui joue en quatrième division à Swansea, sauvait l'honneur pour les Gallois, lesquels défendront seuls le prestige des Iles britanniques en quarts de finale du championnat d'Europe des nations.



CYCLISME

Merckx toujours leader de la Semaine catalane

La troisième étape de la Semaine catalane, Organa - Marrtorell (189 km), est revenue à l'Italien Daniele Tinchella.

Leader du classement général, Eddy Merckx, deuxième dans le même temps, conserve la première place. Les Suisses Joseph Fuchs et Roland Schaer ont terminé parmi les dix premiers.

Classement de la 3^e étape: 1. Daniele Tinchella (It) 5 h. 39'19"; 2. Eddy Merckx (Be); 3. Javier Elorriaga (Esp); 4. Vilmo Francioni (It); 5. José E. Cima (Esp); 6. Joseph Fuchs (S) 7. Manuel Esparraza

(Esp); 8. Roland Schaer (S) 9. Ramon Medina (Esp); 10. Pedro Torres (Esp), même temps.

Classement général: 1. Eddy Merckx (Be) 15 h. 12'21"; 2. Gonzalo Aja (Esp) à 10"; 3. Giuseppe Perletto (It) à 15"; 4. Joseph Fuchs (S) à 33"; 5. Gerry Clively (Aus) à 40"; 6. Juan Pujol (Esp) à 47"; 7. José Martins (Por) à 49"; 8. Joaquim Agostinho (Por) à 53"; 9. José Pessarrodona (Esp) à 1'16"; 10. Pedro Torres (Esp) à 1'25".

Merckx au Tour de Romandie

La participation d'Eddy Merckx au 30^e Tour de Romandie (4-9 mai) était acquise depuis plusieurs mois. Vainqueur en 1968, mais 14^e l'an passé après les péripéties que l'on connaît, l'ex-champion du monde avait une revanche à prendre. Outre Merckx, l'équipe « Molteni - Campagnolo » comprendra Joseph Bruyère, Joseph de Schoenmaker, Edouard Janssens, Cees Bal et Joseph Borguet.

Une étape du Tour de Suisse à Soleure

Pour la sixième fois, la ville de Soleure accueillera une étape du Tour de Suisse, le 17 juin, soit la veille de l'arrivée finale à Morat.



BOXE

Kakolewicz challenger d'Adinolfi

A la suite du renoncement du Norvégien Harald Skog, l'EBU a désigné l'Allemand Leo Kakolewicz comme challenger officiel de l'Italien Domenico Adinolfi, champion d'Europe des mi-lourds. Pour ce championnat, l'EBU a fait appel aux offres de bourses qui devront parvenir à son siège à Rome avant le 7 avril. Le combat devra avoir lieu avant le 7 mai.



SKI

La coupe d'Europe Victoire française en Corno Scale (Italie)

La Française Périenne Perlen a remporté le slalom spécial de Corno Scale (Italie) comptant pour la coupe d'Europe.

1. Périenne Perlen (Fr) 1'28"62; 2. Maria Schlechter (Aut) 1'28"64; 3. Jana Soltysova (Tch) 1'28"76; 4. Marta Pieton (Pol) et Ingrid Eberle (Aut) 1'29"38; 6. Elfi Deußl (Aut) 1'29"52; 7. Christine Maier (Aut) 1'29"74; 8. Michela Schaffer (Aut) 1'29"90; 9. Sonia Poccianti (It) 1'30"11; 10. Brigitte Glur (S) 1'30"25.

Classement intermédiaire de la coupe d'Europe féminine après ce slalom spécial: 1. Gabi Hauser (Aut) 85 points; 2. Andrea Vorderegger (Aut) et Thea Gamper (It) 66; 4. Marta Pieton (Pol) 64; 5. Brigitte Schroll (Aut) 56; puis: 18. Brigitte Briand (S) 35; 20. Brigitte Glur (S) 32.

LES « WORLD SERIES » À HUNTER MOUNTAIN Lise-Marie Morerod chez les dames

La Suissesse Lise-Marie Morerod a remporté le slalom spécial des « World Series » avec le temps total de 115"61 devant la Française Patricia Emonet (115"98) et l'Autrichienne Monika Kaserer (118"68).

La France gagne la course par équipes et l'Italie conserve la première place du classement général.

Classement du slalom spécial féminin: 1. Lise-Marie Morerod (S) 115"61 (58"15/57"46); 2. Patricia Emonet (Fr) 115"98 (60"26/55"72); 3. Monika Kaserer (Aut) 118"68 (59"86/58"82); 4. Cindy Nelson (E-U) 118"70 (60"60/58"10); 5. Fabienne Serrat (Fr) 118"73 (60"87/57"86); 6. Christa Zechmeister (RFA) 119"11 (60"28/58"83); 7. Pamela Behr (RFA) 119"14 (60"42/58"72); 8. Jamie Kurlander (E-U) 119"99 (61"21/58"78); 9. Wilma Gatta (It) 120"24 (61"16/59"08); 10. Dagmar Kuzmanova (Tch) 121"58 (61"49/

60"10); 11. Bernadette Zurbriggen (S) 121"73 (61"49/60"24); 12. Muriel Mandrillon (Fr) 122"09; 13. Maria Epple (RFA) 122"24; 14. Viki Fleckenstein (E-U) 125"46; 15. Martine Couttet (Fr) 125"93.

La Suissesse Marie-Thérèse Nadig a été éliminée dans la deuxième manche.

Par équipes, victoire de la France avec 11 points devant la Suisse 8, l'Autriche et les Etats-Unis 6 et l'Allemagne fédérale 5.

Piero Gros chez les messieurs

L'Italien Piero Gros a remporté le slalom spécial masculin comptant pour les « World Series » à Hunter Mountain.

Le succès de Gros est complété par celui de l'Italie au classement par équipes. Slalom spécial de Hunter Mountain: 1. Piero Gros (It) 108"93 (57"05 et 51"88); 2. Fausto Radici (It) 109"11 (56"57 et 52"54); 3. Gustavo Thoeni (It) 109"55 (56"36 et 53"19); 4. Gary Adgate (EU) 109"72 (56"42 et 53"30); 5. Willy Frommelt (Lie) 110"24 (57"13 et 53"11); 6. Bruno Noeckler (It) 110"73 (56"72 et 53"65); 7. Christian Neureuther (RFA) 110"48 (57"49 et 52"99); 8. Walter Tresch (S) 110"68 (57"64 et 53"04); 9. Diego Amplatz (It) 110"80 (57"05 et 53"75); 10. Wolfgang Junginger (RFA) 110"89 (57"06 et 53"83); 11. Peter Luescher (S) 111"30 (57"12 et 54"18); 12. Jan Bachleda (Pol) 111"62; 13. Greg Jones (EU) 111"73; 14. Torsten Jakobsson (Su) 111"75; 15. Klaus Heidegger (Aut) 111"96.

Annonces diverses



Voici le symbole des voitures d'occasion testées par les Agents Volvo. Ce symbole prouve que le véhicule a subi les 41 contrôles prescrits par Volvo. Il signifie aussi pour vous: économie de temps, d'argent et de tourments. La garantie est valable dans toute la Suisse, chez n'importe quel Agent Volvo de votre choix.

Volvo 144 DL, jaune	1974	50 000 km
Volvo 144 DL, orange	1974	23 000 km
Volvo 144 GL Gold mét.	1974	28 500 km
Volvo 145, blanche	1973	45 300 km
Volvo 144, blanche	1971	76 000 km
Datsun 200 L grise	1975	12 000 km
Audi 60 L beige	1970	60 000 km

Garage de l'Aviation S.A., Sion

MM. Vultaggio Frères
Agence VOLVO



Tél. 027/22 39 24 et 22 97 40

C'est jaune, rectangulaire, avec une fente: c'est là le moyen le plus commode et le meilleur marché de régler vos factures.

On trouve en Suisse 19 022 boîtes aux lettres. Vous avez donc 19 022 fois l'occasion de régler vos factures.

A condition d'avoir un compte de chèques postaux.

Si ce n'est pas le cas, permettez-nous de vous rappeler que votre dentiste, votre employeur, votre banque, votre propriétaire, votre assurance, votre caisse-maladie, les services industriels et quelque 600 000 autres usagers en ont un. Ce qui leur permet de vous envoyer leurs factures avec des bulletins de versement.

Vous devez d'abord les remplir.

Et vous rendre ensuite à la poste.

Et tout ça seulement pour payer vos factures!

Ce serait tellement plus facile avec un compte de chèques postaux.

Vous n'avez qu'à remplir les avis de virement (opération beaucoup plus simple et plus rapide qu'avec les bulletins de versement). Vous établissez un chèque postal pour le montant total. Vous insérez le tout dans une enveloppe avec adresse imprimée que vous glissez, sans l'affranchir, dans la prochaine boîte aux lettres. Un point c'est tout.

Ce n'est là que le premier des avantages offerts par un compte de chèques postaux. Il y en a bien d'autres.

Vous pouvez prélever des montants jusqu'à 2000 francs à 4000 offices de poste. Même le samedi matin.

Cela ne vous coûte pas un centime.

Vous recevez au milieu du mois un relevé de votre compte.

Cela ne vous coûte pas un centime.

Vous pouvez faire débiter automatiquement vos factures de gaz, d'eau, d'électricité, de téléphone, de radio et TV.

Cela ne vous coûte pas un centime.

Vous pouvez même maintenant effectuer des virements sur comptes de chèques postaux dans 15 pays.

Cela ne vous coûte pas un centime.

Vous jouissez pour votre argent d'une garantie de l'Etat et vous êtes à l'abri du vol, des incendies, des pertes et des agressions.

Cela ne vous coûte pas un centime.

Vous pouvez enfin disposer en tout temps de la totalité de votre compte.

Si vous arrivez maintenant à la conclusion que l'ouverture d'un compte de chèques postaux en vaut la peine, pensez à cette dernière chose:

Cela ne vous coûte pas un centime.

MEUBLES MIGRO

AOSTE/Italie

- Rue Gramsci 32, tél. 0039-165/2289 (au centre d'Aoste, près du palais du Gouvernement)

- Reg. Sogno Saint-Christophe tél. 0039-165/41491

vous offre la qualité du meuble

Garantie et service après vente assuré. Douane et livraison à domicile à notre charge



... il annonce le printemps

Visitez-nous dans notre nouveau local!

Sommelières...
Vendeuses...
Infirmières...
et ménagères

Vous trouverez chez nous le plus grand choix en chaussures et sandalettes orthopédiques, dames et enfants et vous supprimerez la fatigue de vos jambes et de vos pieds!

Rue des Vergers 4

SION
Tél. 027/22 80 35

(Consultation gratuite)



Et pour les moins chanceux, fabrication sur mesure de supports plantaires et chaussures orthopédiques

Y&R

Pour
Fr. 135 000.-

faites construire votre VILLA «clé en main» 270 m2 avec combles et sous-sol

GITE S. à r.l.
1411 Villars-Burquin
Tél. 024/71 18 10

A vendre

meublé de restaurant ainsi que matériaux de démolition

Pour visiter tél. : 026/7 22 19 - 7 26 24
J. Casanova
36-22727

A vendre

guérites en bois pavillons de jardin

André Fournier & Cie SA
Menuiserie, charpente, Sion
Tél. 027/22 33 34
36-22516

Durant les loisirs...
La lecture pour s'instruire...

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Une formation commerciale approfondie...

s'acquiert auprès des établissements membres du Groupement romand des Ecoles de Commerce de la Fédération Suisse des Ecoles Privées. Ils offrent des programmes variés adaptés à chaque cas particulier et délivrent des diplômes de secrétariat et de commerce après 1 année, respectivement 2 années d'études. Ils assurent aussi la préparation aux examens d'admission des PTT, CFF et douanes, ainsi qu'aux divers types d'apprentissage. Adressez-vous à eux en toute confiance et demandez-leur une documentation complète.

Collège alpin de Morgins
1875 Morgins - 025/8 31 71

Ecole Bénédicte
2500 Bienne - 032/22 71 46

Ecole Bénédicte
2300 La Chaux-de-Fonds
039/23 66 66

Ecole Bénédicte
1700 Fribourg - 037/22 17 76

Ecole Bénédicte
1000 Lausanne - 021/22 81 00

Ecole Bénédicte
2000 Neuchâtel - 038/25 29 81

Ecole Lémania
1000 Lausanne - 021/20 15 01

Ecole Minerva
1000 Lausanne - 021/22 24 61

Ecole Montani
1950 Sion - 027/22 55 60

Ecole nouvelle préparatoire

1094 Paudex-Lausanne
021/28 24 77

Ecole des Roches
3961 Bluche s/Sierre -
027/41 12 23

Institut Château Beau-Cèdre
1815 Clarens - 021/62 38 31

Institut La Gruyère
1663 Gruyères - 029/6 21 15

Institut de jeunes filles Pré-
alpina, 1605 Chexbres
021/56 11 84

Institut Dr Schmidt
1095 Lutry-Lausanne -
021/28 51 12

Maison d'études Ste-Dorothee
1700 Fribourg - 037/22 84 44



Un compte de chèques postaux. Il en faut un à qui n'en a pas.

Veillez m'envoyer les papiers nécessaires pour ouvrir un compte de chèques postaux.

Nom et prénom: _____
Profession: _____
No et rue: _____
No postal et localité: _____



A envoyer non affranchi à l'adresse suivante:
«Campagne Comptes de Chèques postaux», 3000 Berne.

Lausanne dans les griffes de Servette !

La coupe suisse a également ses heureuses retombées. Le dernier week-end, réservé aux demi-finales, n'a pas été avare en la matière. Zurich d'un côté, Servette de l'autre en ont été les grands bénéficiaires, le premier effaçant d'un coup de gomme énergétique son mauvais calcul du match aller à Bienne et le second, élève consciencieux, obtenant au premier tour déjà la bénédiction du maître. A l'instar des autres formations, Servette et Zurich n'ont plus à se tourmenter pour cette compétition. Le championnat retiendra dorénavant toute leur attention, ce qui ne sera pas exagéré au moment où la contestation devient de plus en plus monnaie courante de la part des « petites » équipes encore désireuses de prouver leur valeur intrinsèque. La prochaine journée ne permettra peut-être pas à ces dernières de tirer vraiment parti de la leçon des « grands ». Mais celle-ci ne saurait les laisser totalement indifférents pour autant...

Young Boys sur ses gardes

Samedi après-midi déjà, Young Boys évitera de revivre les événements de la dernière journée de championnat. Il y a quinze jours, Bienne, à peine remis du naufrage collectif vécu au stade de Tourbillon lors de la reprise du mois de mars, infligeait aux Bernois de la capitale leur troisième défaite de la saison. Entre temps, Lugano coupait les jambes aux Sédunois sur leur terrain du Cornaredo, manifestant ouvertement leur intention de sauver leur place en LNA. En attendant la finale du lundi de Pâques, le Wankdorf retiendra son souffle. Young Boys en profitera certainement pour effacer le faux pas de la dernière journée.

Bâle : mieux qu'à Tourbillon

Malmenés par les jeunes loups séduisants dimanche dernier à Tourbillon (2-0), les hommes de Benthous envisageront sans doute différemment leur prochaine journée de championnat. L'exploit de la Gurzelen (1-0 face à Zurich en coupe) rejeté dans l'oubli, l'affront du Letzigrund (7-2 lors du match retour des demi-finales de la coupe), encore bien présent dans les mémoires, les Seelands tenteront l'impossible, samedi soir, au stade Saint-Jacques. Mais pour une fois, impossible pourrait bien être français et Bienne ne nourrirait logiquement que peu d'espoir... Bâle ne saurait galvauder cette occasion.

La Chaux-de-Fonds : de toutes ses forces

Le glas n'a pas encore définitivement sonné pour les Neuchâtelois, même si les bons résultats des Luganois en ce début de second tour sont de taille à impressionner les plus faibles. Winterthur, battu 5-1 par Servette à la Schützenwiese, connaît sans doute les heures les plus pénibles de son histoire en LNA. L'entraîneur Schley, appelé en sauvetage, trouvera-t-il la panacée-miracle dans les délais qui s'imposent ? Les Chaux-de-Fonniens, avertis et con-

scients de l'aubaine, jetteront leurs dernières forces dans la bataille. L'étape devrait logiquement leur revenir... avec la bonification à la clef !

Sion : le spectacle et l'efficacité

Le stade de Tourbillon n'est plus le stade maudit de la saison. En s'imposant face à Bienne (1-0), les Sédunois se sont déchargés d'un lourd fardeau. A Lugano, les progrès se sont confirmés avant de passer brillamment l'examen bâlois, en toute amitié il est vrai. Pour Blazevic, les craintes se sont encore dissipées et les joueurs vont dorénavant évoluer dans un climat plus serein. La jeune garde, encadrée par les « anciens », a encore doublement rassuré les dirigeants du club valaisan : cette fois, tout paraît bel et bien en ordre. Neuchâtel Xamax, dimanche après-midi, servira de champ d'application aux idées séduisantes. Dans quelle mesure le terrain s'avèrera suffisamment fertile ? La réponse appartiendra une fois encore aux attaquants séduisants dont l'efficacité n'est malheureusement pas de règle. Tout en assurant le spectacle, et sur ce chapitre on peut lui faire confiance, Sion s'efforcera de rechercher une totale efficacité. Le succès dépendra de la réaction provoquée par le mélange.

Servette : l'ogre lémanique

Depuis quelques dimanches, Servette ne crache plus sur le morceau. 5-1 à Winterthur, 6-2 dimanche face à Grasshoppers, l'ogre lémanique a retrouvé tout son appétit. Gare aux audacieux ! Lausanne aura sans doute lui aussi retenu la leçon. L'après-Chapuisat se précise mais la réaction n'a pas encore secoué les indiscrets. Le moment ne paraît guère propice pour lui aux Charmilles où Pfister et ses coéquipiers se montrent particulièrement intransigeants. La qualification en coupe n'aura pas totalement assouvi les ambitions genevoises. Servette vaincra, c'est certain. Le seul point d'interrogation se placera en regard du score. Souhaitons-le pas trop lourd... pour les Vaudois.

Grasshoppers : sauver ce qui reste

Pour Grasshoppers, la saison 1975-76 n'est pas aussi glorieuse qu'il l'avait souhaité. Éliminé de la coupe, maintenant privé de l'un de ses deux entraîneurs (Erich Vogel), le club zurichois cherche encore sa voie. Depuis hier au soir, le championnat retient toute l'attention des hommes de Szabo. Les quatre points de retard sur Zurich leur permettent encore cet espoir, mais c'est la dernière chance qui subsiste pour eux. Chênois, heureusement, ne présente pas les mêmes arguments et encore moins les mêmes ambitions. Barberis en profitera pour redonner goût à la vie à ses coéquipiers. Le succès est à leur portée. Mais encore faut-il savoir le garantir !

Saint-Gall : en trouble fête

Pendant que Zurich joue sur deux tableaux sans prendre trop de risque, Saint-Gall calcule les siens tout en cherchant l'une ou l'autre sensation. Si d'aventure, les Saint-Gallois parvenaient à battre Zurich, leur réussite entrerait à coup sûr dans cette classe.

Mais les Zurichois n'ont guère de penchant pour la suspense. A l'Espenmoos, ils afficheront sans doute une fois de plus leur volonté. Le succès ne leur est pourtant pas garanti. Cela ne donnera que plus d'intérêt à cette rencontre, une des plus ouvertes de la 17^e journée.

Et si par hasard...

G. Joris



Pfister (à droite), qui n'en finit plus de marquer des buts, personnifie l'appétit du Servette. Lausanne, représenté ici par Vuilleumier (à gauche), devra se méfier de l'ogre des Charmilles.

LNB : un rôle d'arbitre pour les Valaisans

Le championnat de LNB ne cache pas son goût pour la confusion. Neuf points séparent en effet le premier, Lucerne, de l'avant-dernier, Martigny. De quoi faire réfléchir aussi bien Nordstern (4e) que Chiasso ou Vevey, respectivement 12e et 11e du classement provisoire.

Dimanche après-midi, sur son stade de l'Allmend, le FC Lucerne cherchera une nouvelle fois le « mat », ce qui lui vaudrait de conserver sa place privilégiée de leader. Mais les Lucernois reçoivent Rarogne dont le comportement mérite des éloges, un Rarogne qui peut logiquement prétendre au match nul. Les Hauts-Valaisans, sans complexe, n'en seraient d'ailleurs pas à leur coup d'essai cette saison et les terrains adverses n'ont jamais été pour eux une complète désillusion. A Lucerne, la tradition ne saurait être bafouée et Rarogne se chargera de la faire respecter. Personne ne serait vraiment étonné si cela se traduisait par un

résultat positif ! Aux Lucernois de prendre les devants et de régler l'affaire selon leur propre volonté.

La prochaine journée sera d'ailleurs placée sous le signe des duels entre les premiers et les équipes valaisannes, puisque Martigny se déplacera à Genève pour affronter Etoile Carouge, 3e au classement. Face à Chiasso, Martigny avait dévoilé ses limites tout en corrigeant le tir dimanche face à La Chaux-de-Fonds, en match amical. Les Bas-Valaisans cherchent encore leur voie, ce qui devrait profiter aux Carougeois jamais avares d'efforts.

Martigny devra sans doute concentrer son potentiel à des plans défensifs au même titre que Young-Fellows dont le déplacement à Bellinzzone, 2^e du classement ne s'annonce pas meilleur. Les Zurichois ne sont pourtant pas encore totalement lâchés, mais lorsque Bellinzzone tient un os...

Si les trois premiers du classement vont

en principe au-devant d'une journée sans grande émotion, les derniers vont abattre leurs atouts avec une certaine vigueur. Chiasso-Fribourg, Vevey-Aarau : ces deux rencontres ne seront pas exemptes de toute intensité. La relégation concentrera l'attention des quatre formations qui pourraient profiter de l'occasion pour faire un bond en avant salutaire.

Granges en recevant Nordstern et Wettingen en affrontant Gossau ne courent pas les mêmes risques. Avec un taux de méfiance moyen, ces quatre équipes ont plus ou moins rempli leur contrat cette saison. Nordstern et Granges peuvent d'ailleurs envisager un dénouement plus optimiste encore, même si le fait qu'il y ait un seul promu amenuise singulièrement leurs espoirs. A défaut de briguer une ascension hypothétique, les Bâlois et les Soleurois se contenteront de tenir leur rôle sans trop faiblir. Ce n'est pas cette prochaine journée qui bouleversera leur plan !

Première ligue : Bulle en toute quiétude ?

Berne, le principal adversaire de Bulle dans la course au titre, se reposera ce week-end.

Cela signifie que la formation de Waeber ne pourra pas être inquiétée à son poste de chef de file même en cas de défaite. Mais peut-on envisager que Tippelt et ses coéquipiers subiront la loi d'une équipe aussi mal placée que Le Locle ? Bulle n'a pas gagné dimanche à Monthey, mais de là à penser qu'il en ira de même devant son public, il y a un pas que nous ne franchirons pas.

A première vue, le leader passera un week-end en toute quiétude qui devrait lui permettre d'augmenter son total de points de deux unités.

Derrière le leader bullois et le FC Berne (au repos), deux autres candidats se tiennent en embuscade. Il s'agit de Central Fribourg et de Dürrenast qui se mesureront ce week-end.

Central, qui actuellement compte trois points de retard sur le leader, mais égale-

ment un match en moins, n'a pas dit son dernier mot. Devant son public particulièrement enthousiaste Central, dont les buts sont gardés par l'ex-Sédunois Piccot, peut envisager le succès.

Depuis le début du championnat Montreux court après la victoire qu'il n'a pas encore rencontrée. La dix-septième journée sera-t-elle la bonne ? La venue de Fétigny sur la Riviera vaudoise ne paraît pas un obstacle insurmontable, mais après tant de mésaventures les supporters n'y croient plus.

Tout ne va pas très bien à Nyon. Suffisamment cependant pour que le Stade Nyonnais crée des soucis aux Montheyiens qui se déplacent au bord du lac. Après avoir sauvé l'essentiel face au leader, l'équipe de Germanier peut-elle espérer autant de cette « promenade » ? Nous la croyons capable d'un petit exploit agréable.

Boudry-Audax, enfin, a quelques ressemblances avec Montreux-Fétigny. Mais lors-

que l'on sait qu'Audax vient de battre Central par 3-0, on hésite à accorder une chance à Boudry.

Sélection suisse pour la rencontre UEFA à Martigny

Pour le match éliminatoire du tournoi pour juniors de l'UEFA contre le Portugal (31 mars à Martigny, à 18 h. 15), les juniors suisses suivants ont été retenus :

Gardiens : Markus Liniger (CS Chênois), Bernhard Tillmann (Wettingen). **Arrières et demis :** Bruno Andrey (Minerva Berne), Norbert Bapst (Bulle), Georges Bregy (Rarogne), Rolf Bucher (Bâle), Freddy Darbellay (Sion), Angelo Elia (Lugano), Jean-François Henri (Vevey), Hanspeter Kaufmann (Lucerne), Horst Thoma (Zurich), Martin Weber (Aarberg). **Avants :** Jean-Paul Brigger (Viège), Robert Luethi (Bienne), Thomas Wahlén (Grasshoppers), Charles Zwygart (La Chaux-de-Fonds).

L'affaire de corruption en Allemagne

Six des sept joueurs compromis dans l'affaire de corruption en Allemagne pourront continuer à jouer. Dans un premier jugement, leur licence avait été retirée. Après recours, ils ont obtenu gain de cause en deuxième instance.

Il s'agit de Klaus Fischer, Rolf Ruessmann, Herbert Luetteke-Bohmer et Juergen Sobieray (tous Schalke 04), Juergen Wittkamp (Borussia Moenchengladbach) et Klaus Senger (Rotweiss Essen). Le cas du septième joueur, Juergen Galbierz (SV Wuppertal) n'a pas été traité.

Deuxième ligue

LE FOL ESPOIR D'AYENT

Avant de pouvoir utiliser les services du stade Saint-Jacques, trop longtemps envahi par l'hiver, l'entraîneur Delaloye et ses protégés ont cherché des solutions. Nous les avons même rencontré un soir dans les vestiaires du stade de Tourbillon, se préparant à un entraînement.

Mais tout cela n'a pas été suffisant puisque le responsable du FC Aient estime que la préparation accuse trois semaines de retard.

Il ne s'agit certainement pas d'une guerre psychologique pour endormir le leader qui se rend au stade Saint-Jacques. Malgré ce gros handicap du manque d'entraînement, Aient court après un fol espoir, celui de battre le FC Sierre...

Ni Vouvy qui va au-devant d'un déplacement difficile (Saint-Maurice), ni Savièse qui reçoit l'US Collombey-Muraz, ne seraient mécontents d'une performance d'Aient, évidemment. Mais ces deux prétendants doi-

vent se demander s'il vaut la peine d'espérer, tant Sierre dispose d'arguments de valeur en ce moment.

Pendant que ces formations essayeront de grignoter une partie du gâteau royal, d'autres se contenteront d'un peu moins.

La lanterne rouge Steg devra même se faire à l'idée de rentrer les mains vides de Fully qui n'a pas l'intention de décevoir son public. En recevant Saint-Léonard, Salquenen jouera gros. Autant que son adversaire qui occupe exactement la même situation au bas du classement.

Tout aussi tendue se présente la rencontre qui opposera Chalais à Naters. Au stade des Bozons, les tactiques d'Andreatta et d'Eyer ne manqueront pas d'intérêt. Ces deux équipes sont mal dans leur peau en ce moment, car elles peuvent prétendre à un meilleur classement.

Programme du week-end

Ligue nationale A

SAMEDI
17.30 Young Boys - Lugano
20.00 Bâle - Bienne

DIMANCHE

14.30 Chaux-de-Fds - Winterthur
Sion - NE Xamax
14.45 Servette - Lausanne
15.00 Grasshoppers - Chênois
Saint-Gall - Zurich

Ligue nationale B

SAMEDI
16.00 Carouge - Martigny
17.00 Granges - Nordstern

DIMANCHE

14.30 Chiasso - Fribourg
Lucerne - Rarogne
Vevey - Aarau
Wettingen - Gossau
15.00 Bellinzzone - Young Fellows

Première ligue

GROUPE OUEST
15.00 Boudry - Audax
Bulle - Le Locle
Central - Dürrenast
Montreux - Fétigny
Stade Lausanne - Meyrin
10.00 Nyon - Monthey

Deuxième ligue

14.00 Chalais - Naters
15.00 Fully - Steg
14.30 Aient - Sierre
15.15 Salquenen - St-Léonard
12.30 Savièse - USCM
10.15 Saint-Maurice - Vouvy

Patinage artistique : rencontre internationale Patricia Claret, 4^e à Merano

Patricia Claret n'a pas encore 14 ans mais elle gravit avec une régularité étonnante la promotion internationale.

Cette petite Valaisanne qui s'entraîne régulièrement à Champéry tout en étant licenciée du club de Lausanne, vient une fois de plus de représenter dignement la Suisse.

En effet, en ce dernier week-end, seule sélectionnée helvétique par l'Union suisse de patinage, elle a participé au traditionnel concours international de Merano (Italie). Il s'agit d'une rencontre qui possède ses lettres de no-

blesse et qui réunissait cette année 17 participantes de 13 nations. Le programme de ce concours international se déroulait selon le schéma habituel, soit les figures imposées, le court et le libre.

Troisième après les figures imposées, Patricia Claret a terminé ce concours au quatrième rang. C'est absolument remarquable lorsque l'on sait que la Valaisanne est pratiquement la seule à fréquenter régulièrement l'école en dehors des heures consacrées au patinage artistique.

Face à des concurrentes « professionnelles », Patricia Claret a vraiment réalisé une grande performance à Merano.

Voici les principaux résultats de cette rencontre internationale :

1. R. Kobayashi (Japon) ; 2. F. Bian-

coni (Italie) ; 3. T. Mihaelova (URSS) ; 4. Patricia Claret (Suisse) ; 5. M. Schrott (Italie) ; 6. P. Fiorucci (Italie) ; 7. S. Misovkova (Tchécoslovaquie) ; 8. L. Rickatsen (Angleterre) ; 9. B. Balmin (France) ; 10. M. Verlaan (Pays-Bas).

Gerda Buehler entraîneur

A 21 ans, la Suisse Gerda Buehler a annoncé son retrait de la compétition. La quadruple championne helvétique de danse va désormais occuper la fonction d'entraîneur à Winterthour.

Gerda Buehler a participé à 4 championnats d'Europe et à un championnat du monde.

Deux autres patineuses ont également pris la décision de se retirer : Kaethy Brunner (19 ans) et Michelle Haider (18 ans).

SKI

Encore Rosi Mittermaier

Classement du slalom géant féminin des « World series » à Hunter Mountain :

1. Rosi Mittermaier (RFA) 1'19"68 ; 2. Hanni Wenzel (Lie) 1'19"75 ; 3. Fabienne

Serrat (Fr) 1'20"33 ; 4. Irene Epple (RFA) 1'21"21 ; 5. Lise-Marie Morerod (S) 1'21"92 ; 6. Kathy Kreiner (Can) 1'22"22 ; 7. Abbi Fisher (E-U) 1'22"65 ; 8. Jamie Kurlander (E-U) 1'22"69 ; 9. Marie-Thérèse Nadig (S) 1'22"79 ; 10. Maria Epple (RFA) 1'22"80 ; 11. Monika Kaserer (Aut) 1'22"82 ; 12. Lindy Cochran (E-U) 1'22"83 ; 13. Christa Zechmeister (Aut) 1'22"88 ; 14. Wilma Gatta (It) 1'22"90 ; 15. Bernadette Zurbruggen (S) et Leslie Smith (E-U) 1'23" ; 17. Cindy Nelson (E-U) 1'23"05 ; 18. Patricia Emonet (Fr) 1'23"24 ; 19. Michèle Jacot (Fr) 1'23"30 ; 20. Maggie Crane (E-U) et Evi Mittermaier (RFA) 1'23"51.

Classement par équipes : 1. Allemagne fédérale 13 p. ; 2. Liechtenstein 7 p. ; 3. France 6 p. ; 4. Suisse 4 p. ; 5. Canada et Etats-Unis 3 p.

Les Suissesses n'ont marqué que quatre points dans le slalom géant féminin, grâce à Lise-Marie Morerod, ce qui n'a cependant pas empêché la Suisse de conserver la première place du classement par nations.

Dans ce slalom géant disputé sur la même piste que celui des hommes, Rosi Mittermaier a obtenu sa neuvième victoire de la saison.

En ce qui concerne le slalom géant masculin, Walter Tresch a terminé 18^e et Jean-Luc Fournier 38^e.

BASKETBALL

Raga vainqueur du « casque d'or »

Manuel Raga a été sacré meilleur joueur du championnat suisse 1975-1976. Le Mexicain de Federales Lugano, qui vient de remporter le titre national, est arrivé en tête du classement du « casque d'or », trophée dont le règlement a été élaboré par l'Association suisse des journalistes de basketball. Celui-ci est basé sur des données statistiques. Les joueurs étrangers, les Américains, notamment, ont fait preuve d'une très nette supériorité. Le meilleur Suisse, Franco Picco, est classé en 22^e position.

Classement final : 1. Raga (Mex-Federales Lugano) 47,50 points ; 2. Fultz (USA-Viganello) 46,50 ; 3. Hurlburt (USA-Pully) 42,25 ; 4. Noll (USA-Fribourg Olympic) 39,75 ; 7. Sanford (SP Lugano-USA) 38,50 ; 8. Trobbe (USA-Neuchâtel) 36,75 ; 9. Lawrence (USA-Pully) 35,75 ; 10. Gobjczynski (USA-Pregassona) 35,50 ; 11. Moore (USA-Viganello) 34,00 ; 12. Baker (USA-Vevey) et Hall (USA-Stade Français) 32,50 ; 14. McDougald (USA-SP Lugano) 31,75 ; 15. Wagner (USA-Renens) 30,75 ; 16. Traub (USA-Neuchâtel) 30,75 ; 17. Austin (USA-Vevey) 26,25 ; 18. Parker (USA-Renens) 26,00 ; 19. Karati (You-Fribourg Olympic) 23,50 ; 20. Betschart (USA-Federales Lugano) 22,00 ; 21. Nacaroglu (Tur-Pregassona) 20,75 ; 22. Picco (S-SP Lugano) 20,50 ; 23. Cedraschi (S-Federales) 20,00.

ATHLÉTISME

Records suisses électriques

Voici la liste des records suisses enregistrés électriquement :

MESSIEURS. - 100 m : 10"45 Philippe Clerc (Lausanne), le 31.8.1972 à Munich ; 200 m : 20"74 Peter Muster (Zurich) le 14.9.1975 à Zurich ; 400 m : 47"02 Konstantin Vogt (Berne) le 20.8.1975 à Zurich ; 110 m haies : 14"14, Beat Pfister (Berne), le 11.8.1974 à Lugano ; 400 m haies : 49"92 François Aumas (Genève) le 16.8.1974 à Zurich.

DAMES. - 100 m : 11"68 Meta Antenen (Schaffhouse) le 29.7.1972 à Genève ; 200 m : 24"14 Vreni Leiser (Aarau) le 2.9.1973 à Zurich ; 400 m : 53"55 Vreni Leiser (Aarau) le 6.8.1973 à Munich ; 100 m haies : 13"35 Meta Antenen (Schaffhouse) le 13.8.1971 à Helsinki.

BOXE

Meeting professionnel à Genève

Le vendredi 9 avril au pavillon des Sports de Genève, le poids mi-lourd de Morges François Fiol, classé actuellement parmi les dix meilleurs Européens de sa catégorie, affrontera l'Anglais Johny Frankham, qui détenait l'an dernier encore le titre de champion de l'Empire britannique.

A cette occasion, François Fiol disputera son premier combat en dix reprises. Le second match professionnel opposera le poids plume de Bâle Ruedi Vogel, qui vient d'être classé en 1^{re} série, au Brésilien Antonio Franca, sur huit rounds.

La réunion comportera encore une rencontre amateurs Genève-Berne.

Curling

Au championnat du monde

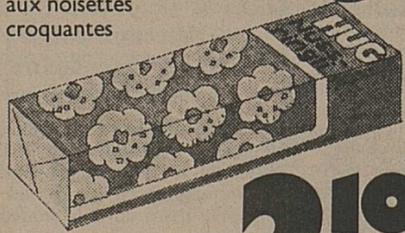
Les résultats : Troisième tour : Norvège - Italie 4-4 ; Suède - Danemark 10-1 ; RFA - Ecosse 9-2 ; France - Canada 10-5 ; Etats-Unis - Suisse 12-5. Quatrième tour : Suède - Canada 8-5 ; Etats-Unis - Norvège 10-2 ; France - Danemark 9-4 ; Suisse - RFA 4-2 ; Italie - Ecosse 4-4. Classement : 1. Etats-Unis 8 p. ; 2. Suisse et Suède 6 p. ; 4. Canada, Norvège, Ecosse et France 4 p. ; 8. Italie et RFA 2 p. ; 10. Danemark 0 p.

6 idées croquantes HUG

avec **Action**

HUG Nussringli

aux noisettes croquantes

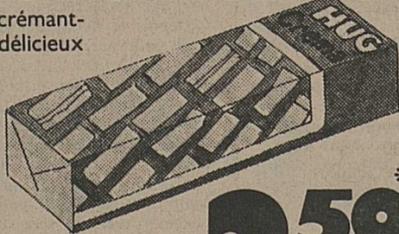


seulement fr.

2.10

HUG Crema

crémant-délicieux

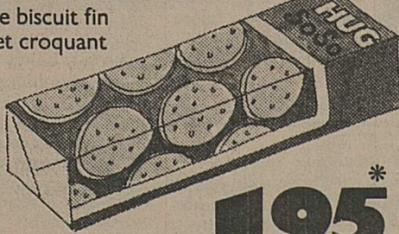


seulement fr.

2.50

HUG So So

le biscuit fin et croquant



seulement fr.

1.95

HUG Zwieback

57 tranches légères et croquantes



seulement fr.

3.20

HUG Grissini

24 snacks croquants



seulement fr.

1.60

HUG Dar-Vida

croquant - aux céréales complètes



seulement

2.40

Action

La maisonnette aux biscômes HUG pour enfants et petits-enfants

Vous recevrez cette maisonnette aux biscômes à monter vous-même en différentes couleurs et bien stable, de 90 cm de diamètre et 130 cm de hauteur (jusqu'à épuisement du stock). Pour la recevoir, envoyez à HUG AG, 6102 Malters:

- 4 bons de maisonnette aux biscômes HUG (vous trouverez ceux-ci sur les emballages de HUG-Zwieback, HUG-Dar-Vida, HUG-Crema, HUG-Nussringli, HUG-Grissini et HUG-So So) ou 4 emballages correspondants

et un récépissé postal de fr. 15.80. Versez ce montant extrêmement bas sur CCP 60-1420, HUG AG, «Knusperhaus», Malters.

Créé pour les enfants par

HUG Croquant.



Automobilisme: Dijon avant... Dijon

Muller inquiet - Pierroz rassuré

C'est en France, à Dijon, les 10 et 11 avril prochain, que débutera le championnat... suisse automobile. En catégorie « sport » et « course » surtout, les luttes promettent des moments intenses. Mais nous n'en sommes pas encore là et actuellement, chaque compétiteur s'active pour préparer son matériel et aborder ainsi le jour J dans les meilleures dispositions. Le week-end passé, à Dijon déjà, plusieurs pilotes helvétiques effectuèrent un « dégrossissage » salubre aussi bien pour les hommes que pour les mécaniques engourdis par l'hiver.

Défaut de conception

Ce fut l'occasion d'assister aux débuts d'Herbert Muller au volant du nouveau proto Sauber 2 litres. L'Argovien s'est lié à cette marque suisse-allemanique pour disputer les premières manches du championnat mondial des « sports » en attendant que Chick Graemiger lui mette sa Cheetha 3 litres entre les mains.

Muller se trouvait donc à Dijon mais son galop d'essai faillit se terminer de dramatique façon. En effet, après quelques tours d'échauffement au cours desquels il perdit son capot avant, sa Sauber s'envola en pleine ligne droite avant de s'immobiliser sur la glissière. Il paraît vraisemblable que cet accident est dû à un défaut de la conception du véhicule. Les dégâts étaient importants mais Herbert heureusement indemne. Vingt minutes après cette « frayeur », il fonçait à nouveau avec sa March-BMW 752 avec laquelle il envisage de participer à quelques manches du trophée d'Europe de formule 2 ainsi qu'à certaines épreuves du championnat suisse.

Le Genevois André Chevalley avait aussi fait le déplacement pour se rendre compte du comportement de sa nouvelle monoplace, une March 742 formule Atlantic, animée par son fameux Cosworth 1600. Chevalley est demeuré trois jours sur place, se déclarant satisfait dans l'ensemble malgré quelques soucis avec les freins.

Trois Valaisans avaient profité de ce week-end d'entraînement organisé notamment par l'écurie Treize Etoiles, pour tester leur matériel : Salamin, Pierroz et Blatter.



Après un essai à Dijon la semaine écoulée, Beat Blatter (March-BMW 752) sera le seul pilote valaisan engagé ce week-end à Hockenheim.

288 CV pour Blatter

L'architecte de Noës a très rapidement connu une mésaventure. Une canalisation d'huile de sa Porsche Carrera s'est rompue. Salamin a aussitôt coupé le contact pour éviter une casse importante du moteur. Celui-ci est présentement à l'examen et Antoine n'espère qu'une chose : qu'il n'ait pas trop souffert de ce traitement afin que tout soit au point ou... réparable pour le 10 avril début des hostilités officielles.

Pour Gérard Pierroz, médaille de bronze du dernier championnat national, la sérénité continue de régner. « Excepté quelques bricoles restant à régler, tout est o.k. Je suis prêt pour entamer d'un bon pied le championnat. » Pierroz utilise exactement le même engin que l'année passée, soit une

March-743 mue par un hart 1000 cm³. Troisième larron présent à Dijon, Beat Blatter y étrennait un nouveau moteur BMW 2 litres préparé chez Heini Mader à Gland. « C'est un excellent moulin. Il donne 288 chevaux. A Dijon, je n'ai pas cherché à signer un exploit. J'avais des ennuis de freins et au surplus il était pratiquement impossible de chauffer les pneus, vu la température ambiante. »

A Hockenheim, ce week-end, Beat Blatter de Viège sera notre unique représentant pour une épreuve amicale portant à merveille son nom : « Saisonöffnung ». Ce rendez-vous préfigurera dans les grandes lignes ce que sera le championnat, du moins dans la catégorie des monoplaces puisqu'il y aura aussi au départ Kiser (Osella F2) Amweg (Amweg-BMW), Lienhard (March 762), Walther (March 742), Caprez (March 742) et Frey (Chevron-Toyota 1600).

J.-M. W.

Trisconi à Monza

Le Montheysan François Trisconi effectuera ses grands débuts internationaux à l'occasion de la deuxième manche du championnat du monde des marques, qui se déroulera le 25 avril prochain sur le circuit de Monza. Trisconi fera équipage avec le Fribourgeois Georges Morand, au volant d'un prototype Lola T 212 de 2000 cm³. Dans une prochaine édition, nous reviendrons plus en détail sur les projets 1976 de Trisconi.

De son côté, le Genevois Georges Schafer s'organise présentement pour participer à la plupart des manches de ce championnat mondial. Il a racheté tout le matériel qui appartenait à Michel Dupont, décédé en novembre 1974. Il s'agit d'une Chevron B 26, modèle 1974, équipée d'un moteur BDG de 2 litres. Malgré les courts délais qui le séparent du début des joutes (dans 10 jours au Nurburgring) Schafer espère bien être en mesure d'aligner son bolide et de trouver aussi, entre-temps, un équipier, « suisse de préférence ».

j.-m. w.

Lauda au volant de l'ancienne Ferrari 312-T

L'Autrichien Niki Lauda, champion du monde des conducteurs, pilotera l'ancienne Ferrari 312-T, victorieuse des deux premiers grands prix de l'année, dimanche dans le grand prix des Etats-Unis à Long Beach.

Les organisateurs de cette épreuve nouvellement inscrite au calendrier du championnat du monde et qui se déroulera dans les rues de la ville californienne, ont indiqué que Ferrari avait renoncé à engager la nouvelle T-2 à Long Beach. Le départ de l'épreuve

est prévu à 13 h. 15 locales (22 h. 15 heure suisse).

Les engagés sont les suivants : Niki Lauda (Aut) et Clay Regazzoni (S) sur Ferrari, Jody Scheckter (AS) et Patrick Depailler (Fr) sur Tyrrell, Gunnar Nilsson (Su) et Bob Evans (GB) sur Lotus, Carlos Reutemann (Arg) et Carlos Pace (Bre) sur Brabham, Vittorio Brambilla (It) et Ronnie Peterson (Su) sur March, James Hunt (GB) et Jochen Mass

(RFA) sur Maclaren, Tom Pryce (GB) et Jean-Pierre Jarrier (Fr) sur Shadow, Brett Lunger (EU) sur Surtees, Renzo Zorzi (It) et Michel Leclere (Fr) sur Williams, Chris Amon (NZ) sur Ensign, Harold Ertl (Aut) sur Hesketh, Mario Andretti (EU) sur Parnelli-Jones, John Watson (GB) sur Penske, Emerson Fittipaldi (Bre) et Ingo Hoffman (Bre) sur Copersucar, Hans Stuck (RFA) et Arturo Merzario (It) sur March, Jacques Laffite (Fr) sur Ligier.

Le grand prix d'Estoril (Portugal) comptant pour le championnat d'Europe de formule deux et qui devait se dérouler dimanche, a été reporté au 8 août pour cause de réaménagement du circuit. D'autre part, le grand prix de Silverstone (22 août) a été annulé pour des raisons financières.

Le championnat d'Europe débutera ainsi le 11 avril seulement à Hockenheim et il ne comprendra que treize épreuves.

Les premiers essais (secrets) de la nouvelle Alpine-Renault de formule un se sont déroulés sur la piste privée du fabricant de pneumatiques Michelin, à Clermont-Ferrand, il y a quelques jours. Le nouveau bolide a effectué plusieurs tours de piste aux mains du Français Jean-Pierre Jabouille, pilote-essayeur de la régie Renault.

Peu de détails ont filtré sur ces essais mais il semble que la voiture qui a tourné à Clermont-Ferrand soit équipée du moteur de 1500 cm³ avec compresseur, ce qui correspond, selon les règlements de la Fédération internationale, à un moteur de 3000 cm³ sans compresseur.

Football à l'étranger

SUSPENSE À BUCAREST

Dans le cadre du tournoi préolympique, la Roumanie a battu la France par 1-0 (mi-temps 1-0) à Bucarest. Au match aller, les « Tricolores » avaient triomphé sur le score de 4-0. Dans ce groupe, la Hollande, qui a perdu ses deux rencontres avec la France, doit encore affronter à deux reprises la Roumanie.

Malgré le rappel d'internationaux chevronnés comme le gardien Raducanu, le stopper Dinu, l'intérieur Dimitru et l'ailier Lucescu, qui tous participèrent au tour final de la coupe du monde de 1970 au Mexique, la formation roumaine n'est pas parvenue à triompher par un écart suffisant. La Roumanie risque, en effet, d'être éliminée de Montréal, pour une question de goal average.

Le match de Bucarest s'est déroulé par un froid vif et un vent violent.

Après neuf minutes, le Roumain Boloni ouvrait la marque d'une belle reprise de volée du pied gauche. L'équipe de l'Est manifestait une supériorité territoriale évidente, plus sensible encore après 50 minutes lorsque l'arbitre expulsa le stopper François Pottier, après l'avoir déjà averti en première mi-temps.

A dix, les visiteurs se battaient farouchement. Les Roumains, par Dimitru, étaient incapables de profiter d'un penalty accordé par l'arbitre grec Kaisoras : la balle filait au-dessus de la barre transversale.

Formée de joueurs de première et seconde division - parmi lesquels le Nancéen Platini qui jouera samedi au parc des Princes contre la Tchécoslovaquie - la sélection française a préservé ainsi ses chances de qualification pour le tournoi amateur de Montréal.

AVFA

Communiqué officiel N° 42

- ① Les résultats des matches des 20 et 21 mars 1976 parus à notre communiqué officiel du 22 mars 1976 sont exacts à l'exception de
Juniors C 2° degré forfait 3-0
La Combe - Riddes
Juniors D 1° degré
Sion 3 - Saxon 7-0
Juniors D 2° degré
Viège 2 - Viège 3-2

bue Jean-Claude, case postale 281, 3960 Sierre.

- ② AVERTISSEMENT
 Heitz Jean-Maurice, Salvan ; Emery Jean-François, Sion jun. A ; Crittin Jean-Daniel, Sion jun. A ; Dubuis Jacques, Savièse ; Valentini P.-Alain, Sierre ; Oggier Armand, Salgesch ; Schnyder Philippe, Steg ; Carron Jean-Luc, Fully ; Fornay Claude, Saint-Gingolph ; Andenmatten Anton, Brig ; Sauthier Edmond, Grimisuat ; Praz Jean-Michel, Veysonnaz ; Fournier Hermann, Veysonnaz ; Glassey Philippe, ES-Nendaz ; Praz Gaston, ES-Nendaz ; Logean Serge, Hérémence ; Rouiller Georges, Troistorrents ; Lucas Juan, Monthey 3 ; Duchoud Roger, Saint-Gingolph ; Vouillamoz André, Riddes jun. A ; Lambiel Jean-Bernard, Riddes, jun. A ; Max Erno, Agarn, jun. A ; Naepfli Pius, Viège, jun. A ; Clerc Stéphane, Saillon, jun. A ; Barman Josain, Massongex jun. A ; Rapalli Philippe, Vétroz jun. B ; Monnet Stéphane, Riddes jun. B ; Gay-Crosier Stéphane, Martigny jun. C ; Hurni Martin, Brigue jun. D.

- ③ SUSPENSION
 3 dimanches : Perruchoud Roland, Granges.
- ④ MATCHES AMICAUX OU TOURNOIS AVEC PARTICIPATION D'EQUIPES ETRANGERES
 Les clubs qui désirent disputer des matches ou des tournois avec participation d'équipes étrangères voudront en demander l'autorisation à l'Association suisse de football, case postale 24, 3000 Berne 32, et ceci conformément à l'article 37, chiffres 1 et suivants du règlement de jeu de l'ASF.

- ⑤ LISTE D'ADRESSES - SAISON 1975-1976
 Arbitre - Nouvelle adresse : Tagliabue Jean-Claude, case postale 281, 3960 Sierre.
- ⑥ MATCHES DES JUNIORS REGIONAUX A, B, C, D, ET E - 1° TOUR
 Les matches cités en marge doivent se jouer sur le terrain de l'adversaire si celui du club recevant est impraticable. Les clubs sont seuls responsables pour prendre contact entre eux.

- ⑦ COUPE VALAISANNE DES ACTIFS - SAISON 1976-1977
 Les inscriptions pour la compétition citée en marge doivent être en possession du comité central de l'AVFA, case postale 28, 1951 Sion, pour le mercredi 31 mars 1976, dernier délai. Une seule équipe par club peut être inscrite.
- ⑧ PERMANENCE
 La permanence des 27 et 28 mars 1976 sera assurée par M. René Favre, Sion, tél. 027/22 16 42.
Heures de permanence
Samedi matin : de 9 à 10 heures -
Soir de 18 à 19 heures.
Dimanche matin : jusqu'à 10 heures.

- ⑨ JOUEURS SUSPENDUS POUR LES 27 ET 28 MARS 1976
 Sauthier André-Marcel, Châteauneuf ; Perruchoud Roland, Granges ; Nanchen André, Lens ; Rey Michel, Lens ; Carrut Pierre-Alain, Leytron ; Bottaro Jean-Claude, Monthey 2 ; Montani Rémo, Salgesch ; Balet Gregor, Termen ; Schwarz Joseph, Viège ; Cleusis Jean-Baptiste, Leytron jun. A ; Bovier Yvan, Vex jun. B.

- ⑩ CAUSERIE OBLIGATOIRE POUR ARBITRES
 Une dernière causerie pour arbitres aura lieu à Sierre le 27 mars à 19 h. 30 au pavillon des Sports. Les arbitres qui, pour des raisons majeures n'ont pas pu suivre les causeries de Viège, Sion ou Saint-Maurice, sont instamment priés de participer à la causerie de Sierre. Les arbitres débutants 1976 sont également invités à suivre cette causerie complémentaire.

Le comité central de l'AVFA
 Le président : René Favre
 Le secrétaire : Michel Favre

Championnat juniors interrégionaux A I groupe I

Communiqué officiel N° 21

- ① RÉSULTATS DES MATCHES DES 20 ET 21 MARS 1976

Sion - Granges	3-0
Fribourg - Martigny	4-2
Neuchâtel Xamax - Young Boys	0-1
Lausanne - Servette	3-3
Chênois - La Chaux-de-Fonds	2-0
Delémont - Berne	3-1
Nyon - Etoile Carouge	3-3

- ② AVERTISSEMENTS

Favre Christian, Martigny ; Geiser Jean-Pierre, Neuchâtel ; Jacquemod Philippe, Neuchâtel 2 ; Stucki Robert, Young Boys ; Bissig Rudy, Lausanne ; Salomon Diego, Servette ; Pieri Mauro, Chênois ; Troller Markus, Berne ; Ory Yves, Delémont ; Jecker Roland, Delémont ; Brodard Bernard, Carouge ; Monnerat José, Etoile Carouge.

- ③ CLASSEMENT

1. Sion	16	14	1	59	9	29
2. NE/Xamax	16	9	3	4	28	21
3. Chênois	16	8	4	30	21	20
4. Fribourg	16	8	3	5	36	19
5. Lausanne	16	7	4	5	41	36
6. Et. Carouge	16	7	4	5	26	29
7. Servette	16	5	7	4	31	28
8. Martigny	16	7	1	8	41	47
9. Nyon	15	5	4	6	35	31
10. Delémont	15	5	4	6	35	40
11. Granges	16	6	1	9	30	34
12. Berne	16	4	4	8	27	35
13. Chx-de-Fds	14	2	1	11	17	45
14. Y. Boys	16	2	1	13	19	49

Le comité central de l'AVFA
 Le président : René Favre
 Le secrétaire : Michel Favre

Juniors interrégionaux C GROUPE II

Communiqué officiel N° 15

- ① RÉSULTATS DES MATCHES DES 20 ET 21 MARS 1976

Montreux - Sion	1-3
Saillon - Viège	6-3
Aigle - Sierre	3-1
Lausanne - Conthey	1-1
Stade - USCM	9-0
Concordia - Prilly	5-0

- ② AVERTISSEMENTS

Cordonier Gérald, Sion ; Dominguez Garcia Roberto, Montreux.

- ③ CLASSEMENT

1. S. Laus.	12	12	0	0	66	9	24
2. Conthey	12	8	2	2	49	22	18
3. Lausanne	12	7	4	1	27	16	18
4. Aigle	12	7	0	5	19	20	14
5. Saillon	12	6	2	4	38	42	14
6. Sion	12	6	1	5	28	22	13
7. C. Laus.	12	5	1	6	46	28	11
8. Sierre	12	4	2	6	24	35	10
9. Viège	12	3	3	6	29	35	9
10. Montreux	12	2	3	7	17	30	7
11. Prilly	12	1	2	9	8	45	4
12. Col.-Muraz	12	1	0	11	10	57	2

- ④ JOUEUR SUSPENDU POUR LE DIMANCHE 28 MARS 1976

Frossard Raphy, US Collombey-Muraz.

Le comité central de l'AVFA
 Le président : René Favre
 Le secrétaire : Michel Favre

Résultats des matches des 20 et 21 mars 1976

Juniors interrégionaux A II

Central - Rarogne	1-6
Concordia-Lausanne - Yverdon	1-1
Sion 2 - Vevey	2-2
Meyrin - UGS	2-0
Sierre - Renens	7-2
Naters - La Tour-de-Peilz	4-0

Juniors interrégionaux B I

Martigny - City	0-2
Central - Servette	0-1
Fribourg - Con. Lausanne	3-3
Etoile Carouge - Renens	2-1
Meyrin - Sion	0-1
Vevey - Lausanne	2-6

Juniors interrégionaux B II

Visp - Perly-Certoux	3-5
Aigle - Rolle	3-4
Sion 2 - Chavannes-Epenex	7-0
Signal-Bernex - Malley	1-2
Grand-Lancy - Lens	6-1

NF REDACTION SPORTIVE
 1950 Sion
 (centrale) tél. 23 30 51
 Jean-Pierre Bähler
 Téléphone privé 027/22 39 02
 Jacques Mariéthoz
 Téléphone privé 027/22 95 85
 Gérard Joris
 Téléphone privé 027/23 23 67

Sélection junior

Après avoir travaillé durant tout l'hiver sous les conseils des différents entraîneurs suisses, les juniors sont maintenant dans la dernière phase de la sélection romande. Sélection qui se fait en trois étapes.

- ① Dimanche passé à La Tour-de-Peilz : test Caprilli, jaugeant la soumission, la maniabilité et la légèreté des chevaux.
 Pour les cavaliers : voltige et test de condition physique.
- ② Dimanche prochain 28 mars, de nouveau à la Tour-de-Peilz, un parcours M I.
- ③ Dimanche 4 avril un parcours dans le cadre du concours du Chalet-à-Gobet.

Nos juniors valaisannes (les jeunes gens font forfait) : M^{lles} Chantal Blanc de Sion, Sandra Rombaldi de Montana et Michèle Zufferey de Miège ont toutes très bien traversé la première étape. Si elles continuent sur leur élan, elles ont de fortes chances de nous représenter à la sélection nationale junior à Berne les 11, 12, 13 et 14 avril.

Nouveaux licenciés

Deux jeunes cavaliers ont obtenu leur licence régionale le 18 mars à la Tour-de-Peilz.

Il s'agit de M^{lles} Christina Cigogna de Montana, élève de M. Tony Masocco, qui a le mérite assez rare d'avoir réussi le dressage et le saut ; et de M. Paul Fux de Grächen qui a réussi le saut. Apprenti écuyer depuis deux ans au manège de Sion, M. Fux s'initie également à l'art de l'attelage à deux et quatre chevaux, sous la férule de M. Philippe Kunz.

Bravo à tous ces jeunes et en avant !

ZINAL - VAL D'ANNIVIERS - NOUVELLISTE AMITIÉ ET SPORTIVITÉ !



L'équipe du NF, réunie avec nos amis anniviards, après le concours.

Il est une coutume établie depuis de nombreuses années, qui veut que le *Nouveliste* organise, en fin de saison d'hiver, une journée à skis. Cette année, les organisateurs avaient choisi la perle du val d'Anniviars, Zinal, pour fraterniser avec les responsables du tourisme. Il faut préciser que les bases d'une telle rencontre avec « Zinal l'accueillante » avaient été jetées depuis fort longtemps avec M. André Genoud, le sympathique président de la société de développement. Samedi dernier, le jour « J » était arrivé pour se rendre dans ce magnifique vallon. Malheureusement, la grippe n'avait pas épargné l'équipe du *Nouveliste* qui dut répondre à cette invitation avec une cohorte réduite.

Recevoir avec cœur et simplicité !

Nous connaissons les talents d'organisateur de notre ami André Genoud. Le programme établi pour cette journée fut des plus copieux et sympathique. Toute la commune d'Ayer - son président Germain Melly en tête - fut à la base de la réussite totale de cette rencontre. Le val d'Anniviars et les dirigeants du tourisme ont démontré avec simplicité et avec cœur leur sens de l'accueil.

Amitié et sportivité

C'est sous ce signe que se déroula cette rencontre. Mis à part le petit concours, sous la forme d'un slalom géant piqueté par le directeur des sports de la station Armand Genoud, l'objectif numéro un de cette jour-

née resta l'amitié et la découverte d'une nouvelle station. Pour la petite cohorte du NF, ce fut une journée mémorable. Pour plusieurs, les pistes de Sorebois furent « une première ». Un temps ensoleillé, des conditions de neige excellentes avec la présence des personnalités de la station, soit MM. Germain Melly, André et Armand Genoud, René Epiney, A. Denis, ainsi que les responsables du développement et des remontées mécaniques contribuèrent à la réussite de cette journée.

Vin des glaciers et musique

Noblesse oblige : un arrêt à la cave de la bourgeoisie d'Ayer en se rendant à Zinal était une nécessité ! Le président

Melly ne nous l'aurait pas pardonné, et le caviste André encore moins. Après avoir dégusté ces nectars, c'est en musique (un accordéoniste et un clarinetiste), que nous nous sommes rendus sur les hauteurs de Sorebois pour participer à l'épreuve du slalom géant et découvrir ensuite, sous la conduite d'Armand Genoud, les beautés (à 3000 m) du petit cirque blanc anniviard. Ce fut un émerveillement pour tous. Les non-skieurs purent admirer ce panorama grandiose des 4000 grâce à la « ratrac ». Le verre de l'amitié fut « hautement » apprécié !

Il sauvera le « canard »... !

C'est dans une grande salle du Flathôtel que l'on se retrouva pour le dernier acte de la journée : proclamation des résultats et distribution des prix. Si notre ami Armand Genoud fut le vainqueur en catégorie invités, notre rédacteur sierrois, Philippe Theytaz, réalisa le meilleur temps et remporta la coupe offerte en 1974 par le SC Ayent-Anzère. Celui-ci devra la remettre en jeu l'année prochaine. M^{me} M. Fontannaz reçut le « prix féminin » et le dernier classé, Francis Lambiel, eut le plaisir de se voir offrir le canard NF, bien vivant ! Le gobelet-souvenir fut remis à tous les participants ainsi qu'à nos amis de Zinal en guise de remerciement pour ce court passage dans leur belle station.

Un repas en commun (une succulente raclette) mit un terme à cette journée. Avant de se séparer, le président Germain Melly adressa des remerciements et des félicitations à l'équipe du NF pour avoir choisi Zinal et le val d'Anniviars. « Ce fut pour nous, Anniviards, un immense plaisir de recevoir le personnel de « notre » *Nouveliste*. » M. Francis Zufferey, fondé de pouvoir, remercia nos amis de Zinal, au nom de la direction du NF.

André Genoud « alluma » la gerbe finale des festivités en distribuant à chacun un pain de seigle et une documentation touristique sur la vallée, alors qu'un pain géant dédié au *Nouveliste* avait été préparé à l'intention de M. André Luisier, directeur. C'est sur cette note amicale que l'on se sépara, en se promettant de revenir dans cette belle vallée où l'accueil, la simplicité et la gentillesse ne sont pas de vains mots !

Peb



L'organisateur de la journée, notre rédacteur sportif Jean-Pierre Bähler, remet la coupe au vainqueur Philippe Theytaz (à gauche).



Le challenge « Balet-Bruchez » vient d'être remis au dernier classé, Francis Lambiel (à droite).



Ce pain de seigle géant a été dédié à l'intention du *Nouveliste* et offert à la direction du journal. (Photos NF)

Coop- informations sur les prix-choc

Chemises pour messieurs

De nouveaux dessins. De nouveaux coloris. Des qualités d'un entretien facile. Des chemises. On n'en a jamais suffisamment. Profitez de notre offre. Venez, voyez, achetez. A de véritables prix-choc Coop. N'attendez pas plus longtemps!



Chemise mode unie

60% coton/40% polyester légèrement cintrée. Diverses teintes unies. 37-44

17.90



Chemises de loisirs

100% coton, dessins mode, légèrement cintrés. Teintes diverses. 37-44

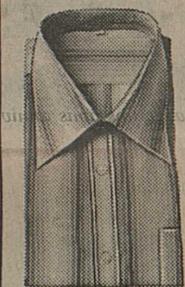
17.90



Chemises de ville

100% coton, légèrement cintrés. Teintes diverses. 37-44

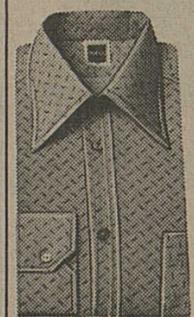
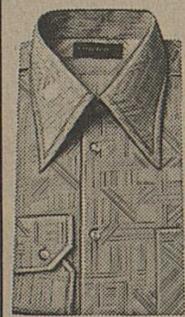
19.90



Mode actuelle

Ces chemises légèrement cintrées en pur coton correspondent à la dernière mode. Dessins imprimés en diverses teintes. 37-44

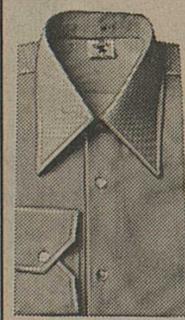
22.-



Chemises mode de ville

65% polyester/35% coton, légèrement cintrées. 2 dessins imprimés en diverses teintes. 37-44

25.-



Chemises chic de ville

65% polyester/35% coton, légèrement cintrées. 2 dessins imprimés en diverses teintes. 37-44

27.-



Dans votre Centre Coop et dans les grands magasins Coop



sai 76 T 13

un choix immense de cadeaux de Pâques à des prix extrêmement bas!



petit lapin chocolat au lait, 60g 1.-



THOMY
vinaigre aux fines herbes
Pour que tous nos clients puissent profiter: par achat 2 litres max. ~~2.35~~ **1.95**

Héliomalt
500g ~~7.-~~ **4.50**

1973 **Mâcon** 3.45
vin rouge de France sélection des meilleurs parchets 7 dl

AJAX 1.95
420g VITRES

NESCAFÉ GOLD 9.95
200g ~~16.90~~

Cd SUPERDISCOUNT
... préféré de la femme avisée

Sion, centre commercial Métropole - P Martigny, p.d.l. Poste - P Lausanne

Un suisse sur trois regarde déjà son programme-tv en couleur. Et vous?



C'est **maintenant** que vous devriez **louer votre téléviseur couleur**

Chez REDIFFUSION, dès Fr. **60.-** par mois pour modèle mono-standard, y compris l'abonnement complet de service REDIFFUSION, la garantie de service pour une réception couleur de première classe à tout moment, sans problèmes et sans frais supplémentaires.

Venez maintenant dans le premier des magasins spécialisés ou téléphonez:

- pour une location TV couleur dès Fr. 60.- p.m.
- pour l'achat d'une TV couleur dès Fr. 1748.-
- pour une offre de reprise généreuse!

REDIFFUSION SA, Sion: 19, rue du Scex, St-Léonard: Magro Uvrier, tél. 027 31 27 42, Sière: G. Salamin, 30, av. Général-Guisan, tél. 027 55 43 22. Téléphonez-nous pour une orientation TV-stéréo à domicile: tél. 027 22 04 22



POUR IMAGE ET SON **REDIFFUSION**



*Tous nos amis
Olivier le Grand*



GREEN ET LEJEUNE

POUR LES JEUNES

Petit Clown



LE POISSON D'AVRIL

C'est le mois d'avril
N'ôtes pas un fil.
Poisson dans ton dos
Te tiendra bien chaud !

Le premier jour du mois d'avril donne à chacun l'occasion de faire de gentilles farces à son entourage. Sais-tu d'où vient cette coutume ? Autrefois, l'année commençait ce jour-là et non pas le premier janvier comme maintenant. On envoyait donc des cartes de vœux, on échangeait des étrennes pour marquer le Nouvel An.

Sous le règne de Charles IX, le début de l'année fut déplacé au premier janvier et les cadeaux furent distribués à cette date. Au début, les gens se trompaient et continuaient, par habitude, à se souhaiter une bonne et heureuse année.

Par la suite, nos ancêtres s'envoyèrent de faux messages et de faux cadeaux en souvenir de l'ancienne fête. Ces farces ou attrapes furent baptisées « poisson d'avril » car, à cette période de l'année, le soleil quitte le signe zodiacal des Poissons.

Un gourmand bien puni

Il y avait une fois un pingouin qui venait tout droit de l'Antarctique. Il rencontra un chat et un chien qui le regardèrent comme un ami.

— Que faites-vous dans la vie ? lui demandèrent-ils bien poliment.

— Je prends du poisson, sans canne à pêche, ni hameçon.

— Tiens ! Tiens ! C'est fort intéressant ! Comment faites-vous cela ?

— C'est mon secret, dit le pingouin, je ne le donne pas aux chiens.

— Le direz-vous au petit chat ?

— Que non pas ! Je ne le dirai à personne !

— Eh ! bien, montrez-nous vos talents !

— D'accord, déclara le pingouin. Cela ne pourrait tomber mieux, j'ai justement un petit creux. J'avalerai bien volontiers quelques poissons frais.

Les trois amis se mettent en route. Le chien connaissant un étang riche en goujons, marchait devant. Le pingouin suivait par derrière et le chat fermait le cortège. Arrivés au bord de l'étang, ils attendent de voir comment le pingouin fera pour pêcher sans canne, sans appât ni filet. Ils attendent fort longtemps, car les poissons de nos étangs ne se prennent pas si aisément ! Ils se tiennent en profondeur et se méfient des pêcheurs.

Voyant qu'il n'attrapait rien, le pingouin dit à ses compagnons :

— Il faut attirer les poissons, les faire monter à la surface.

Le chat et le chien réfléchirent et dirent : « Nous allons entrer dans l'eau. Nous vous enverrons les poissons qui sont au fond. Vous, vous les pêcherez et les mettrez de côté en trois tas bien réguliers. Nous partagerons le tout. »

— C'est promis, dit le pingouin.

Les deux animaux se mettent à l'eau et nagent de façon à déranger les pois-

sons. Ceux-ci viennent à la surface pour voir ce qui se passe et hop ! ils sont pris dans le bec agile du pingouin. La pêche marche très bien. Le chien et le chat se fatiguent énormément, mais ils se donnent du courage en pensant au bon repas qu'ils feront dans un moment.

— Les tas sont-ils assez grands ?

— Si vous avez de l'appétit, ils sont encore trop petits !

Et la pêche continue.

— Comment sont-ils maintenant ?

— Oh ! à peine suffisants !

— Tant pis, nous sortons de l'eau. La fatigue nous accable, nous voulons passer à table. Où sont nos jolis poissons ?

— Ma foi ! ils étaient si bons, je les ai mangés moi-même, répond le pingouin sans gêne.

— Comment ! Vous avez tout mangé ! Vous n'avez rien mis de côté pour nous comme convenu ?

— Je ne m'en suis plus souvenu, dit l'oiseau au beau plumage. Il se fait tard maintenant, je vais chercher un abri pour passer la nuit. Au revoir, mes bons amis.

Et il s'en va, tout gentiment en se dandinant.

— Revenez demain matin, nous vous aiderons encore, crie le chien.

— D'accord ! Même endroit, même heure.

— Tu veux aider ce farceur, ce menteur, ce voleur ? Je ne te comprends pas, dit le chat. Nous avons tout le travail pendant que lui fait ripaille.

— Patience, nous aurons notre vengeance, nous la lui donnerons. Suis-moi au grenier. Rira bien qui rira le dernier.

Toute la nuit, le chien et le chat ont fait la navette entre la maison et l'étang. Ils portaient quelque chose

entre leurs dents, mais il faisait si noir que personne n'a pu voir ce que c'était.

A l'aube, tout était prêt.

Le pingouin arrive à l'heure.

— Avez-vous bien dormi ?

— Très bien, merci ! Après un si bon repas, qui donc ne dormirait pas ?

Le bon chien fait la grimace, Minet rit dans sa moustache.

— Avez-vous bien faim, au moins ?

— J'ai toujours faim, dit le pingouin.

— Bon, nous nous mettons à l'eau. Nous vous enverrons les très gros poissons qui sont au fond. Ouvrez le gosier béant, quelques-uns sont vraiment grands.

— Vite, dit le pingouin gourmand, mettez-vous au travail, la faim me tenaille.

— Vous aurez un repas de roi, promet le chat, rien que des morceaux de choix.

Le pingouin mis en confiance pêche tout ce qui s'avance, sans se poser de questions quant au goût ou à la dimension. Il avale à belle allure une série de chaussures que le chat et le chien avaient jeté dans l'étang :

une paire de mocassins

une paire d'escarpins

une paire de brodequins.

Il eut mal à l'estomac, sans savoir pourquoi. On ne le revit jamais.

Le chat et le chien ont bien ri et sont restés bons amis.



Réponse numéro 7 : la plus haute station de chemin de fer du Valais est celle du Jungfrauoch... eh ! oui, entièrement sur sol valaisan et située à 3454 m.

Réponse numéro 8 : le tunnel du Simplon a été mis en service en 1906.

Réponse numéro 9 : ce tunnel relie la Suisse et l'Italie.

Réponse numéro 10 : le tunnel est composé de deux galeries, l'une mesure 19 km 803 m et l'autre 19 km 823 m. Au milieu du tunnel, il y a une gare où les trains peuvent passer d'une galerie dans l'autre si nécessaire.

Réponse numéro 11 : il y a cinq chemins de fer à crémaillère en Valais, soit :

Zermatt - Gornergrat (entièrement)

Furka - Oberalp (partiellement)

Viège - Zermatt (partiellement)

Martigny - Châtelard (partiellement)

Aigle - Monthey - Champéry (partiellement)

Réponse numéro 12 : voici l'altitude des gares suivantes : Bouveret, 374 m ; Saint-Maurice, 421,50 m ; Martigny, 467,20 m ; Sion, 490,60 m ; Sierre, 533,50 m ; Brigue, 677,70 m.

Le point le plus élevé se trouve dans le tunnel du Simplon : 700,90 m.

Réponse numéro 13 : le signal rouge signifie voie occupée, interdiction de circuler. Le signal vert signifie voie libre, circulation libre.

Réponse numéro 14 : il y a deux classes de voyageurs : la première et la seconde.

Réponse numéro 15 : les banquettes sont vertes dans les wagons non-fumeurs.

Réponse numéro 16 : la palette est verte avec une bande diagonale blanche et blanche avec une bande diagonale verte.

Voilà ! Bravo à tous ceux qui ont trouvé des réponses justes et merci à M. Maison qui nous a appris toutes ces choses.

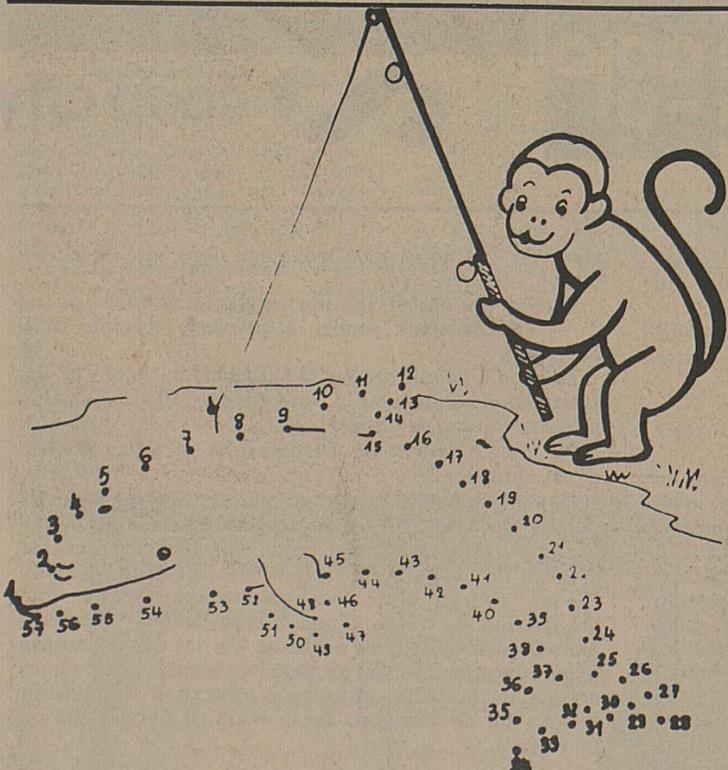
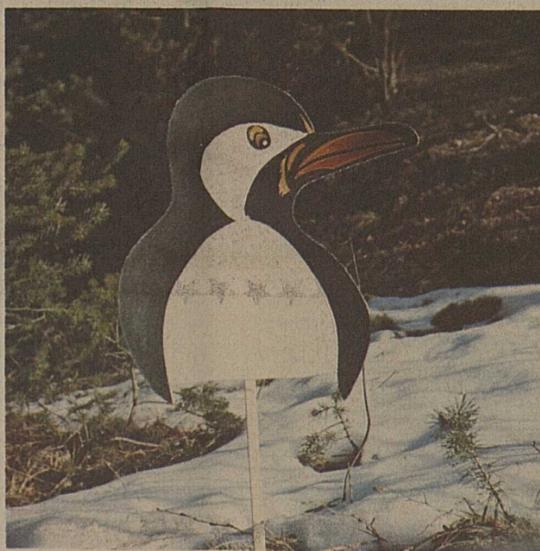
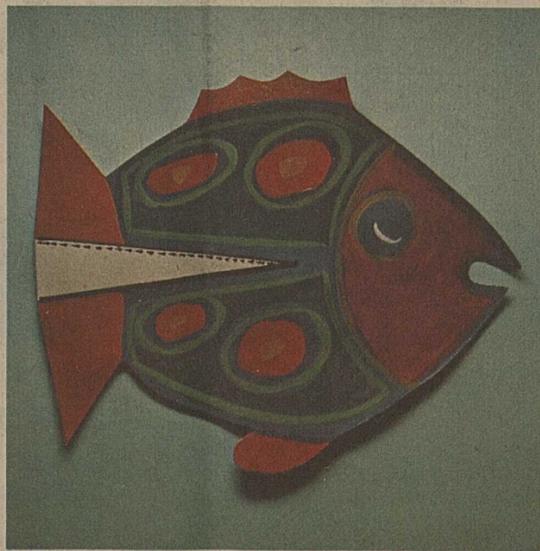
Bricole avec Petit Clown

Si tu veux confectionner d'amoureux poissons pour fêter dignement le premier avril, il te faut du papier fort, des crayons de couleur ou de la peinture à l'eau, de la colle, du fil et un peu d'imagination. Tes poissons auront l'air presque vivant si tu laisses un petit espace blanc comme sur le modèle.

Tu découpes la ligne pointillée, tu ramènes les deux parties colorées bord à bord et tu fixes avec un point de

colle. Tu les suspends à un fil et tu essaies d'en accrocher un dans le dos des petits camarades.

Si tu préfères les garder, tu peux leur offrir un aquarium que tu fabriqueras à partir de n'importe quelle boîte vide. Tu découres le fond avec un papier bleu, tu ajoutes quelques algues de papier vert, deux ou trois cailloux et tu disposes tes poissons de façon à former un joli tableau.



Ce petit singe est allé à la pêche. Si tu veux savoir ce qu'il a pris, relie les points en suivant les numéros.

Coop-informations

sur les prix-choc

Meubles

A liquider tout de suite

cause cessation de commerce
2 buffets-vaisseliers plats
 environ 2 m 30 de long et 1 m de haut. Noyer style valaisan et Louis XIII (pas antique)
un énorme choix de jolis meubles

Tout doit être vendu d'ici au 30 juin 1976

Magasins et dépôts

Jos. Albini
 Sommet du Grand-Pont N° 44
 SION
 Mme R. Héritier

36-12

PERRUCHES ONDULÉES

Vertes la paire Fr. 25.-

OISEAUX EXOTIQUES

La paire Fr. 18.-, 3 paires assorties Fr. 45.-

PERRUCHES CALLOPSITTE

Blanches la paire Fr. 180.-

PANACHÉES, la paire Fr. 150.-

CANARIS FRISES HOLLANDAIS

Merles de schama, Cardinaux rouges, etc., au meilleur prix, envois soignés

Etablissement zoologique

21, rue Centrale, Lausanne
 Tél. 021/22 94 86

Publicitas 21 21 11

Demandons à louer pour le mois d'août

chalet confort simple

6 lits, accès voiture, altitude min. 1500 m. Isolé si possible
 Loyer modéré

Ecrire sous ch. 800 226 à Publicitas, 1800 Vevey

A louer à Sion quartier Wissigen dans immeuble neuf

studios

meublés ou non
 Date d'entrée à convenir

Agce immobilière Armand Favre
 Sion, tél. 027/22 34 64

36-207

A louer à Sion, rue du Scex

appartement 2 pièces studio

Date d'entrée 1^{er} avril ou à convenir

Tél. 027/22 34 64

36-207

Souffrez-vous de :

- timidité ?
- manque de concentration ?
- manque de mémoire ?
- manque de maîtrise de soi ?
- pessimisme ?

Alors, notre cours de psychologie pratique par correspondance vous aidera.

Bon gratuit pour renseignements :

Nom, prénom : _____

Adresse : _____

Notre adresse : Institut de psychologie pratique, route du Simplon 15, 1094 Paudex 40

sai 76 TH 13

Veste de yachting



Rayonne enduite PVC. Fermeture à boutons-pression. Teintes diverses. 104-176

à partir de **9.90**

Jeans velours

TEXSTAR. 100% coton. Coupe mode. 4 poches, passants pour ceinture. Diverses teintes mode. 104-176

à partir de **13.90**

Veste de yachting

Enduction PVC, fermeture double. 2 poches à patte. Jaune. 104-176

à partir de **8.90**

Jeans délavé

100% coton, irrétrécissables. 4 poches, petites boucles sur le dos. Bleu. 104-176

à partir de **17.90**

Blouse jersey

100% acryl. Légèrement cintrée, avec pinces devant et derrière. Patte à boutons. Diverses teintes unies. 36-46



11.90

Jeans pour dames

100% coton, 2 poches coupées devant, 2 poches rapportées derrière. Bleu. 36-46

19.90



Pullover de sport pour dames et messieurs

100% coton. Peluché à l'intérieur. Poches kangourou. Diverses teintes unies. XS, S, M, L

25.-

Jumelles

TELEMAX, 8 x 30 Avec étui.

59.-



Sac de montagne

Nylon uni. Avec monture en acier et rembourrage dorsal en coton. Hauteur 47 cm, fond 33 cm. 3 poches extérieures. Rouge ou bleu.

49.-

Chaussettes en tissu éponge pour messieurs

Polyacryl/polyamide. Diverses teintes unies. 10 1/2-12

2.-

Chaussettes en tissu éponge pour dames et enfants

Coton/polyamide. Qualité suisse. Diverses teintes unies.

à partir de **1.50**

Manteau de Pèlerine pluie plastique

Pour messieurs, dames et enfants. Fermeture à boutons-pression. 3 longueurs: 95, 120 et 125 cm

4.90

Avec capuchon. PVC, transparent. Fermeture à boutons-pression. Dos extra-large (peut se porter sur un sac de montagne). Longueur 130 cm

4.90



Appareils électroménagers SATRAP



Machine à laver SATRAP C 11*
 Machine 100% automatique de 4 kg. Largeur 45 cm seulement. 12 programmes. 220 V

1190.-



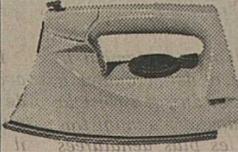
Tumbler SATRAP-minidry*

Pour 3-4 kg de linge sec. Peut s'installer partout. Hauteur 64,5 cm. Largeur 43 cm. Profondeur 60 cm. 10 programmes de séchage. Mesure électronique de l'humidité. Avec grille. 220 V/10 A.

980.-

Accessoire spécial: flexible d'évacuation d'air 1,8 m 45.-

Fer à repasser à vapeur SATRAP-vapor



Réglage progressif de la température. Repassage à sec ou à la vapeur

79.-

Automate à repasser SATRAP-rollpress*

Calandre de première qualité. Exécution solide. Largeur du tambour 74 cm. Pression 30 kp/cm². Commande électrique au pied. Avec protection doigts et surchauffe.

790.-

Châssis: 60.-

Lave-vaisselle automatique SATRAP S 5*

Pour 10 couverts standard. 3 programmes. Pression d'eau réglable. Avec système anticalc. Cuve en plastique solide et durable. 220/380 V. Hauteur 85 cm, largeur 60 cm, profondeur 60 cm. Pour encastrement: hauteur 82 cm, largeur 60 cm, profondeur 58 cm

1190.-

Demandez le catalogue SATRAP!

1 année de garantie
 Examiné par l'ASE
 Déparasité radio-TV

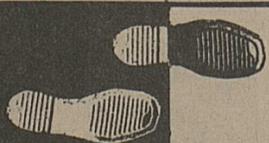
Les appareils SATRAP désignés avec un * sont en vente au rayon Gros Appareils des Centres Coop ainsi que dans les grands magasins Coop suivants:

Bienne: Burg, Chaux-de-Fonds: Coop City, Fribourg: Coop City, Genève: Coop City, Lausanne: Au Centre, Neuchâtel: Portes-Rouges, Sion: Coop City, Vevey: Coop City

Dans votre Centre Coop et dans les grands magasins Coop



PIÈGES A REBOURS



Desmond BAGLEY
 64

Copyright by Les Presses de la Cité, Paris, et Cosmopress, Genève.

J'obéis, et les portes de la voiture de livraison se refermèrent derrière moi. Je levai la tête et, regardant à travers le pare-brise, entre les deux hommes assis à l'avant, je vis que le camion que je venais de quitter, et dans lequel se trouvait toujours Slade, se remettait déjà en route. Il tourna à droite.

Mon véhicule emprunta la première rue à gauche. On roulait vite mais sans dépasser la limite permise. Je haletais un peu. Mon cœur battait la chamade et il me semblait qu'il allait éclater dans ma poitrine.

Au bout d'un moment je me sentis mieux ; je me redressai et j'appuyai mon doigt sur l'épaule du passager à l'avant.

— Pourquoi nous a-t-on séparés, Slade et moi ?
 Il ne me répondit pas et je posai une autre question :

— Où allons-nous ?
 — Ferme-la, dit-il sans se retourner, et reste dans le fond. Tu seras bientôt renseigné.

Je me détendis le mieux que je pus, assis sur le sol dur de la voiture. Autant que je pouvais m'en rendre compte, on suivait un itinéraire compliqué. Le chauffeur conduisait prudemment, s'arrêtant à tous les feux rouges et ne forçant jamais l'allure. Après avoir tourné dans une petite rue, il s'engagea dans un étroit passage ; au bout, j'aperçus deux grandes portes de bois qui étaient ouvertes et donnaient accès à un garage dans lequel se trouvait un énorme fourgon de déménagement.

Le hayon était baissé, formant rampe, et le chauffeur, après avoir passé en première, y dirigea droit son véhicule. Avec quelques cahots, notre petite voiture de livraison pénétra à l'intérieur du fourgon. Le hayon fut relevé et j'entendis le claquement sans

rien voir car nous nous trouvions dans une obscurité totale.

Quelqu'un ouvrit les portes de la voiture.
 — Vous pouvez sortir, à présent, dit une voix de femme.

Je perdis l'équilibre en m'extirpant de l'auto et me rattrapai dans le noir à une forme indistincte. Une portière claqua à l'avant.

— Pour l'amour de Dieu, reprit la voix, donnez de la lumière !

Une ampoule s'alluma au plafond et je regardai autour de moi. Notre voiture occupait une bonne partie de l'intérieur du camion de déménagement et le reste de l'espace constituait une sorte de compartiment, pourvu d'un coin toilette. La femme, une grande blonde vêtue d'une blouse blanche, ressemblait à l'assistante d'un médecin. Un des deux hommes passa devant moi et se pencha vers le pare-chocs arrière de la petite auto qu'il amarra à un anneau fixé au sol du fourgon. De la main, il flatta l'aile de la voiture.

(A suivre.)

**BLOC-NOTES
CHABLAISIEN**

ÉPURATION DES EAUX AIGLONNES

Etant donné l'avancement de la construction de la station d'épuration des eaux usées d'Aigle, une petite manifestation a marqué l'achèvement de la première étape. En présence de la municipalité, le personnel des entreprises intéressées était réuni pour la circonstance. Le municipal Schweikhardt, responsable de la construction de la STEP a relevé qu'il restait encore bien des problè-

mes à régler jusqu'à la mise en marche de la station, mais qu'il n'y avait aucune difficulté à les résoudre d'autant plus que tous les collecteurs de concentration étaient en place.

**LE CONCERT DE L'ORCHESTRE
D'AIGLE**

Sous la direction de M. W. Hauer, l'orchestre d'Aigle a interprété un programme d'une très belle tenue notamment la *Symphonie dite militaire en sol maj.* de J. Haydn et *La symphonie en mi bem. maj.* de C.-F. Abel. Quant au jeune pianiste Christian Favre, c'est un virtuose de grand talent qui a commencé ses études musicales à 6 ans et

donné des concerts depuis l'âge de 16 ans. Il a interprété le *Concerto N° 2 en fa maj.* de Chopin, avec accompagnement de l'orchestre.

M. E. Fontannaz, président actif autant que dynamique a remercié directeur, soliste et musiciens, relevant tout spécialement les soixante années de fidélité à l'orchestre d'Aigle de M. J. Stragiotti.

**L'ÉCHO DU BOET :
UN EXCELLENT ENSEMBLE MIXTE**

C'est dans la grande salle du Fenalet que ce groupement choral mixte a donné son concert annuel sous la direction de M. Jean Zumbrennen, ensemble que préside M. Willy Kohli. Mme Olga Moreillon a reçu un diplôme de membre honoraire pour un quart de siècle de sociétariat.

Quant au programme choral il a enchanté les mélomanes par sa tenue excellente. La seconde partie de la soirée était consacrée au théâtre qui permit à quelques amateurs de faire valoir leurs dons d'acteurs dans un acte d'une pièce aux scènes burlesques et fort divertissantes.

**UNE FANFARE DYNAMIQUE :
CELLE DE LAVEY**

Pour sa soirée-concert, la fanfare de Lavey que dirige M. Pierre Dupertuis, avait choisi un programme dont les œuvres variées ont été appréciées par le public. Le président Armand Chesaux a eu le plaisir de présenter ses musiciens et de féliciter tout spécialement le directeur, B. Mathieu et Marc Ponnaz responsables des élèves et M. Pierre Chesaux qui fête ses 50 ans de musicien. Il faut féliciter la commission musicale qui a su choisir des œuvres à la portée de tous les musiciens, ce qui nous a donné un excellent concert par une très bonne interprétation des pièces choisies.

**ASSEMBLÉE DU CLUB ÉQUESTRE
DE LA PLAINE DU RHÔNE**

La seconde assemblée générale du club équestre de la plaine du Rhône s'est tenue dernièrement. Comprenant 23 juniors, 31 actifs et 2 membres honoraires le club équestre de la plaine du Rhône a eu une très grande activité durant la saison écoulée. Il comprend trois nouveaux licenciés, à savoir Ariane Rieder (Bex), René Warpelin (Leyzin), Franco Zanetti (Vouvry).

L'activité de la prochaine saison s'annonce très importante. Le club sera donc très bien représenté lors du concours hippique de la saison 1976.

Les émouvantes obsèques de M^{me} Sophie Vogelsang

SAINT-MAURICE. - Hier, à l'église paroissiale de saint-Maurice, les enfants, petits-enfants, les proches et les amis de la famille de M^{me} Sophie Vogelsang, assistaient particulièrement émus et recueillis aux obsèques de cette maman aimée et grand-maman vénérée.

Le révérend chanoine Pralong, curé de la ville, présidait la cérémonie funèbre. Dans son homélie, il sut retracer avec bonheur la vie toute d'abnégation et de prières de la défunte qui, ces derniers jours surtout, a offert ses souffrances pour un renouveau de voca-

Piano à Vérossaz

Malgré la frugalité de mes repas du soir, mon sommeil se peuple de rêves. Grâce à cette activité nocturne, qui échappe au contrôle, mon esprit est engagé dans un slalom non stop un peu essoufflant. J'ai l'impression de vivre les vingt-quatre heures d'affilée.

Dès la plus haute antiquité, les rêves ont étonné les hommes. A leur réveil, sortis d'aventures plus ou moins embrumées, tantôt plaisantes, tantôt dramatiques, ils essayaient d'en rechercher l'origine et le sens. Quelques points de repère font allusion à la réalité, le film du passé plus ou moins récent occupe un écran de ses images brouillées.

Le témoin, mêlé à l'enchevêtrement d'une multitude d'actions, les subit sans pouvoir intervenir. Parfois, il ose accomplir en songe ce que les circonstances lui interdisaient à l'état de veille ou bien d'inconscientes protestations surgissent des profondeurs où elles paraissent noyées, avec une étonnante audace. C'est comme si un autre « moi », inconnu mais bien réel, nous était révélé dans une série de flashes aveuglants.

Pourquoi me trouvais-je assis au milieu de mes élèves de langue allemande ? Je l'ignore. Derrière moi, un solide gaillard avait préparé des fléchettes ailées au moyen de plumes d'acier. Il prenait mon dos comme cible. J'enlevai ma soutane. Le jeu se poursuivit sur ma chemise. Je m'en débarrassai. Les fléchettes criblèrent mon dos. Alors, plein de colère, je me retournai. Saisissant le bonhomme à bras le corps, je lui mordis le nez qu'il avait fort. Il s'écria : « Ce n'est pas permis ! » Le morceau entre les dents, je répliquai : « Ça m'est égal ! » Et je m'éveillai, cœur battant, tête en feu.

Cette irruption violente dans la paix de Vérossaz me semblait étrange. Peut-être était-ce une revanche à retardement qui me libé-

rait d'amers souvenirs : les impatiences rentrées que désarme le calme du maître outragé, en attendant ! Le rêve anticipe sur les retours de la vie où se paient à longue échéance les abus triomphants.

Ce jour-là, sans que je me rappelle les tractations préliminaires, une équipe de déménageurs plaça un piano à queue trois quarts dans mon hall. C'était un meuble superbe en acajou, avec des touches d'ivoire et d'ébène. Dès que je fus seul, je plaquai quelques accords pour vérifier la sonorité et le mécanisme de l'instrument. Aucun son ne répondit à l'appel de ma curiosité. Étonné par cette anomalie, je montai à deux mains une gamme chromatique sur toute l'étendue du clavier. Rien ! Je soulevai le couvercle : les marteaux frappaient le vide ! La table d'harmonie était dépourvue de cordes !

Il y avait certainement une relation mystérieuse entre le plaisir de mon attente et la déception qui suivit ma découverte, entre la ferveur de mes mains sur le clavier et le silence qui s'en moquait.

Peu à peu m'apparenter de lointaines attaches.

A deux reprises, sous le coup d'une vive émotion, j'avais envoyé un message de félicitation à un chef d'orchestre et à un directeur de chorale vaudoise, tant m'avait touché le sourire bienveillant des personnages qui animaient musiciens et chanteurs. J'avais joint à mon envoi une vue panoramique du plateau de Vérossaz où m'était parvenu leur concert télévisé.

Aucun écho ne récompensa ma candeur naïve.

Quand affleure ce souvenir, j'ai l'impression d'avoir joué sur un piano imaginaire et muet la sonate de Beethoven, « Les adieux », tout entière construite sur les trois notes du thème nostalgique « Lebe wohl ! »

A ces deux expériences s'ajoutait vraisemblablement, dans l'ombre de la mémoire, la petite brûlure lancinante des amitiés perdues et regrettées, des lettres sans réponse, des attentions noyées dans le silence.

Mais quelle serait la valeur de notre existence si nous exigeons que chaque élan de notre cœur nous revienne en musique ? Il faut donner sans compter quand on espère recevoir. Il tombe alors du ciel une pluie de grâces pour un soupir de reconnaissance !

E. Voirol

La potinière du district

A la suite des conférences-débats sur « Oui à la vie », j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec une jeune épouse, à propos de ce problème énorme qu'est l'avortement. Ce qu'elle m'a dit, d'autres l'ont déjà dit, ou suggéré. Ses arguments ont déjà été avancés, murmurés. A première vue, c'est la voix du bon sens. Mais à y bien réfléchir, je ne sais pas si cela ne serait pas la solution la plus monstrueuse et la plus inhumaine qu'on puisse imaginer...

Que dit-elle ? Elle propose simplement que les femmes qui portent un enfant « indésiré » aient le cou-

mieux, semble-t-il, à rejeter au bout de quelques semaines une promesse d'enfant abstraite, qu'à donner cet enfant une fois né, bien vivant. C'est ainsi. Qu'on soit pour ou contre.

Et c'est explicable. Car j'imagine cette mère qui porte malgré elle (et contre son cœur, c'est le mot) un enfant « pour les autres » : qui subit, souffre un accouchement « pour rien » : qui, neuf mois durant, doit se dire en elle-même : « Je ne le mets au monde que pour l'abandonner après son premier cri. » Est-ce humain, est-ce pensable, avec l'idée que nous nous faisons ac-

Le feriez-vous ?

rage de le mettre au monde, afin que les couples stériles trouvent des enfants à adopter. Car on sait qu'il y a actuellement une sorte de pénurie de bébés adoptables, et qu'il faut attendre des années pour voir son dossier satisfait.

L'idée, je le redis, semble à première vue généreuse, logique, cohérente : « Vous ne voulez pas votre enfant ? Donnez-le moi, je le rendrai heureux ». Par le biais des administrations officielles, le transfert se ferait discrètement, anonymement.

Certes, mais il reste justement le douloureux moment de l'abandon, à régler. Très dur. Si dur que c'est là que butent les dossiers administratifs : les mères les plus dénaturées ne peuvent se résoudre à signer cet abandon précoce. On se résigne

tuellement d'une mère, avec le jugement que nous portons sur celles qui ne veulent pas de l'enfant qu'elles ont fait ?

Il faudrait d'abord, il faudrait au moins les aider, les comprendre, les absoudre et les consoler. Qui le fera ?

Que tous les futurs adoptants y songent : derrière leur espoir, leur attente à eux, piétinent encore des drames sans nom, dont ils sont - qu'ils le veuillent ou non - solidaires.

Pierre des Marmettes

P.S. - Si chacun d'entre nous avait plus de compréhension, plus de sollicitude pour ces mères qui attendent un enfant contre leur gré, il n'y aurait certainement pas de problèmes d'avortement. On ne doit pas juger mais aider.

«Conduire encore mieux» avec le TCS

Vu les succès remportés les années précédentes, ces cours sont organisés à nouveau aux dates suivantes : les 10 avril, 22 mai, 12 juin, 19 juin, 28 août, 4, 11, 18 et 25 septembre.

Le rendez-vous est fixé le matin du cours, à 8 heures au buffet de la Gare, à Saint-Maurice, où les moniteurs donneront la

théorie précédant la pratique, celle-ci se déroulant sur la piste prévue à cet effet dans la même localité jusqu'à 17 h. 30.

Les inscriptions doivent parvenir à l'Office du TCS, à Sion. Tous renseignements complémentaires sont à demander au président de la commission, M. Charles Alder, rue des Remparts 8, à Sion.

Chiens d'utilité: concours de l'Entente de l'Est

Le traditionnel concours pour chiens d'utilité, organisé par le Groupe du berger allemand de Vevey et environs, dans le cadre de l'Entente de l'Est, s'est déroulé récemment à Rennaz. Celui-ci, jugé par MM. Benzi, Gaudard, Mauroux et Vallerlein a connu un grand succès. En voici les principaux résultats :

Classe I
1. Bruno Schlauri, BA Lausanne ; 2. Pierre Schäfer, Bex ; 3. Clément Héritier, Bex ; 4.

Bernard Crittin, Martigny ; 5. J.-M. Schreiber, Monthey ; 6. Daniel Durgnat, Bex ; 7. Marc Torrenté, Monthey ; 8. Arsène Balet, BA Bas-Valais ; 9. Jacques Bussien, Monthey ; 10. François Byrde, Bex ; 11. A.-M. Arlettaz, Martigny.

Classe II

1. Louis Raboud, Monthey ; 2. Frédy Davet, BA Vevey ; 3. Robert Dey, SC Central ; 4. Robert Alt, BA Vevey ; 5. Daniel Bocion, Bas-Valais ; 6. J.-Daniel Richard, Bex ; 7. André Darbellay, Monthey ; 8. P.-André Broccard, Martigny ; 9. César Gay, Martigny.

Classe III

1. Gérard Curty, BA Jorat ; 2. Ernest Vago, BA Lausanne ; 3. Alain Gassner, BA Vevey ; 4. Alphonse Borner, BA Vevey ; 5. Tony Rouiller, Monthey.

Classe sanitaire I

1. Marc Perret, Bex.

Classe sanitaire III

1. Roger Bujard, Bex.

Sion, Hérens, Conthey

UN BRIN D'HISTOIRE DE LA COMMUNE D'AYENT

SAINT-ROMAIN. - Au XI^e siècle, Ayent était le centre d'une seigneurie. En 1052, Aymon, évêque de Sion, légua au Chapitre une bonne partie de cette seigneurie et du château.

L'Armorial valaisan rappelle ce qui suit :

« La seigneurie d'Ayent, de laquelle relevaient Arbaz, Grimisuat et probablement Hérens, était à l'époque divisée en parts : l'une appartenant aux sires d'Ayent, l'autre aux sires de Bex. Ces deux familles, étroitement apparentées et aux possessions enchevêtrées, pourraient être issues des an-

ciens comtes de Granges. Une alliance porta vers 1198 aux sires de La Tour la majeure partie de l'héritage des Bex. En 1229 et 1294, les Ayent se mirent sous la suzeraineté des évêques de Sion. A l'expulsion des La Tour en 1375, l'évêché recueillit aussi la part de ceux-ci.

La communauté d'Ayent, formée avant 1457 se divisait en deux parts : Ayent avec Luc et Botyre comptant pour les deux tiers, et Arbaz pour un tiers.

DE LONGUES LUTTES

Des conflits opposèrent Ayent et Lens en 1257, 1310, 1438, 1517, 1523, 1531 et de

1531 à 1539.

D'autre part, malgré une délimitation en 1427, Ayent eut encore des difficultés avec Grimisuat en 1560, 1757, 1776. Quant à Arbaz, constitué avant 1418 en Tiers autonome, des oppositions se renouvelèrent avec Ayent en 1593, 1606, 1668, 1734, 1748, 1769, 1816, 1848 à 1854. Sous le régime français Arbaz faisait partie d'Ayent, mais ensuite se sépara. En 1815, Ayent, Arbaz et Savièse furent rattachés au dîzain d'Hérens, mais Arbaz et Savièse se séparèrent en 1839 pour adhérer au dîzain de Sion, alors qu'Ayent restait fidèle à Hérens et au gouvernement ancien. »



Un quartier de Saint-Romain

Togal dans 46 pays

Les comprimés Togal sont d'un prompt soulagement en cas de

Rhumatisme - Goutte - Sciatique

Lumbago - Maux de tête - Douleurs nerveuses

Togal vous libère de vos douleurs, un essai vous convaincra !

Comme friction, prenez le Liniment Togal très efficace. Dans toutes les pharm. et drogueries.

Soyez gagnants!



**Le 20 avril 1976
un tirage au sort vous permettra
peut-être de gagner une voiture
VW Polo M rutilante.**

Pour participer à ce tirage, il vous suffira de déposer jusqu'au 13 avril au plus tard un coupon-réponse dans l'urne que vous trouverez à notre rayon rideaux, tissus d'ameublement. Cela vous permettra, entre autres, d'assortir vos rideaux, si riche. Et, à coup sûr, vous découvrirez vos rideaux. Vous

de découvrir notre nouvel si nouveau et plein de séduction. rez l'inspiration pour renouveler ou transformer votre intérieur. le savez, en achetant dans nos magasins, ce n'est pas une question de chance. En toute circonstance, vous partez gagnants.

**Avec ORLON, votre
intérieur a tout à gagner**

C'est très récemment que nous avons introduit ORLON dans notre collection rideaux. Par notre illustration, nous vous proposons une qualité riche, pleine de souplesse. Les motifs en sont plaisants et variés à souhait dans des coloris actuels. Largeur 120 cm, le m

18,-
Ce tissage ORLON exclusif existe également dans des teintes modernes unies, en 120 cm de large, à Fr. 18,- le mètre.

**Au sujet du
coupon-réponse**

Si je devais être l'heureux gagnant de la voiture, vous pouvez m'en informer à l'adresse suivante:

Nom _____

Adresse _____

Lieu _____

tél. _____

Le tirage au sort aura lieu le 20 avril 1976 sous contrôle officiel. Seul le gagnant sera avisé.



* Marque déposée de Du Pont.

CONTIS

A SION AU
CENTRE COMMERCIAL
METROPOLE

Genève, Balexert, Lausanne, Vevey, Sion, Bern, Luzern, Winterthur, Zürich

Liquidation totale

RABAIS jusqu'à **50%**

(pour cause de décès)
autorisée du 15 février au 15 août 1976

Articles de marque

Boutique

Confection hommes et dames

PETRONE

Mme Céline Robyr-Favre

Crans-Montana (près de la Migros)

Tél. 027/41 66 75

La Société des arts et métiers et commerçants partenaire du CERM

MARTIGNY. - Ce groupement existe depuis le 5 juin 1904. Il a pour but de grouper les artisans, commerçants, industriels, ainsi que les représentants des professions libérales aux fins de sauvegarder et de promouvoir les intérêts professionnels, économiques et sociaux de ses membres. Partenaire du Comptoir de Martigny, la société avait, hier, à prendre plusieurs décisions d'importance : ratification de la SA Comptoir de Martigny (nous en avons parlé lors de l'assemblée générale de ce dernier), ratification de la souscription du Comptoir au capital de la société coopérative du Centre d'expositions et de rencontres de Martigny. A l'unanimité, l'assemblée a suivi son comité et pris l'engagement de souscrire au capital du CERM pour 10 000 francs d'actions.

Enfin, les statuts furent modifiés pour permettre d'inscrire la société au Registre du commerce.

Ces décisions furent facilitées par un vaste tour d'horizon esquissé par le président du Comptoir, M. Raphy Darbellay.

Au comité, M. Michel Gilliéron, comptable, a remplacé M. Raymond Vouilloz, démissionnaire.

En cours de débats, le président Bernard Schmid fit un rapport exhaustif de l'activité de la Société des arts et métiers et commerçants.

Il a rappelé que 1976 laisse entrevoir des perspectives de redressement et cela au début de l'automne prochain. Mais dans certains secteurs seulement. La consommation privée ralentira encore et le chômage n'aura que peu de tendance à régresser. Il s'agira donc de rester vigilants et les indépendants plus que jamais devront s'adapter

au marché s'ils veulent demeurer compétitifs.

Pour parler du secteur alimentaire, le processus de concentration se poursuit à un rythme élevé puisque près d'un millier de commerçants auraient fermé leurs portes en 1975, alors que les magasins discount et centres commerciaux ont progressé. Les perspectives du commerce de détail paraissent incertaines et les détaillants devront redoubler d'efforts pour conserver leur part du marché (250 localités romandes n'ont plus de magasin de détail indépendant dans le secteur de l'alimentation).

Tous ces problèmes ont été l'objet de longues et minutieuses études de l'organisation faitière USAM et ses représentants aux Chambres fédérales sont intervenus fréquemment.

M. Bernard Schmid rappela que sur le plan cantonal, l'UAVM a eu l'occasion de prendre position sur :

- le décret sur l'assurance-chômage ;
- la consultation relative à la révision de la loi fédérale sur la formation professionnelle ;
- la consultation relative à une réduction de la durée de travail - objet d'actuels débats des Chambres fédérales ;
- les votations cantonales de la loi sur le tourisme refusée en septembre, puis acceptée par le peuple le 7 décembre 1975 ;
- enfin la prise de position sur l'initiative sur la participation, rejetée par le peuple les 20 et 21 mars derniers.

Tout en étant plus discrètes, les activités de la section martigneraise n'en sont pas moins régulières. En mai dernier, le comité s'est opposé au projet de détournement de

Martigny mis à l'enquête publique par le Département cantonal des travaux publics, rejoignant ainsi la position de la société de développement et du conseil général. Ces oppositions ont été acceptées par l'Etat, qui a porté à la connaissance des intéressés sa décision sur le projet de l'autoroute qui est approuvé. Sa jonction avec la route du Grand-Saint-Bernard fait l'objet d'une nouvelle mise à l'enquête publique.

Puis, en décembre dernier, le comité est intervenu auprès du Conseil d'Etat à la suite de sa décision d'acheter un immeuble bâti plutôt que de construire pour loger la police cantonale.

LA VOIX DU PRÉSIDENT MORAND

Ce dernier a parlé enseignement.

Tout d'abord, il rappela qu'à la suite de l'introduction du cycle d'orientation, Sainte-Jeanne-Antide et Sainte-Marie sont à l'étroit. Ces deux établissements envisagent donc de lâcher l'enseignement commercial pour le confier à une autre école à construire dans le quartier des Bonnes-Luites, vis-à-vis de la gare CFF. Mais le marché n'est pas encore conclu.

Dans le but de créer cette école de commerce régionale, le conseil a acheté voici quatre ans un terrain de 8000 m². Il était tout d'abord destiné à l'enseignement primaire. Cette solution exigera l'investissement d'une somme de 7 à 8 millions de francs.

Soulignons qu'en début d'assemblée, M. Bernard Schmid a rendu un vibrant hommage à M. Denis Puisse, qui œuvre pendant plus de trente ans au comité et qui est décédé au mois de février dernier.

VEILLÉE DE PRIÈRES DE LA SAINT-JOSEPH

MARTIGNY. - Quatre à cinq cents femmes et hommes de bonne volonté, jeunes et moins jeunes, se sont déplacés jeudi soir 18 mars 1976 en l'église paroissiale de Notre-Dame des Champs à Martigny afin de fêter ensemble dignement dans le recueillement et la prière le patron de l'Eglise universelle.

Il appartient au prieur de Martigny, le chanoine Marcel Giroud, d'accueillir dans son fief les nombreux participants à cette veillée qui s'étaient donné la peine de venir de toutes les régions du Valais romand. En quelques mots bien sentis, il campa le personnage de saint Joseph en le présentant comme le chef de la Sainte-Famille et donc comme le saint de l'Unité.

Le père Métrailler CPRC entre-tint ensuite l'assemblée sur saint Joseph et le mystère de l'autorité. Cette exhortation à l'imitation du grand saint nous entraîna à méditer sur l'humilité exemplaire d'un homme qui vécut caché aux yeux du monde, mais qui sut se mettre au service de tous. Sur les traces de saint Joseph, sachons accepter la place que Dieu nous a donnée. Son imitation nous conduira à assumer nos responsabilités d'homme et de femme dans la main de Dieu par la soumission à l'Eglise, qui exerce l'autorité comme l'exerçait Joseph à l'égard de Marie et de Jésus, car l'Eglise universelle perpétue la sainte famille dans la hiérarchie et ses fidèles. Mais le saint patron de l'Eglise a aussi montré l'exemple de l'exercice de cette autorité comme venant du Créateur. C'est pourquoi,

chez lui, elle n'est que service rendu, car Joseph est l'homme juste selon l'écriture, c'est-à-dire celui qui rend envers Dieu et le prochain les devoirs d'amour.

A la fin de cette première partie, un thé aussi brûlant que bienvenu fut offert à tous les participants dans la salle paroissiale.

Vers les 23 heures débuta l'Heure sainte. La méditation du chanoine Jean Emonet, supérieur du séminaire du Saint-Bernard à Fribourg, sur les mystères joyeux présenta à l'assemblée une vue d'ensemble de l'œuvre de l'Esprit-Saint, qui nous guide sur les chemins tortueux de la vie et nous apporte, si nous sommes prêts à l'accueillir, réconfort et joie vivifiante pour saisir et comprendre la crise actuelle afin de mieux y résister. Les autres thèmes traités durant cette heure de prière intense ont été d'une part, l'acceptation de la Vierge Marie et de Joseph aux appels de l'Esprit-Saint, et d'autre part, la soumission de Jésus à ses parents, thèmes qui doivent être pour nous, jeunes et moins jeunes, des modèles à suivre.

Cette Heure sainte profondément méditée a préparé les fidèles à la messe concélébrée, qui a couronné cette veillée de prière. Dans son homélie, Mgr Lovey s'est attaché à nous faire découvrir saint Joseph comme le modèle de l'homme juste que tout le monde dans son intérieur devrait s'efforcer d'imiter.

Vers 1 heure du matin, dans la paix et la joie, le prieur Giroud clôtura la veillée en souhaitant à tous un bon retour chez soi.

Un concert de grande valeur

LEYTRON. - Samedi soir, la salle de la Coopérative était remplie jusque dans ses derniers recoins. Le public accouru était impatient d'entendre le concert annuel de La Persévérance, dirigée par le professeur Cécil Rudaz, directeur de l'école de musique de Sion.

Grâce aussi aux interprètes, au président Roger Buchard, aux membres de la commission musicale René Philippoz et Jean Cleusix qui se trouvent être en même temps un juge cantonal apprécié, tout fut parfait et il faut souligner ici le solo de ce même Roger Buchard, trompettiste émérite, qui interpréta « Rossignol » de Harold Moos.

Et puis, en seconde partie, il nous faut mentionner l'excellente prestation de jeunes dirigés par M. André Philippoz. Ainsi, chacun a eu la conviction que la relève était assurée.

Bien sûr, en pareille circonstance il y a le « laïus » du président. Ce dernier se plut à congratuler des membres particulièrement méritants qui ont manifesté leur attachement à la société pendant de nombreuses années. Il s'agit de MM. Rémy Philippoz, 45 ans d'activité ; Hervé Cleusix et René Philippoz, 30 ans d'activité ; Charly Ramuz, Martial Desfayes, Benjamin Produit, Michel Rossier, Christian, Théo et Roger Buchard, pour 20 ans d'activité.

D'autre part, signalons que la salle a acclamé président d'honneur le juge cantonal Jean Cleusix et directeur d'honneur, le professeur Cécil Rudaz.

Première sortie de la fanfare de Martigny-Combe

MARTIGNY-CROIX. - Vendredi, 19 mars, jour de la Saint-Joseph, fête patronale de Martigny-Combe, la fanfare - eh oui, la fanfare - effectuait sa première sortie publique au chef-lieu, Martigny-Croix.

En automne 1973, avait germé l'idée de créer une fanfare à Martigny-Combe, idée lancée par M. Maurice Rouiller de Martigny, enseignant nouvellement retraité, et quelques autres amateurs de musique habitant la localité.

Cette idée ne resta pas lettre morte et, bientôt, un groupe composé à ses débuts de musiciens tout à fait novices, puisque n'ayant pratiquement jamais étudié le solfège, travailla d'arrache-pied à acquérir d'abord les rudiments de la musique.

Il y a un peu plus d'une année, toujours

sous la direction experte de M. Maurice Rouiller, ce groupe fidèle et « crocheur » débuta avec les instruments, contacts difficiles comme chacun peut se l'imaginer.

Et voici, l'occasion rêvée, vendredi, à la sortie des offices religieux, de concrétiser les résultats de tant d'efforts par la première sortie publique de la première fanfare de la commune.

Accueillis sur le parvis par quelques morceaux de la meilleure veine, les paroissiens n'ont pas ménagé leurs applaudissements et leurs encouragements à la dernière-née des sociétés locales.

La fanfare s'est ensuite déplacée dans différents endroits de Martigny-Croix et a offert aux hôtes du moment un concert-apé-

ritif avec quelques morceaux de son répertoire.

Lorsque l'on sait les multiples sollicitations actuelles des sociétés, il est réjouissant d'assister à la naissance d'une fanfare, naissance issue d'efforts soutenus, continus et surtout volontairement consentis.

Aussi, est-ce avec un plaisir particulier qu'il convient de féliciter et remercier membres et directeur ainsi que les responsables avec en tête, MM. Eugène Moret et Jean-Daniel Minoia.

La musique adoucit les mœurs, dit le proverbe. Encourageons-la et souhaitons que par l'intermédiaire de tous les membres, elle contribue à unir jeunes et adultes dans un même élan amical et artistique. Jos.

La femme suisse se chauffe (aussi) à l'électricité!



MARTIGNY. - La crise du pétrole ne laisse pas d'inquiéter non seulement nos autorités, les automobilistes, mais encore les constructeurs et propriétaires d'immeubles qui sont à la merci d'une subite hausse de prix ayant pour résultat l'augmentation du coût des huiles de chauffage.

Raison pour laquelle on a tenté de se tourner un peu partout vers d'autres moyens que le mazout.

Il y a longtemps que la femme suisse cuit à l'électricité. De cela on a même fait un slogan. Alors, pourquoi ne pas utiliser le même moyen pour le chauffage central ?

Lors de la construction d'un bâtiment d'habitation dans le quartier des Petits-Epines, l'architecte étudia diverses possibilités et adopta en définitive le chauffage électrique intégral pour plusieurs raisons :

- isolation thermique renforcée éliminant tout gaspillage d'énergie ;
- chauffage décentralisé, donc indépendance de chaque locataire ;
- régulation pièce par pièce, ce qui revient

à dire que l'utilisateur peut choisir sa température ;

- ventilation contrôlée aboutissant à l'assurance du renouvellement de l'air.

Ce choix n'a pas été fait à la légère et les divers avantages cités ci-dessus ont été obtenus par une augmentation de 5 % seulement du coût total de l'immeuble, ce qui est pratiquement négligeable.

Il est encore apparu qu'avec les prix de l'époque, le coût d'exploitation au mètre carré était légèrement supérieur par l'électricité. Mais aujourd'hui, avec les prix actuels, c'est le chauffage électrique intégral qui est le plus économique.

Lors d'une récente visite sur place, on nous a fourni des chiffres irréfutables, confirmés par des propriétaires d'appartements.

Spécifions que cet immeuble de 7 étages avec 20 logements, un rez-de-chaussée pour les garages, un sous-sol avec salle de jeux (notre photo) est le premier à Martigny qui ait été équipé du chauffage électrique intégral.

À LA SOCIÉTÉ VALAISANNE DE BERNE Une soirée avec nos parlementaires

BERNE. - La Société valaisanne de Berne se distingue des autres sociétés similaires de Suisse par le rôle tout spécial qu'elle doit exercer. D'une part elle réunit Bas et Haut-Valaisans en toute amitié dans la même organisation, d'autre part, elle est pour nos représentants aux Chambres fédérales un centre de contacts précieux avec nos émigrés dans la ville fédérale.

C'est ainsi que la semaine passée, aux « Webern » les Valaisans se sont retrouvés pour la raclette traditionnelle. Notre déléga-

tion des Chambres, conduite par M. Hans Wyer, vice-président du Conseil national et M. Odilo Guntern, conseiller aux Etats, comprenait MM. Armand Bochatay, Pierre de Chastonay et Bernard Dupont. M. Guy Genoud, conseiller aux Etats et M^{me} Gabrielle Nanchen, conseiller national avaient dû s'excuser. M. Paul Biderbost, conseiller national, avait justifié son absence lors d'une visite précédente, par une inscription dans le livre d'honneur du « stamm ».

La plus franche bonne humeur a régné

tout au long de la soirée. Le mérite revient en grande partie à la régie discrète du comité et de sa charmante présidente Christel Furrer.

La société valaisanne est ouverte à tous. Les membres se retrouvent régulièrement au stamm chez le membre d'honneur Zurbriggen au restaurant Löwen, chaque mercredi soir à 18 heures. Les visites d'amis venant du Vieux-Pays font plaisir à nos compatriotes de Berne.

Val d'Aoste: un budget de 78 milliards de lires

AOSTE. - Le Conseil régional de la vallée vient d'approuver le budget 1976 présenté par la Junte.

Ce document financier est équilibré sur le chiffre de 77 milliards 950 millions de lires.

La somme est répartie entre les assessorats :

- 8 milliards à l'agriculture ;
- 36,5 milliards aux finances ;
- 1,6 milliard à l'industrie et au commerce ;

- 10 milliards aux travaux publics ;
- 12,6 milliards à l'instruction publique ;
- 5 milliards à la santé publique ;
- 3 milliards au tourisme.

Les rentrées d'impôts atteignent 34,5 milliards, y compris 9,5 milliards provenant du Casino de Saint-Vincent. En dehors de cette source de revenus on trouve 42 milliards de boni de caisse.

Les plus grandes dépenses sont représentées par les salaires des enseignants et des employés de l'adminis-

tration régionale, soit 15 milliards de lires. 77 milliards seront nécessaires pour la réalisation du programme d'intérêt public en cours.

Assemblée bourgeoise de Martigny

L'assemblée bourgeoise de Martigny est convoquée le lundi 5 avril 1976, à 20 heures, à la salle communale (ancienne salle de gymnastique), avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des comptes 1975 ;
2. Demande d'agrégation bourgeoise présentée par M. Baptiste Fante, avec votation au bulletin secret.

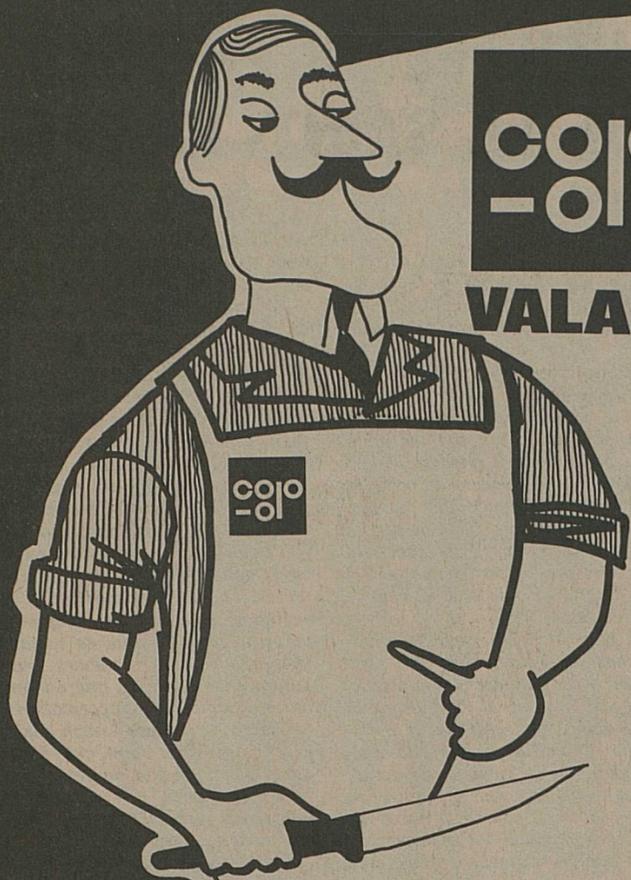
A cette occasion, le président Georges Darbellay présentera un rapport sur la gestion bourgeoise.

L'administration bourgeoise



Téléphérique (grande capacité), télécabines, téléskis, 20 km de magnifiques pistes bien préparées. Restaurant panoramique

Carte journalière Fr. 20.- (région 2), enfants 50% de réduction. Piste de descente FIS.



COJO
-OJ-
VALAIS

RAYON DE
MARTIGNY
À BRIGUE

ACTION VEAU

1^{er} choix

RAGOÛT sans os 500 g **6.50**

RÔTI ROULÉ 500 g **7.50**

RÔTI ÉPAULE sans os 500 g **9.50**

TRANCHES 100 g **2.50**

36-1065

STAR-PARADE



Visitez notre grande

Exposition VW / Audi

POLO - GOLF - PASSAT - PASSAT VARIANT - SCIROCCO -
AUDI 50 - AUDI 80 - AUDI 100.

Vendredi 26, samedi 27,
dimanche 28 mars

Chez nous, vous pouvez déjà voir les voitures de demain!

Garage des 2 Collines Sion

A. FRASS, route de Lausanne 118
STATION-SERVICE TOTAL

A la station, un cadeau utile sera offert

Super-garantie VW/AUDI : 1 an sans limite de kilomètres



la marque la
plus diffusée en
Suisse

Audi

de 1970 à 1975 le nombre des
Audi a augmenté de 275 %

(INTERTOURS-WINTERTHUR)
La nouvelle prestation gratuite spé-
ciale d'AMAG pour les acheteurs de
voitures neuves dès le 1.1.1976.
Votre agence vous renseignera

36-2813



ÉCONOMISEZ

Mettez-vous à l'abri du manque d'énergie
en installant à peu de frais

LA CHEMINÉE DE SALON

WARMY

- ★ Montage simple grâce au nombre restreint d'éléments
- ★ Tirage parfait
- ★ Ambiance « coin de feu »
- ★ Effet très décoratif
- ★ PRIX AVANTAGEUX

WARMY

Voyez également pour votre jardin LE BARBECUE **WARMY**

Demandez le catalogue et la liste des dépositaires à

WARMY - Case postale 69 - 1880 BEX - Tél. 025/5 12 66

Bon pour une documentation

N 1

NOM

LOCALITÉ

RUE

No TÉL.

89.-

La robe et son
accessoire

CHOIX
QUALITE
PRIX



A Robe Miss V en
velours côtelé 100% coton.
Fermeture-éclair au dos.
Aumônière dans le même tissu.
Tailles 34 à 40 Fr. 89.-

B Robe Miss V
en 100% coton.
Fermeture-éclair au dos.
Petite bourse
dans le même tissu.
Tailles 36 à 42 Fr. 89.-
marine/blanc

Weillon

CONFECTION DAMES - MARTIGNY 25, av. de la Gare

Entrepreneur, vigneron municipalité

Pour tous travaux de fouilles, canalisations, défoncements de vignes, plus de problèmes.

La nouvelle rétro « MENZI-MUCH » est arrivée

Elle franchit les côtes jusqu'à 100 % de pente, avec équipement spécial pour curage des canaux et enlèvement des algues.

Demandez offre et documentation à :
Entreprise François Moren & Fils, 1963 Vétroz
 Tél. 027/36 18 31 - 36 17 63

36-4902

Voyages M.O. printemps 1976

24-25 avril Lugano	dès Fr. 100.-
14-16 mai La Salette	dès Fr. 120.-
22-29 mai Florence - Assise - Rome - Sienna	dès Fr. 590.-
30 mai Monaco Grand Prix F1	Fr. 55.- + entrée
5-7 juin Venise	dès Fr. 210.-
Fin juin - début juillet nos séjours à Rimini	dès Fr. 280.-

Renseignements et inscriptions :
 Cie Martigny-Orsières, service automobile à
 1937 Orsières, tél. 026/4 11 43



Affaires immobilières

MARTIGNY

A louer tout de suite, N° 25, av. du Grand-Saint-Bernard, au rez-de-chaussée

appartement 4 pièces

(120 m2), confort moderne, 2 WC, cave, galetas, jardin agrément, garage (conviendrait aussi comme bureau)

studio

Pour renseignements ou visite :
 Mme Petrillo, concierge,
 25 av. du Gd-St-Bernard
 Tél. 026/2 62 77
 Jos. Lugon, 39, rue de Lausanne
 Sion. Tél. 027/22 14 26

36-22751

Nous cherchons à acheter dans un lieu de vacances en Valais

studio ou

appartement 1 1/2 pièce

Offre sous ch. N 31543, à Publicitas, 4500 Solothurn

On cherche à acheter à Champlan

terrain à bâtir

Ecrire sous ch. P 36-900960, à Publicitas, 1951 Sion 36-5271

Je cherche pour week-end, rive droite

petit chalet

ou maison, 2 à 3 pièces, confort, terrain 500 à 1000 m2, situation tranquille et ensoleillée, près communications

Ecrire sous ch. Z 309126-18, à Publicitas, 1211 Genève 3

Cervia

Milano - Marittima maisons, studios de vacances à louer, avantageux, plage privée

Rens. 021/25 70 60

A louer à Sion

grand studio

meublé ou non Avec tout confort entrée, cuisine séparée, grande pièce, grand balcon sud, cave, téléphone, télévision 5" et 6" chaîne, parking Libre tout de suite

Tél. 027/22 75 53 36-4653

L'in-cre-vable

Essayez donc de faire crever une Mazda 929! Il se pourrait fort bien que vous y passiez dix ans de votre vie... ou 150 000 km! Car une Mazda 929, ça dure. Comme chaque Mazda, d'ailleurs. Les normes de qualité que l'usine s'impose depuis des décennies en sont la meilleure garantie.

Et ce n'est pas par hasard que Mazda s'est hissé en moins d'un demi-siècle au rang de 10^e constructeur mondial. Mazda 929: du matériel de la plus haute qualité, et une finition



d'une précision exemplaire: voici réunies les meilleures conditions pour une longue vie et un prix de reprise intéressant. Mazda 929: un équipement riche et complet. Quelques exemples: les ceintures automatiques, la radio, l'antenne incorporée dans le pare-brise en verre feuilleté, les appuie-tête.

Mazda 929: 1769 cm³, 10,3 l/100 km (DIN),

Estate 5 portes (ci-dessus), Sedan 4 portes (ci-dessous), Hardtop 2 portes.

MAZDA
 Une qualité qui se voit



Nouveau modèle
 Garantie: 1 an
 Kilométrage illimité

MAZDA 929

Importateur: Blanc & Paiche SA, 1217 Meyrin/GE, téléphone 022 41 20 00 200 concessionnaires et agents Mazda en Suisse
 VALAIS ● Montana Village A. Bagnoud, 027 41 13 48 ● Sembrancher Crettenand & Fils, 026 8 83 83 ● Sierre Aminona SA, route de Sion 65-67, 027 55 08 24 ● Sion Garage de l'Aviation SA, 027 22 39 24 ● St-Séverin-Conthey J.-B. Caruzzo, 027 36 22 43 ● Glis O. Hutter, 028 3 42 21 ● Grenchols-Naters H. Andres, 028 5 35 38 ● Randa B. Truffer, 028 7 62 36

Multibond International

Fonds de placement en obligations internationales

Paiement de coupons pour l'exercice 1975

La FONGEST S.A., Société de gestion du fonds de placement en obligations internationales MULTIBOND INTERNATIONAL, informe les porteurs de parts de la mise en paiement des coupons annuels suivants

dès le 25 mars 1976

- Contre présentation du **COUPON N° 1**, (répartition du revenu du portefeuille),
 a) pour les porteurs domiciliés en Suisse :
 Fr. 6.45 montant brut, moins
 Fr. 2.26 impôt anticipé (35 %)
 Fr. 4.19 montant net
 b) pour les porteurs non domiciliés en Suisse, avec déclaration bancaire :
 Fr. 6.45 montant net
- Contre présentation du **COUPON N° 2**, (répartition de gains de cours), pour tous les porteurs de parts :
 Fr. 1.55 montant net

Domiciles de paiement :

Banca della Svizzera Italiana, Lugano } et leurs succursales
 Adler Bank Basel A.G., Basel
 Banque Romande, Genève

Privat-Kreditbank A.G., Zurich et Lugano

Inde - Népal

par la route, en autocar Fr. 350.-

Départ 1^{er} juillet 1976

Renseignements :
Trans - Asia
 Claude Mabilard, P. Box
 1833 Les Avants
 Tél. 021/61 55 68

Profitez de nos

machines à laver

linge et vaisselle, légèrement défraîchies par suite d'exposition. **Bas prix. Marques suisses. Garantie.** Nos occasions dès Fr. 390.-
 Tél. 025/3 29 60

A vendre

Volvo N 88

3 essieux, 190 000 km, expertisée
 Fr. 60 000.-
 Ecrire sous ch. PK 22765, à Publicitas, 1002 Lausanne

Garages préfabriqués

Avec dalle de fond entièrement fermée. Système FRISBA variable. Sur demande avec avant-toit. Garages à enterrer avec acrotères coulés sur les toits.

FRISBA SA, 1095 Lutry/VD, Tél. 021/28 63 13

BON Veuillez s.v.p. nous envoyer sans engagements d'autres renseignements sur les garages préfabriqués FRISBA NVS 1.3.76

Nom/Prénom: _____
 Rue/No: _____
 Lieu: _____ Tél.: _____

prêt comptant

le crédit personnel qui supporte la comparaison

Je m'intéresse à un prêt comptant. Veuillez me faire parvenir les documents y relatifs.

Nom, Prénom

Rue

NAP et localité

Prière d'envoyer ce coupon à:
 Banque Populaire Suisse, CAM, Case postale, 3000 Berne 16

discret ●
 rapide ●
 commode ●
 avantageux ●
c'est le prêt comptant de la



Banque Populaire Suisse

Véhicules automobiles

A vendre expertisées

Mini 1000, 1974
 Citroën 2 CV 6, 1972
 Austin 1100, 2 portes 1968
 Peugeot 204 TO, 1972
 Alfa Romeo 1750 1970
 Ford Taunus 20 MS caravan, 5 portes 1968
 Camionnette Ford Transit 1969 double cabine, révision partielle, basculant arrière, 1600 kg de charge
 Ford Transit 1971 fourgon fermé 60 000 km, parfait état

Tony Branca automobiles
 1963 Vétroz
 Tél. 027/36 13 32 - 36 25 73 privé
 36-692

A vendre Peugeot 504 GL

1974, 49 000 km
 Etat de neuf
 Fr. 9500.-
 Peugeot 204 GL
 1973/1974, 38000 km
 Parfait état
 Fr. 6000.-
 Renault 6 TL 1100
 50 000 km Fr. 4900.-
 Tél. 026/5 42 90 (heures des repas)
 36-2888

A vendre, urgent !

Ossa
 350 cm3 trial, mod. 76, neuf
 Honda 125
 Bial trial, fin 75, 1700 km
 état de neuf
 Cause double emploi
 Prix intéressant
 Tél. 025/4 20 59 (heures des repas)
 36-425131

Select Specially Mild - une véritable Select.

Avec le «Nouvelliste» à la pointe de l'information et du progrès

discount combi

Prix, qualité et fraîcheur à deux pas de chez vous

la Source

<p>Beurre de cuisine</p> <p>250 g</p>	<p>1.95</p>	<p>Bière Kronenbourg</p> <p>La reine des bières d'Alsace sixpack</p>	<p>4.25</p>
<p>Cuisses de poulet</p> <p>congelés, viande très tendre 500 g</p>	<p>3.85</p>	<p>Œufs teints</p> <p>Frais, importés 6 pièces</p>	<p>1.45</p>
<p>Grapefruits</p> <p>« Jaffa » riches en vitamines C cabas 7 pièces</p>	<p>2.55</p>	<p>Chocolat Frigor</p> <p>2 tablettes de 100 g</p>	<p>2.95</p>

Offres et demandes d'emplois

Importante fiduciaire à Sion

cherche pour entrée dès que possible

secrétaire qualifiée

de langue maternelle allemande avec de bonnes connaissances du français, capable de travailler de manière précise et indépendante.

A candidate douée et désireuse de se créer une belle situation,

Nous offrons :

- salaire intéressant, même élevé pour personne parfaitement bilingue
- congé payé entre Noël et Nouvel-An
- fonction offrant pleine satisfaction
- ambiance de travail agréable

Prière d'adresser offres manuscrites et détaillées, en indiquant vos prétentions de salaire et accompagnées d'une photo récente, sous ch. P 36-900961, à Publicitas, 1951 Sion

36-2468

Société des hôtels et des bains 3954 Loèche-les-Bains

Nous cherchons pour un de nos bains thermaux

1 maître nageur

(évent. dame ou couple) peut être instruit. Place à l'année. Sur demande nourri et logé dans la maison.

Les offres sont à adresser à :

M. Ernest A. Reiber, directeur des hôtels et des bains, 3954 Loèche-les-Bains

Dubuis & Dussex SA pour Gesteb
cherche

1 chef mineur
3 mineurs

pour l'Arabie saoudite

Faire offres ou se présenter à l'entreprise Dubuis & Dussex SA Rue du Scex 4, Sion

36-2023

Bureau d'architecture
Valais central cherche

dessinateur ou technicien en bâtiment

habile et sachant travailler de manière indépendante. Projets, plans, exécutions, soumissions, etc. Faire offre avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous ch. 89-40041 aux Annonces Suisses SA «ASSA» 1951 Sion

On cherche pour Sion

mécanicien diesel qualifié

sur poids lourds

Salaire selon capacité
Entrée tout de suite ou à convenir

Faire offre écrite sous ch. P 36-22772, à Publicitas, 1951 Sion

Boutique messieurs à Martigny
cherche jeune femme comme

vendeuse

à mi-temps

Tél. 026/2 11 83

■ 36-400285

Le PUB

à Crans-sur-Sierre
cherche pour fin avril

une jeune fille

pour le service

Horaire : 16 à 23 heures, journée libre
dimanche congé

36-22696

Orsières
Je cherche

jeune fille comme sommelière

pour café-restaurant dans village de montagne. Bon gain. Nourrie, logée. Semaine de 5 jours

Tél. 026/4 12 09 36-22761

Demande

aide-infirmière

temps complet. Pour assister dame handicapée

Ecrire Dr. G. A. Super-Crans 3962 Vermala, tél. 027/41 52 94 avant 10 h. ou après 19 h.

36-22756

Nous engageons

caissière-vendeuse

à plein temps. Pour le 1^{er} mai. A la même adresse, à louer

2 appartements HLM 4 1/2 et 3 1/2 pièces

Société coopérative de consommation Avenir, Saint-Léonard
Tél. 027/31 22 20 36-22794

Entreprise du Valais central

cherche

employée de bureau téléphoniste

- Ambiance de travail agréable
- Place stable
- Avantages sociaux
- Entrée à convenir

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chif. fre 36-900956 à Publicitas, 1951 Sion.

PRIX INATTENDU 14.95



Sweatshirt, coton gratté, rouge, marine, beige, gold, bleu.
Gr. 46-54 uni 12.95
imprimé 14.95

Jean broken-twill, coton, délavé, Gr. 36-48

22.90

Chaque prix: une performance!



PLACETTE

Monthey P
Sion
Sierre P

Genève, Lausanne, Morges, Nyon, Rolle, Vevey, Yverdon

„A la Placette Monthey et Sierre Essence Manor Super -91“

Nous offrons

gains accessoires très importants et permanents, à agents d'assurances indépendants, à acquiesseurs, ou encaisseurs Pas de vente

Faire offres sous ch. 89-60006, aux Annonces Suisses SA «ASSA», 1951 Sion

On demande

une aide

pour le restaurant

Le matin A Saint-Maurice

Tél. 025/3 72 03

36-22592

Tea-room Ticino, Sion
cherche

serveuse et auxiliaire

Entrée tout de suite ou à convenir

Tél. 027/22 38 08
36-22758

Famille suisse, habitant à 30 km de Paris, cherche

jeune fille

pour s'occuper de 2 enfants (1 ans 1/2 et 4 ans) et aider au ménage

Tél. 027/38 26 12
■ 36-300751

Tailleur cherche à Martigny

jeune couturière

Tél. 026/2 48 59

■ 36-400286

NOUVELLISTE votre journal

Entreprise de construction cherche pour Fribourg des

maçons qualifiés

et boiseurs-coffreurs

avec expérience

Pour tous renseignements téléphoner au 037/22 23 26

17-2401

Représentant

bien introduit en Valais auprès des hôtels et restaurants de plaine et de stations, désireux s'adjoindre la vente de

vins français en bouteilles et de vins en litres

Trouverait intéressantes possibilités de gain dans une maison sérieuse diffusant des vins de qualité.

Expérience pratique et bonnes références exigées.

Faire offre détaillée avec prétentions sous chiffre EV 4-10, Publicitas, Sion.

On cherche mécanicien sur diesel éventuellement

mécanicien sur autos

pourrait être formé
Entrée à convenir

Ecrire sous ch. P 36-900958, à Publicitas, 1951 Sion

URGENT!

Cherche

sommelière

Bon gain. Nourrie, logée. Congé le dimanche

Tél. 026/5 45 59
dès 19 heures
36-22691

Primus SA - Protection incendie

cherche

jeunes vendeurs dynamiques

provenant de toutes branches, voulant prouver leurs capacités dans la vente de nos articles.

Ce poste consiste à équiper les zones résidentielles, les fermes et les petites entreprises d'extincteurs propices Très bonne rétribution

Envoyer votre offre à :
Primus SA, case postale 1012 Lausanne
Tél. 021/28 45 55

895653

Gagnez toujours davantage!

Nous cherchons quelques

représentants

pour repouvoir des rayons libres dans notre organisation de vente.

Nous offrons : salaire fixe depuis le premier jour, frais, commission, vacances et service militaire payés, en cas de maladie ou d'accident une indemnité de 80% du revenu. Etrangers seulement avec le permis C.

Si vous êtes sérieux et habitués à travailler d'une manière indépendante, envoyez le coupon ci-dessous dûment rempli, sous chiffre OFA KI 1195 à Orell Füssli Publicité, case postale, 5313 Klingnau.

Nom : _____ Prénom : _____

Rue : _____

Localité : _____

Date naiss. : _____ Entrée : _____

Prof. : _____ Tél. : _____

NFV

Grain de sel

Eloge du repos...

Les hommes ont tous besoin de repos. Or, il en est qui travaillent sans cesse, sans trêve, sans arrêt, sans répit, sans relâche... Ils ne savent pas s'accorder une halte bien-faisante et génératrice... Ils turbinent comme des machines en perpétuel mouvement, bien huilées, parfaitement réglées...

La meilleure mécanique s'use et, un beau jour, elle se dégingle, se casse, devient irréparable. C'est pareil pour l'homme, Ménéandre. Je crois que le Bon Dieu savait ce qu'il faisait en décrétant le septième jour celui du repos. Ce dont s'en fichent les amoureux du boulot qui raisonnent comme Duhamel: « Je ne prends jamais ce qu'il est convenu d'appeler des « vacances ». Mon vrai repos consiste à changer de travail. Quand je pense qu'un homme bien portant, s'il parvient à vivre jusqu'à sa quatre-vingt-dixième année, aura passé trente années pour le moins dans son lit, je ne pense pas au congé, mais à mes tâches infinies. »

Duhamel est mort. S'il était encore vivant, je lui dirais: bien rare sont les hommes trimant sans répit qui arrivent à l'âge indiqué.

Ils claquent beaucoup plus tôt. Et quand ils ne meurent pas, ils font un infarctus. Les médecins rétorqueront que le travail n'est pas la seule cause de l'infarctus. Je leur accorde cette vérité. Eux, en revanche, admettront que le travail exagéré peut en être l'une des causes, sinon la principale. Au travail sont liées la concentration, l'effort, l'agitation, l'énerverment, la fatigue, les soucis. Ce sont là autant de grains de sable qui engravent la mécanique et font péter la machine.

Oui, bien sûr, il ne faut pas que la crainte d'un infarctus engendre la paresse.

Entre deux extrêmes, un choix est possible.

Rien faire tue autant que d'en faire trop.

L'abus conduit au cimetière. Sans doute a-t-on raison de le dénommer: champ du repos! Isandre

En 1975: taux d'occupation des hôtels sédunois: 30,6 %

SION. - Le tourisme, l'un des plus importants secteurs de l'économie cantonale, a maintenu ses positions. Il y a quelques années, les spécialistes préconisaient que, lors d'une récession économique, notre tourisme aurait accusé inévitablement les contre-coups.

Si, effectivement, le nombre des nuitées a diminué, il faut néanmoins relever que notre tourisme se porte encore bien.

La situation en Valais

Sur le plan cantonal, il a été enregistré en 1975: 3 372 579 nuitées d'hôtels, soit un taux d'occupation de 39,7 %.

En 1974, le taux d'occupation avait été de 40,1 %. La diminution est donc minime.

La para-hôtellerie et les campings enregistraient en 1974 6,3 millions de nuitées. En 1975, le chiffre de 6,5 millions de nuitées a été atteint.

Les statistiques des campings sont les suivantes:

1974	20 700 nuitées
1975	22 200 nuitées

QUELQUES CONSIDÉRATIONS

- Pour la capitale du canton, deux manifestations attirent passablement de monde: 1. le Festival international de l'orgue ancien à Valère; 2. le Festival Tibor Varga.

● Il y a lieu de relever que le tourisme sédunois est principalement un tourisme de passage. Chaque année, les mois de septembre et d'octobre sont très fréquentés. Il s'agit avant tout d'une clientèle individuelle.

● L'année dernière, il a été introduit le système de forfait avec les hôtels et les abonnements hebdomadaires. La poste de Sion a mis en service un abonnement hebdomadaire permettant de se rendre dans les différentes stations à un prix intéressant. Ces abonnements étaient aussi combinés avec les abonnements de skis. Il est encore trop tôt pour tirer des enseignements valables, mais les responsables devraient renouveler ces avantages pour une nouvelle année.

--gé--

SITUATION SUR LE PLAN SÉDUNOIS

Les hôtels de la capitale ont enregistré les nuitées suivantes: 1974, 79 805 nuitées; 1975, 70 903 nuitées, soit une diminution de 8900 nuitées. Il faut relever que la clientèle suisse a diminué de quelque 7400 nuitées. La situation économique n'est certes pas étrangère à cette situation. A titre de comparaison, voici quelques statistiques intéressantes des principales villes valaisannes:

Villes	Taux d'occupation
1974 Martigny	23 %
1974 Sion	34 %
1974 Sierre	37 %
1974 Brigue	25 %



Le Vieux-Sion

Les services d'aides familiales

SION. - Il existe actuellement, en Valais, 17 services d'aides familiales qui sont desservis par 24 personnes.

Ces services fonctionnent au niveau d'une ville, d'une commune, voire d'un groupe de communes.

Ils sont rattachés à l'Association valaisanne pour les aides familiales dont les

bureaux sont à l'avenue du Midi 10 à Sion.

Chaque organisateur a son propre numéro de téléphone, que chacun peut appeler. Ce numéro est en principe celui de la responsable qui, en collaboration avec l'aide familiale, s'occupe de l'organisation et de la bonne marche du service.

Communes: Responsables: N° tél.

- Sierre, Veyras, Venthône, Mlle Fasnacht, 027 57 11 71; Chippis, Mme Roger Paadini 027 55 02 39; Saint-Léonard, Mme Létilia Balet 027 31 28 21; Sion, Mme Oggier-Meytatin 027 22 86 22; MPP Sion, Mme Paul Moreillon 027 22 45 80; Nendaz, Mme Clément Follonier 027 88 20 48; Grimisuat, Mme Bernard Balet 027 38 27 91; Saïèse, Mme Jollien-Hulmann 027 22 77 97; Chamoson, Mme Gabriel Gaillard 027 86 27 82; Saxon, Mme Edgar Fellay 026 6 28 89; Fully, Mme Cajeux-Ruffieux 026 5 34 95; Martigny, Mme Thérèse Gitzel 026 2 29 88; Orsières, Mme Théotiste Jurbellay 026 4 11 55; Bagnes, Mme Mhel Baillifard 026 7 13 89; Vernayaz, Mme Anne-Marie Revaz 026 8 13 52; Money, Mme Eugène Moix 025 4 32 13; Vovry, Mme Anne-Marie Jolliet 025 7 46 45.

OJ CAS SION

SION. - Une soirée de projection de diapositives aura lieu le mercredi 31 mars 1976, au centre Loisirs-Cultures du Midi (enée vers les magasins Kuchler et Lorenz).

Ces diapositives vous feront apprécier les beautés de la flore, de la faune, des rochs, de nos alpes qui nous entourent.

Nous rappelons aux intéressés qui siresent participer à une « Haute-Route » valaisanne, bernoise et grisonne, de bien vouloir s'inscrire au plus tôt auprès de MM. Ruppen, tél. 81 13 58, G. Sierro, 22 77 4; M. Siegenthaler, 22 09 63.

En visite à Berne, « La Valaisanne » de Grimisuat chante et enchante

Pour fêter son soixantième anniversaire, le chœur d'hommes « Union chorale de Berne » - comprenant des chanteurs de tous les cantons romands, y compris le Jura et le Tessin - a organisé le samedi 20 mars dernier, une grande soirée à l'hôtel Bellevue de la ville fédérale. Le chœur mixte « La Valaisanne » de Grimisuat en était l'invité d'honneur, un invité qui d'emblée enthousiasma ses hôtes et les nombreux représentants des sociétés amies, par la qualité de ses prestations, l'élégance de ses costumes, la grâce de ses chanteuses et la bonne humeur communicative de ses chanteurs.

Entre les chants des deux sociétés, les deux présidents prononcèrent des allocutions empreintes d'humour et de cordialité. Très appréciés furent les vœux exprimés en patois par M. Mabillard qui remit à l'Union chorale une « barille » dédiée et à chaque choralien une bouteille « réserve spéciale » portant étiquette de circonstance (il fallait y penser!). Les bénéficiaires ont été très sensibles à cette délicate attention.

La soirée se termina par un bal (sous la régie de Pierre Géraldy), au cours duquel Romands de Berne et Valaisans de Grimisuat fraternisèrent dans une ambiance des

plus chaleureuses. Pour sa visite à Berne, la Valaisanne était accompagnée de M. Georges Roux, président de la Fédération des sociétés de chant du Valais, et de M. et Mme Guy Balet, président de la municipalité de Grimisuat.

A noter que, aussi bien le samedi soir lors du défilé en ville que le dimanche dans les rues pittoresques du Vieux-Berne et dans le vaste hall de la nouvelle gare, les visiteurs en costume ont suscité par leur entrain la joie et l'admiration des passants.

Chers amis de La Valaisanne, lors de notre visite à Grimisuat le 11 mai 1975 à l'occasion de l'inauguration de vos costumes, nous avons été très touchés par votre accueil et par votre généreuse hospitalité. Samedi dernier (20 mars) nous avons à nouveau éprouvé beaucoup de joie à vous recevoir à Berne, dans un décor certes un peu plus austère que celui de vos coteaux ensoleillés, mais l'essentiel n'est-il pas qu'ici comme là le cœur y soit! Merci de nous avoir apporté cette bouffée d'air salubre du Vieux-Pays! Il est heureux que l'art chorale crée l'occasion de telles rencontres enrichissantes.

Pour l'UCB: Voe

Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

Une Sierroise élue miss Valais 1976

La saison est aux « miss ». Mais mardi, tard dans la soirée, dans un établissement de Crans-Montana, se disputait le titre envié de miss Valais.

Le jury, placé sous la sympathique présidence de M. Clyde, bourgeois d'honneur de

Montana, ancien champion suisse de bob, se trouva placé devant un choix difficile.

Les dix concurrentes en lice rivalisaient, en effet, de grâce et de charme. Et ce n'est qu'à l'issue d'un vote serré que la jeune fille gagnante de la manifestation fut connue.

Dans une ambiance toute de décontraction, le présentateur, José Marka, ménageant habilement la suspense, donna le classement en débutant par... la fin.

Christine reçut ainsi la quatrième place. Pour celle de deuxième dauphine, Odessa, une Sierroise, emporta les suffrages des juges.

Une lutte acharnée entre le troisième prix et la première dauphine avait auparavant bien dû trouver une conclusion. La joute tourna à l'avantage d'Angela de Brigue, mais de peu.

Pour désigner miss Valais 1976, en revanche, les délibérations furent brèves, tant la fraîcheur et la beauté de la jeune femme choisie transparaisaient.

L'élue, Ricarda Minster, âgée de 19 ans, un petit minois franc, souriant, habite Sierre. Elle fait ainsi honneur à la cité du soleil et représentera, grâce à sa victoire, notre canton à l'élection de miss Suisse qui aura lieu ce soir dans la capitale valaisanne.

Des fleurs, une magnifique coupe et le traditionnel ruban vinrent récompenser une lauréate, on s'en doute un peu, très émue.

En considérant les applaudissements nourris qui saluèrent cette décision, on peut légitimement penser que notre candidate a toutes ses chances pour conquérir un titre national.

Bons vœux donc M^{lle} Minster!



On reconnaît de gauche à droite M. José Marka, M^{lle} Minster, miss Valais 1976, M. Clyde et M. Pedersoli, directeur.

Confort et décoration: la cheminée

A l'ère atomique, quand les maisons dotées de tout le confort moderne possèdent des chauffages invisibles et qu'il suffit de tourner une manette pour commander la chaleur à volonté, on aurait pu croire la cheminée en voie de disparition. C'est tout le contraire qui s'est produit, à quoi cela tient-il? Peut-être au fait que, dernier vestige du culte rendu, autrefois, par les hommes aux quatre éléments - autel du feu - elle a gardé tout son prestige.

Rien ne peut remplacer la cheminée et l'envoûtant pouvoir que la flamme exerce sur les êtres. Flammes claires s'élançant comme les cris des bûches saignantes de sève, flammes étouffées des branches de châtaignier qui vous accueillent en vous prenant à la gorge de leur âcre odeur de la forêt humide ou encore celles des grands troncs abattus, chêne, olivier, noyer, fayard qui, pareils aux martyrs, brûlent sans une plainte en répandant une intense chaleur.

De nos jours, après un temps d'abandon, la mode est à nouveau aux foyers d'appartements, apportant une note sympathique et de bon goût à nos habitations modernes. Ainsi d'astucieux fabricants se sont mis à

étudier ces foyers et offrent actuellement toute une gamme de cheminées préfabriquées qui donnent aux utilisateurs toutes les garanties de bon fonctionnement, à condition de respecter quelques règles fondamentales, telles que:

- section appropriée du canal de fumée,
- prise d'air pour alimenter la combustion,

- dimensions du foyer par rapport au volume de la pièce.

De ce fait, le foyer préfabriqué, de par sa conception judicieuse, peut éviter bien des désagréments. Quoi de plus réconfortant et surtout décontractant que de s'asseoir en famille devant un feu ronronnant!

Jean Breslley

Rencontre des anciens instructeurs-pompiers

CRANS. - M. Julien Follonier de Vernamiège, ancien instructeur des pompiers, a pris l'initiative d'organiser une rencontre des anciens instructeurs des corps de sapeurs-pompiers. Au restaurant Les Mèlèzes à Crans, se sont retrouvés MM. Louis Böhrler, Fernand Waser, Edouard Florey et Henri Favre. L'organisateur a eu la délicatesse d'inviter M. Charles Zufferey, président de la Fédération des sapeurs-pompiers. M^{mes} Favre et Follonier participaient également à

cette journée. M. Henri Lamon, président de la commune de Lens, s'est joint à ces « retraités-instructeurs » pour l'apéritif.

Quand plusieurs anciens instructeurs-pompiers se rencontrent que se racontent-ils?

Il va sans dire que les souvenirs de tant d'années de dévouement ont été évoqués. Et puis il fait si bon se retrouver et partager quelques heures de saine détente.

Lauréats d'un concours original



Dans le courant de la semaine passée, l'agence de voyages Hotelplan, avec la collaboration d'une firme zurichoise, a organisé un concours de puzzles qui a obtenu un gros succès au Centre Métropole Migros. Les deux premiers prix ont été attribués aux lauréats M^{lle} Marie-Claude Nanchen qui a gagné un voyage à Londres et André Buffet, de Sion lequel a choisi d'aller à la découverte d'Amsterdam (avec son père, bien entendu). C'est M. Closuit, chef d'agence,

qui a remis les bons de voyage à Mlle M.-C. Nanchen et à A. Buffet, enchantés tous deux.

Les gosses de Paris à Bex

La chorale des gosses de Paris est composée de 65 enfants de la banlieue parisienne, de Bondy plus exactement. Depuis 1945, ces gosses se produisent dans toute l'Europe occidentale et c'est devenu une tradition pour eux de profiter de leurs vacances de Pâques pour enchanter le public suisse. Cette année, ils feront halte à la grande salle de Bex, le jeudi 1^{er} avril dès 20 h. 30. Ils présenteront une revue musicale en deux actes, 12 tableaux et 250 costumes intitulée « Yes, oui, ja, si... » les états généraux des moins de 13 ans réunis pour discuter de leurs problèmes en chantant... et en dansant! Mais cette revue ne constitue que l'une des trois parties du spectacle... Nous pouvons en effet écouter de nombreux chœurs qui ont contribué à la renommée des gosses de Paris « L'enfant au tambour », Berceuse « dite » de Mozart, etc.

Hommage à M^{me} Marie Cachat-Rouiller

MARTIGNY. - Dans notre édition du lundi 22 mars nous avons publié une nécrologie de M^{me} Marie Cachat-Rouiller, récemment décédée à Martigny.

Malheureusement, par suite d'une erreur de transcription du manuscrit, le nom s'est transformé, dans le titre ainsi que dans le texte, en Marie Coutaz-Rouiller.

Nous adressons nos excuses à l'auteur de cet article, de même qu'à la famille et aux proches de M^{me} Marie Cachat-Rouiller.

COLLONGES 30 avril dès 20 h. 30

GALA JEAN VALTON ROBERT ROCCA JEAN RIGAUX

suivi d'un **BAL**
orchestre **Les New Merry Boys**

Organisé dans le cadre du 20^e concert des chanteurs du Bas-Valais

Location :
SION centre commercial Métropole
MARTIGNY Publicitas
ST-MAURICE Mag. tabac Richard
MONTHY Publicitas
COLLONGES Dans les 3 cafés

Renseignements et réservation :
tél. 026/8 41 34

Prix unique : Fr. 15.-

36-6206

Affaires immobilières

A VENDRE

dans immeuble à construire
à Grône au lieu dit « Loos »

appartement 4 1/2 p. HLM

avec garage, pour le prix de
Fr. 137 000.-

Financement :
60 % 1^{er} rang
30 % 2^e rang
10 % fonds propres

Prise de possession à convenir.

Renseignements :
tél. 027/55 08 57 - 55 05 64

36-2657

Couple suisse (retraité, artisan) cherche
à louer pour l'automne, (à l'année) dans
situation tranquille et ensoleillée, à
Sierre ou Sion

**appartement
de 3 ou 3 1/2 pièces**

avec confort, bains, balcon, chauffage
central et gazon. Prix de location jus-
qu'à Fr. 450.-

Pendant les mois d'avril et de mai, nous
séjournons quelques jours à la cure pa-
roissiale de Mund et nous pourrions
visiter à ce moment les appartements
offerts.

Tél. 061/32 73 64 ou offres sous
ch. 12360 Mengis Annoncen, 3900 Brig

A louer à Sion
chemin des Collines 8

local-dépôt 145 m2

Fr. 100.- par mois

S. s. g. i. Jed Kramer s.a.
société de surveillance
générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 2 - Sion - Tél. 027.22.85.77

Particulier désire
acheter sur la com-
mune de Sion

**appartement
2 1/2 pièces**

Faire offre écrite
sous ch. P 36-
300757 à Publicitas,
1951 Sion

Laigueglla / Alassio

**A louer
appartement
en attique**

100 m de la plage et
du centre. Vue mer
et alpes. 3 chambres
à 2 lits et une petite,
bains, cuisine, salon,
grande terrasse cou-
verte. Libre du 1^{er} au
15 juillet et le mois
d'août. Fr. 800.- pour
15 jours, Fr. 1600.-
le mois, charges
comprises
**Emile Dirren
Martigny**
Tél. 026/7 32 22
36-22757

le message ménager:

Le nettoie-tapis et -coussins SIPROP peut être utilisé de
deux manières et pour quatre objets différents: de temps en
temps, tapis et coussins méritent un nettoyage général.
Dans ce cas, SIPROP élimine poussière et crasse et ravive
les couleurs. Simplement vaporiser et, après une heure,
passer l'aspirateur - c'est tout! Dans le deuxième cas,
SIPROP permet d'éliminer les taches occasionnées par des
incidents plus ou moins graves. Sur les tapis, les
meubles rembourrés, sièges de voiture et même sur les
coûs de vêtements SIPROP élimine la saleté incrustée et
neutralise l'odeur de la fumée. SIPROP a sa place
dans chaque ménage - pour tous les cas.

SIPROP - nettoie-tapis et -coussins.
De Sipuro
car bien entretenir c'est choyer.



Cherche en
location vente

en montagne région Valais, petit chalet
ou appartement 2-3 pièces

Tél. 022/42 88 23 ou écrire à :
M. Corminboeuf, 11, ch. des Fraisières
1212 Grand-Lancy/Genève

Cherchons à acheter, éventuelle-
ment à louer

chalet en Valais

Ecrire sous ch. PS 900728, à Pu-
blicitas, 1002 Lausanne

Qui louerait (à conditions raison-
nables)

chalet

avec ou sans confort, 3 pièces
minimum pour juillet ou août 1976

Tél. 021/53 28 88 ou 51 92 03

A vendre à **Monthey**

jolie villa 5 1/2 pièces

Construction 58/59 en parfait
état, jardin soigné et arborisé,
1072 m2 de terrain. Situation cen-
trale près du centre commercial
La Placette
Conditions intéressantes
S'adresser au 021/36 10 61
(B. Gugler)

A louer à Sion, dans
villa, dès 1^{er} mai

**1 1/2 grande
chambre
cuisine, bain séparé
téléphone, et
jolie
chambre**

indépendante, libre
Meublées, confort

Tél. 027/22 70 12
■ 36-300755

A louer à Sion
rue de Loèche 42

**appartement
2 pièces**

confort,
tranquillité

Prix intéressant

Tél. 027/22 25 08

■ 36-300756

**Immeuble Plan-Sierre
à Sous-Géronde/Sierre**

A louer 1 appartement de 3 piè-
ces situé au rez-de-chaussée et
1 appartement de 4 1/2 pièces au
premier étage.
Libres tout de suite.

Immeuble Parc-Fleuri à Sierre

A louer 1 appartement de 4 1/2 piè-
ces au 3^e étage. Libre tout de
suite. A louer 1 studio à l'attique.
Libre dès le 1^{er} mai 1976.

**Immeuble Notre-Dame
des Marais - Sierre**

A louer 1 appartement de 4 1/2 piè-
ces au premier étage.
Libre dès le 1^{er} mai 1976.

Conditions avantageuses
à discuter.

S'adresser à A. & G. Zufferey
Sierre

Tél. 027/55 40 02

36-8211

Ah, ces
florentins

...ils sont signés Oulevay,
n'est-ce pas?



Avec points **avanti**

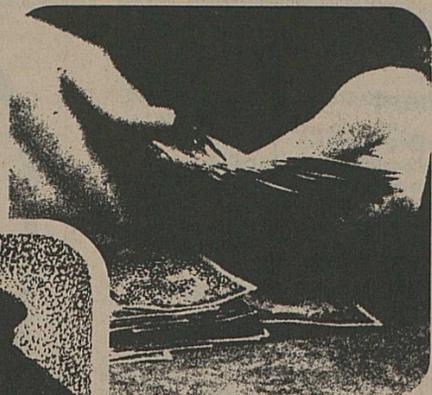
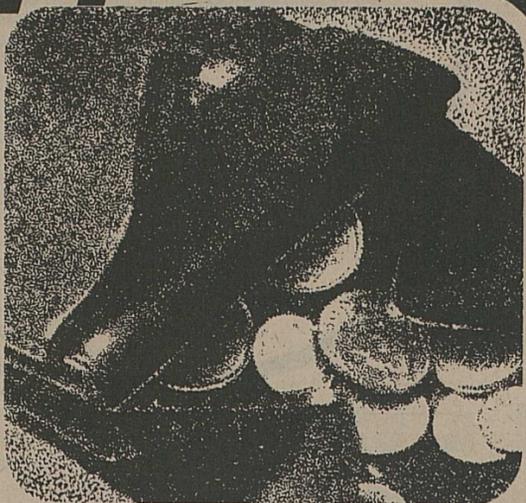
Oulevay
florentin

INGREDIENTS: Chocolate, sugar, almonds,
cashew kernels, vegetable shortening, can-
died fruits with colour E 102, honey, corn
sugar, milk, lecithin, salt, natural flavouring.

Product of Switzerland • Fabriquée en Suisse • Original Swiss Biscuits

Oulevay
Le biscuit qui se mange tout seul.

Pour stimuler la relance, la BCS fait l'appoint



Vous faut-il de l'argent frais ?

Depuis plus de 100 ans, la BCS vit intimement l'économie valaisanne. Elle dispose de relations précieuses dans tous les secteurs d'activité et peut vous en faire bénéficier. La BCS accorde des crédits commerciaux, des prêts d'établissement, de soutien, de relance. Elle gère votre compte courant et effectue pour vous, si vous le souhaitez, vos paiements et vos recouvrements. Elle vous renseigne et vous épaulé constamment. Pour maîtriser la conjoncture actuelle, stimuler vos affaires, développer votre entreprise, améliorer votre exploitation agricole, acquérir votre logement, bâtir votre résidence secondaire, la BCS accroît vos moyens d'action : prenez contact avec la BCS ! Pour stimuler la relance économique, la BCS étudie toute possibilité d'élargir encore ses prestations à sa clientèle valaisanne.

Votre argent doit être mieux placé ?

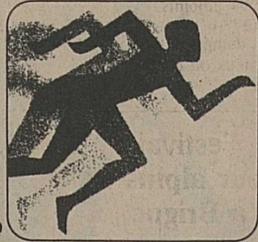
La BCS gère vos biens, vous conseille les placements les plus judicieux, les investissements les plus rentables, avec compétence, discrétion et sécurité. La BCS prolonge les revenus de votre travail, de vos affaires, avec des intérêts calculés aux niveaux supérieurs des prestations bancaires offertes. Sur carnet d'épargne ordinaire, carnet d'épargne « Jeunesse » (jusqu'à 20 ans), carnet d'épargne « 3^e Age » (dès 60 ans), carnet d'épargne à terme, dépôts à terme, ou obligations de caisse - à la BCS, les petits sous font les grandes fortunes. Seule banque privée du Valais central, la BCS n'investit qu'en Valais - pour votre profit aussi.



ANNO 1874

Banque Commerciale de Sion SA

Rue de Lausanne 15, 1950 Sion
Tél. 027/22 27 21



Démarrez en flèche avec la BCS

Publicitas 027/21 21 11



Le grand événement dans le petit crédit:

Réduction du taux
+ durée plus longue
+ mensualités plus faibles
= prêt comptant Rohner

Attention: après la levée des restrictions de crédit, la concurrence entre en jeu. La banque Rohner est à nouveau en tête pour des petits crédits avantageux. Une comparaison des tarifs s'impose.

Envoyez-moi votre documentation pour un petit crédit de fr.

Nom _____ Prénom _____
NP/lieu _____ Rue _____
Remplir et envoyer à: 587

Banque Rohner SA

1211 Genève 1, 31, Rue du Rhône
Téléphone 022 28 07 55

Profitez

Départ 10 avril en car
Inde - Népal
Fr. 400.-
Case 126, 1211 Genève 6

A vendre

Renault R 4
mod. 1967 + 4 pneus montés sur jantes, Fr. 1800.-, expertisée et

1 carting compétition
avec outillage
Tél. 027/43 27 44 36-22695

Gouttières

toutes les dimensions et accessoires! prêtes à monter - rendues posées - prix choc!
● Visitez notre exposition ●
Demandez de suite par tél. nos prospectus!
Uninorm SA - 1018 Lausanne 021/37 37 12

uninorm

A vendre

berger allemand
pure race. 2½ mois
Fr. 300.-

Zoo de la pl. du Midi
Courtine, 1950 Sion
Tél. 027/23 12 68
36-22764

Perdu à Sion
vieux ville

petit chien noir
tête de griffon

A ramener :
rue des Tonneliers 20
Sion
36-300765

A vendre une

vingtaine de lits

complets, plusieurs matelas, sommiers, commodes, tables de nuit, fauteuils, lustres et appliques

Vente en bloc seulement

Prix très favorable

Tél. 025/3 60 55



GARAGE CENTRAL S.A.

1820 Montreux

Service de vente

CITY-GARAGE
rue de la Paix 8
☎ 021/61 22 46

Rekord D 1900

Luxe, 4 portes

1972, 40 000 km

Rekord D 1900 S, 4 portes,

1973, 60 000 km

Rekord 1900 L

4 portes, 1968

Kadett Standard 1100, 4 portes

1972, 35 000 km

Kadett Spécial 1200, 4 portes

1974, 49 000 km

Ascona 1600

Luxe, 4 portes

1974, 17 000 km

automatique

Ascona 1900 SR

2 portes, 1973

25 000 km

automatique

Manta GTE coupé 1900

1974, 35 000 km

Alfa Romeo 2000 GT Veloce

1974, 45 000 km

Alfa Romeo Giulia Super

1600, 1970

Simca 1301 Spécial, 4 p.

1973, 60 000 km

Ford Consul coupé 2000

1973, 49 000 km

Ford Taunus 2000 Luxe

4 portes, 1973

29 000 km

Ford Escort 1300 Caravan

1970, 35 000 km

Peugeot 204,

1971, 67 000 km

Renault 4, 1971

80 000 km

Renault 5 TL

1973, 50 000 km

Sunbeam Caravan, 5 p.

1973, 30 000 km

Fourgon Bedford C F

automatique

vitré, 1973,

63 000 km

Fourgon Hanomag F 25

vitré, 1972

70 000 km

OUVERT LE SAMEDI

Garantie OK

Reprise

Crédit GM

Vendeurs :

G. LOUTAN

tél. 021/54 31 79

R. GOLAZ

tél. 021/62 09 51



A vendre

Transporter agricole

charge utile 1500 kg
Expertisé

Prix Fr. 5000.-

Tél. 026/4 92 41
le soir

36-300766

A vendre un tracteur

Massey-Ferguson MF 135

équipement complet, boîte 2 x 4 vit., relevage hydr. etc. 3500 heures travail

Prix de liquidation Fr. 7800.-

Agce tracteurs Ford

1926 Fully

Tél. 026/5 33 38

36-5602

A vendre

Cooper Innocenti 1300

mod. 74, 30 000 km

Tél. 027/23 25 44

entre 19 et 22 h.

36-22770

A vendre

Lancia 1300 S coupé

modèle 1975

Prix à discuter

Tél. 027/41 24 15

36-300763

Magnifique

VW blanche

1972 avec divers accessoires, expertisée

Fr. 3700.-

Jean Rey,

Automobiles

Av. de France, Sion

Tél. 027/22 36 17

36-5609

Opel Blitz

en parfait état, pont entièrement tôlé à vendre expertisée pour le compte d'un particulier

Fr. 5800.-

Jean Rey

Automobiles

Av. de France, Sion

Tél. 027/22 36 17

36-5609

Achat comptant

voitures toutes marques dès 1969

Tél. 021/62 48 74,

de 10 h. à 21 h.

Auto Klöti

Chexbres-Puidoux

A vendre 200 pièces div. de

monnaie cantonale du Valais

du 16^e jusqu'au 18^e siècle

Tél. 028/3 16 80

A vendre, cause double emploi

Alfasud TL 1974

ou

R 6 TL 1971

Expertisées

Prix à discuter

Tél. 027/22 28 48
36-22773

A vendre

moto Yamaha Trial 125

mod. 75, expertisée, état de neuf, peu roulé

Prix à convenir

Tél. 027/55 01 12
36-22743

A vendre

robe de mariée

manches courtes, taille 36 avec chapeau

Parfait état

Tél. 025/3 77 56

36-22747

A vendre

2 jeunes vaches

Race lutteuse

Tél. 026/4 21 40

36-22734

Machines à coudre

neuves, provenant d'exposition, cédées avec remise jusqu'à 30 %, garantie 10 ans

Facilités, service

Occasions toutes

marques dès Fr. 90.-

Agence Vigorelli

1012 Lausanne

Tél. 021/29 68 60

A vendre pour

Fr. 780.-

seulement, rendu sur

place, 1 armoire 2

portes, 1 salon com-

plet, 1 divan et 1 en-

tourage noyer, 1 ta-

ble de nuit, 1 belle

coiffeuse, 1 lustre et

1 lot de vaisselle à

donner

Tél. 021/34 33 63

dès 20 heures

021/34 33 62

L. Salomon, Renens

A vendre

grill

poulet et rôti,

2 moteurs,

marque Lukon

Fr. 500.-

Tél. 026/7 14 88

36-90150

bruno mermoud artisan peintre en lettres sion

EXPOSITION de tracteurs arboricoles et viticoles

SAME

et de matériel agricole

Jeudi 25, vendredi 26 et samedi 27 mars
devant les ateliers de la



Route de Bramois, SION

Fédération laitière et agricole du Valais, à Champsec

027/23 38 95
36-2407

Le 1^{er} avril à Brigue, MM. Léo Schürmann, Hans Wyrer, Paul Biderbost, Werner Perrig et Siegfried Julen

BRIGUE. - Il ne s'agit absolument pas d'un poisson d'avril. Dans le but de bien informer la population sur la situation économique actuelle, une importante séance d'information se tiendra le 1^{er} avril prochain, à la salle du Simplon, à partir de 20 heures. MM. Léo Schürmann, directeur de la Banque nationale, Hans Wyrer, représentant d'une cité industrielle dans une région de montagne, Paul Biderbost, délégué d'une localité-dortoir au centre de l'industrie et du tourisme, Werner Perrig, porte-parole de la plaque tournante touristique qu'est la commune qu'il préside et Siegfried Julen, président de Zermatt en seront les principaux animateurs.

Le thème des discussions sera tout particulièrement concentré sur les problèmes actuels posés aux populations de montagne et rarement traités comme ils le méritent par les mass media, radio et télévision notamment. Organisée en collaboration avec différents milieux économiques, représentés par M. Peter Furger, économiste, la manifestation ne manquera donc pas d'intérêt. Elle est gratuite et ouverte à toutes les personnes que la cause intéresse. On compte aussi et surtout sur la participation des représentants des communes de montagne.

La récession économique est-elle plus ressentie en Valais qu'ailleurs ? Pourquoi n'a-t-elle pas les mêmes conséquences que dans les autres régions du pays ? Les orateurs

répondront à ces questions et traiteront des perspectives d'avenir. Les participants pourront connaître ce qui a été fait jusqu'à ce jour, les éventuels fruits des interventions relatives, ils pourront juger de l'efficacité des mesures fédérales et cantonales et de l'éventuelle nécessité de prévoir d'autres mesures. La salle étant suffisamment spacieuse pour contenir plus de 1000 personnes, il va sans dire que les intéressés bas-valaisans maîtrisant la langue allemande sont également cordialement invités.

It.

En vrac du Haut-pays

Les chiens d'avalanches à l'entraînement

Plusieurs chiens d'avalanches dont les conducteurs résident dans le Haut-Valais participeront demain, à Felskinn sur Saas-Fee, à des exercices. En dépit d'un enneigement moins important qu'à l'ordinaire en haute montagne, les dangers d'avalanche ne sont pas écartés pour autant. On s'attend même, dans le courant de ces prochaines semaines, à d'importantes coulées de neige dans tout le cercle alpin. Les alpinistes sont donc avertis.

Une femme admirable

M^{me} veuve Walther Sporrer, dont le mari est mort dans l'exercice de ses fonctions en tant que chef de la colonne de secours de Saas-Fee, poursuit d'une façon admirable l'action laissée par son regretté compagnon. Conductrice de chien d'avalanches, elle ne participe pas seulement aux actions de secours entreprises dans la station, mais prend également une part active dans l'organisation de ces secours. Elle assure no-

tamment la liaison avec les différents organismes gravitant autour de la station. Les secouristes volants d'Air-Zermatt surtout apprécient sa collaboration permanente.

Les crevasses des glaciers se multiplient

Plusieurs informations parvenant des milieux alpins nous apprennent que les crevasses des glaciers se multiplient d'une manière inquiétante. Presque partout, les mers de glace sont traversées dans tous les sens par d'impressionnantes fentes. On se soucie sérieusement du sort réservé aux alpinistes qui s'y aventureront au cours de la prochaine saison de l'alpinisme estival. L'enneigement insuffisant est évidemment la cause de cette situation, qui empirera au fur et à mesure que l'on avance vers l'été.

Beaucoup moins de malades parmi les ouvriers

Dans les différentes entreprises de la région, on affirme que le nombre des malades a diminué au sein des ouvriers. Leur production a donc atteint une cote rarement égalée jusqu'à ce jour. La récession est la meilleure des remèdes contre les maladies chroniques auxquelles certains travailleurs étaient sujets...

REDACTION DE BRIGUE
Louis et Misette Tissonnier
Téléphone (028) 3 10 77
Télex : 38 145
Case postale 263 - 3900 Brigue

Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

Nouvelles rencontres au Centre de préparation au mariage de Sierre

Le Centre de préparation au mariage, composé de jeunes foyers et d'un prêtre accueillera dès vendredi soir à 20 heures à l'institut Notre-Dame de Lourdes à Sierre tous les jeunes gens et jeunes filles qui se destinent au mariage.

Au cours de différentes réunions, ces personnes répondront aux questions des fiancés présents et étudieront avec eux les nombreux et inévitables problèmes sérieux et... moins sérieux de la vie conjugale.

Comme l'a souligné Mgr Adma dans sa lettre pastorale du mois de janvier,

« l'impréparation au mariage est la meilleure préparation au divorce ».

Beaucoup se mettent en ménage sans avoir songé à s'y préparer d'une manière sérieuse. On s'engage étourdiment, on se laisse entraîner par les circonstances, on s'en remet au hasard d'une rencontre, d'un attrait sensuel, d'une sympathie purement instinctive...

Le Centre de préparation au mariage de Sierre invite donc tous les futurs époux à réfléchir ensemble sur les aspects de la vie à deux.

Un signe de printemps



Le printemps est là ! Toute la nature va revivre après un long sommeil hivernal. Et dans la ville, ici à Sierre, les arbres qui bordent les rues doivent être préparés pour la nouvelle saison.

Les employés de la commune taillent, coupent les branches superflues, donnant ainsi à la cité un petit aspect de renouveau. Est-ce d'heureux augure pour des jours ensoleillés ? On le saura bientôt...

Le concert annuel de l'« Echo de Chippis »

Samedi prochain, la fanfare municipale de Chippis, l'« Echo de Chippis », donnera son concert annuel à la halle de gymnastique du village.

Dès 20 h. 30, cet ensemble de musique offrira aux autorités, aux invités et au public présent un programme fort varié, exécuté sous l'expertise direction de M. Horst Scheuber.

Offenbach, Glenn Miller et bien d'autres noms connus du monde de l'art musical figurent à l'affiche.

Granges : en direct avec nos autorités

Les autorités communales et les députés seront à la disposition des citoyens et citoyennes de Granges, demain soir à 20 heures à la salle bourgeoise.

Ils répondront aux questions et essaieront de tirer un premier bilan après quatre années de fusion. Une large place sera faite à la discussion. Cette soirée-contact est organisée par le MDC de Granges et, comme les fois précédentes, il y aura certainement une belle participation.

Panorama d'Outre-Simplon

Perspectives pour l'Ossola

Le conseil de la communauté du val Ossola, la plus grande du Piémont, se réunira samedi prochain. Le bilan 1976 figure à l'ordre du jour. Sur les 166 millions de lires accrédités à la communauté de montagne, le conseil propose d'en utiliser une grande partie pour développer l'assistance à domicile due aux personnes du troisième âge, instituer un service communautaire médical scolaire, sauvegarder le patrimoine artistique et culturel et aider les initiatives en faveur de la protection de l'élevage du bétail. On a également prévu l'instauration d'un réfectoire réservé aux étudiants provenant des vallées latérales. Pour l'heure, ces derniers, appelés à se déplacer dans les centres de la plaine, n'ont pas toujours la possibilité de se restaurer convenablement et à des prix abordables.

Marché-concours de chèvres et moutons

Le 11 avril prochain, à Aurano - localité de montagne au-dessus de Verbania - se déroulera le troisième marché-concours international de chèvres et moutons organisé en collaboration avec l'inspecteur agraire régional, l'Association des éleveurs et les communautés de montagne. La manifestation est surtout réservée aux bêtes des vallées de la province de Novare, de la Lombardie et du canton du Tessin.

ASSEMBLÉE DE LA COLONIE ITALIENNE

BRIGUE. - Quelque trente personnes ont participé à l'assemblée générale de la colonie italienne de Brigue et environs. Présidés par M. Bortolo Bignotti, les débats ont évidemment porté sur l'activité du groupement déployée au cours de l'année écoulée. Ils ont également mis en lumière le programme établi pour l'année en cours et permis de renouveler le comité de la façon suivante : président : B. Bignotti, vice-président : H. Dulio ; caissier : D. Conti ; secrétaire : F. Julita ; membres adjoints : Lunardelli, Stefanni et Partel. Au cours d'une prochaine élection, on complètera l'équipe administrative par deux ou quatre membres supplémentaires.

Festival des chœur alpins italiens à Brigue

BRIGUE. - Le 4 avril prochain, à partir de 14 h. 30, la salle paroissiale de Brigue sera le théâtre d'une manifestation musicale placée à l'enseigne des chœurs alpins italiens voisinant notre frontière. Les chanteurs de la montagne de Macugnaga, de Montecrestese, Premosello/Ornavasso, Villadosola, le chœur mixte et les enfants de Varzo ainsi que le « Männerchor » de Brigue profiteront de ce rassemblement culturel international pour se produire à tour de rôle et resserrer les liens qui unissent les gens gravitant autour des montagnes italo-suisse.

Ce festival est placé dans le cadre de la colonie italienne de Brigue et environs et organisé en collaboration avec le Groupement des anciens combattants italiens résidant dans le Haut-Valais que préside M. Hermann Dulio. Compte tenu de la valeur exceptionnelle des différents exécutants, ce festival de la chanson va d'ores et déjà vers un succès certain.

En bref...

SIERRE. - L'Association des commerçants de la ville de Sierre s'est donné un nouveau président. Il s'agit de M. José Hertz qui remplacera M. Victor Rey démissionnaire. Cette association a également admis dans son sein le Centre commercial ainsi que les commerçants s'y rattachant.

SIERRE. - L'Office du tourisme de Sierre par le biais de son agence met actuellement au point une ballade gastronomique en Champagne qui sera éducatif pour nos hôteliers tout en étant ouverte à la recherche de l'inédit et de l'insolite.

CHIPPIS. - La Société de gymnastique l'Avenir de Chippis est actuellement à la recherche d'un nouvel étendard. A cet effet elle lance un concours d'idée pour réaliser une nouvelle bannière.

CHIPPIS. - « La Trouvaille » est une véritable foire à la brocante rustique pour les bricoleurs qui s'est ouverte à Chippis à la rue du Vieux Bourg.

Un touriste irlandais meurt sur les neiges du Monte Moro

MACUGNAGA/SAAS-ALMAGELL. - Un touriste irlandais, M. Charles Porter, âgé de 43 ans, en séjour dans la station italienne de Macugnaga, pratiquant le ski sur les pentes du Monte Moro à 3000 mètres d'altitude, s'est subitement affaissé alors qu'il s'apprêtait à chauffer ses skis à la station inférieure du téléski « San Pietro ». Une doctoresse britannique, faisant partie d'un groupe de skieurs rassemblés devant les installations de remontée mécanique, accourut pour lui porter secours. En dépit des soins qui lui furent prodigués, il mourut quelques instants plus tard des suites d'une crise cardiaque. Son corps a été transporté dans le fond de la vallée par les membres du Secours alpin de Macugnaga.

Ultimatum pour la commune d'Arona

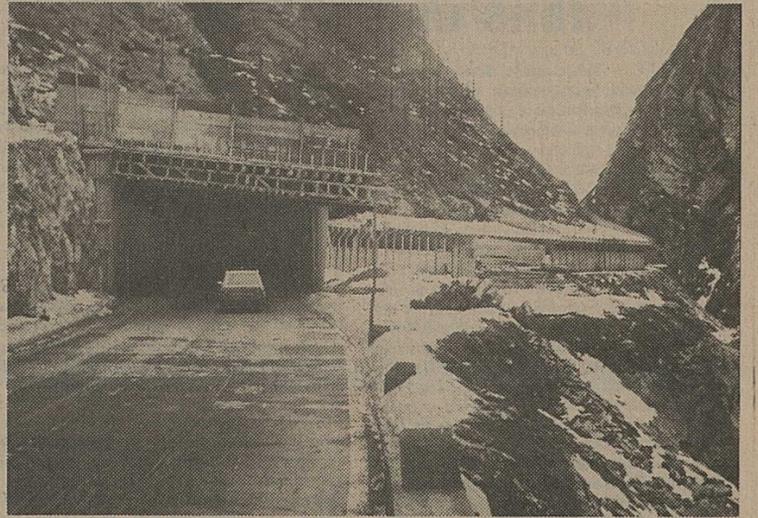
L'administration de la région du Piémont vient de faire parvenir un ultimatum à l'adresse de la municipalité d'Arona : présenter le bilan de la commune, pour la mi-avril au plus tard, sinon un commissaire s'en chargera.

Accident mortel de la chasse devant le tribunal

M. Giorgio Macchi, professeur au collège secondaire, résidant à Varese, accusé d'homicide par imprudence, après avoir abattu par erreur un garde-chasse pris pour

un faisan, alors qu'il pratiquait la chasse dans la région de Cameri, vient d'être condamné à 8 mois de prison, avec sursis. Les droits civils de la famille du défunt furent également réservés. L'épisode remonte au mois d'octobre de 1973. Le chasseur en question, en compagnie d'un groupe de camarades, chassait le faisan dans un champ de maïs. A un moment donné, on entendit un cri : M. Valerio Arnoldo, garde-chasse, avait été atteint par la grenaille. Quelques instants plus tard, il succombait à ses blessures. Bien qu'il y eut contestation quant à l'identité du chasseur, la police put toutefois reconstituer l'accident et arriver jusqu'à lui grâce aux feuilles de maïs trouées par la grenaille.

NOUVELLE GALERIE DANS LES GORGES DE GONDO



GONDO. - Dans le cadre de l'aménagement de la route du col du Simplon, une nouvelle et importante galerie vient d'être terminée dans les gorges de Gondo, en direction de Gabi. L'ouvrage consiste évidemment à protéger l'artère des chutes de pierres et coulées de neige.

Rajeunir pour survivre



BRIGUE. - Il ne s'agit pas de supprimer les arbres de l'avenue de la Gare, mais bien de remplacer ceux qui périssent. C'est ainsi qu'actuellement

on arrache les sujets incurables ou trop vieux, pour en planter d'autres.

Il faut espérer qu'ils résisteront à la pollution certaine provoquée par les véhicules à moteur, et qu'ils estimeront que la vie est digne d'être vécue, même sans beaucoup de soleil, entre les constructions des hommes.

G.



Nous avons retrouvé notre chien grâce à une annonce dans le *Nouvelliste*.

21 21 11

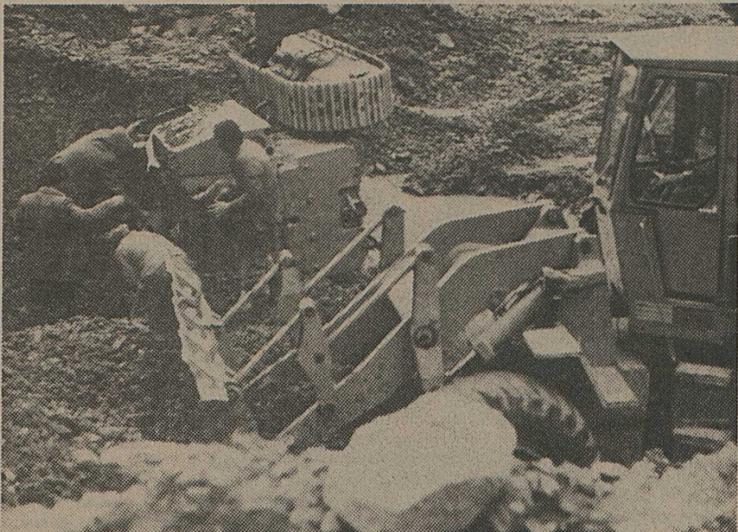
Machines à laver

Linge - Vaisselle

Quelques appareils en retour d'exposition, à céder avec très gros rabais. Garantie d'usine, livraison et pose gratuites. Grandes facilités sans acompte à la livraison. Réparation toutes marques.

MAGIC VALAIS
Tél. 026/7 33 25

Dramatique éboulement de terre à Bovernier Un conducteur de trax écrasé par sa cabine



Les sauveteurs au moment où ils découvrirent le corps de leur camarade.

BOVERNIER. - On construit actuellement ce qu'on appelle la « route des vignes », première étape, dans le coteau faisant face au village. Pour ce faire, on a besoin de tout-venant de qualité, tiré de la gravière située

aux Iles, c'est-à-dire entre le pont des Nils et le nouveau pont traversant la Dranse. Chacun connaît cet endroit puisqu'on y organise des festivals de musique.

Hier après-midi, un conducteur de trax

employé dans l'entreprise Petricoli, était occupé au chargement des camions. Vers 17 heures, une énorme masse de matériaux s'est détachée de la montagne.

Le trax, qui travaillait à mi-hauteur, sur une voie de service, fut emporté, puis, sous l'effet de la pression s'est couché sur le flanc. A ses commandes travaillait M. Jean-Pierre Besse, d'Orsières, employé dans l'entreprise depuis de nombreuses années. Prisonnier de sa cabine il fut écrasé et tué sur le coup.

L'alerte donnée, un second trax, une pelle rétro furent acheminés sur les lieux de l'accident pour tenter de dégager le plus rapidement possible la victime. Cette intervention dura tout de même 75 minutes et les sauveteurs ne découvrirent qu'un corps affreusement mutilé.

La police cantonale était sur les lieux pour éviter un embouteillage de véhicules sur la route cantonale. On a d'autre part reconnu sur place le juge instructeur Pierre Ferrari, le curé Clivaz, chef de la paroisse de Bovernier, un nombreux public composé pour la plupart d'amis de la victime.

C'était navrant à voir et on ose se poser la question de savoir si un dégel subit n'est pas à l'origine de cet accident. Un drame qui a jeté la consternation sur les visages car Jean-Pierre Besse, originaire de La Combe, mais habitant Orsières, âgé de 35 ans environ, était marié et père de trois jeunes enfants.

Nous prions sa famille si cruellement éprouvée, ses employeurs, ses camarades de travail de croire à notre sincère sympathie et d'accepter nos condoléances émues.

NOUVELLE TRAGÉDIE DE LA MONTAGNE

Chute mortelle d'une skieuse dans une crevasse

ZERMATT. - Décidément, il est dit qu'il ne se passera pratiquement plus de jour sans que l'organisation des secours alpins soit mise en état d'alerte. On se souvient du drame du glacier d'Aletsch, où un homme, resté coincé dans une crevasse de 18 mètres de profondeur pendant douze heures, a été sauvé in extremis par les skieurs-guides accourus au milieu de la nuit. Il y eut encore l'accident survenu dans la région de l'Alphubel au-dessus de Saas-Fee, où un touriste allemand, disparu dans une crevasse de 20 mètres de profondeur, a été ressorti sans mal, grâce à la prompt intervention des secouristes zermattois, assistés des guides du lieu et de l'Oberland bernois en excursion dans les parages qui, confrontés aux intempéries, aux conditions ambiantes extrêmement difficiles, n'écouteront que leur courage pour ramener le rescapé à l'air libre au cours d'une action conjuguée avec l'hélicoptère en stationnement dans les airs.

Après ces actes de solidarité dont la réussite est due pour une bonne part à la par-

faite synchronisation de l'organisation, un troisième, de plus grande envergure encore, s'est inscrit hier en grosses lettres dans les annales du secours alpin. Vers 15 heures, les secouristes volants étaient de nouveau mis en état d'alerte pour secourir une skieuse tombée dans une profonde crevasse, à proximité de Furgg, dans la région du lac Noir. Pendant plus de sept heures, douze hommes se sont livrés à une véritable course contre la montre en vue d'arracher la disparue à sa prison glacière. Ils durent en outre avoir recours à un compresseur faisant fonctionner une scie pour couper la glace et leur ouvrir un espace suffisant pour parvenir jusqu'à la malheureuse, gisant au fond d'un gouffre profond de 30 mètres, coincée, ses skis aux pieds, entre deux parois de glace. Il n'y eut malheureusement plus rien à faire pour la skieuse, qui a été probablement tuée sur le coup. Il s'agit d'une personne d'origine suédoise dont l'identité n'est pas encore connue. Sa dépouille mortelle a été transportée par hélicoptère à la morgue de Zermatt.

NATERS 1975 : EXERCICE SATISFAISANT

NATERS. - L'assemblée primaire de Naters est convoquée pour le 31 mars prochain, à 20 heures, à la maison d'école de la Tour, en vue de prendre connaissance et discuter des comptes de la municipalité, se rapportant à l'exercice écoulé. Pour ne pas rompre la tradition à pareille occasion, une conférence de presse s'est déroulée hier soir en présence de M. Paul Biderbost, président de la municipalité, assisté de MM. Arthur Schmid, vice-président, Beat Salzmann, chef du Département des travaux publics et des chefs de service administratifs Alphonse Epiney et Urs Pfammatter.

En bref

● **ROME (ATS/AFP).** - Le Congrès national démocrate chrétien a élu, avant de se séparer, hier matin, le Conseil national du parti composé de 120 membres (60 parlementaires et 60 non parlementaires). Cette élection a reflété celle, intervenue quelques heures auparavant, de M. Benigno Zaccagnini au poste de secrétaire politique. La liste favorable à ce dernier a en effet recueilli 62 sièges et celle de ses adversaires, l'aile conservatrice du parti, 58.

● **PARIS (ATS/AFP).** - Les syndicats CGT et CFDT ont appelé, hier soir, les cheminots à une grève nationale de deux jours, jeudi et vendredi, à la suite de l'échec des négociations avec la direction de la SNCF (Société nationale des chemins de fer français) sur le renouvellement de la convention salariale pour 1976.

● **STOCKHOLM (ATS/DPA).** - La plainte pour soustraction fiscale contre le régisseur de films, Ingmar Bergman a été retirée par le procureur du royaume. Le 30 janvier, Ingmar Bergman, avait été appréhendé par la police, qui le soupçonnait de fraude fiscale portant sur un montant de 500 000 couronnes (environ 300 000 francs suisses).

● **BEYROUTH (ATS/AFP).** - M. Kamal Joublatt, chef de file de la gauche libanaise, a déclaré hier soir qu'il « n'y aura pas de cessez-le-feu ».

S'adressant à la presse à l'issue d'une rencontre des représentants des partis progressistes tenue à Aley, dans la montagne libanaise, M. Joublatt a indiqué : « Nous ne pouvons pas donner notre accord à un cessez-le-feu alors que nos frères du PNS (Parti national social, du parti communiste, ainsi que des chrétiens nationalistes et des Druzes sont encerclés dans certains villages exposés au terrorisme phalangiste » (chrétiens conservateurs).

Éditée pour la circonstance, une brochure renseigne clairement le lecteur sur ce que l'administration communale a fait des derniers publics. En dépit de la récession, l'exercice 1975 peut être considéré comme satisfaisant. Au lieu de 1 600 000 francs, comme prévu dans le budget, ce sont finalement 3 millions de francs qui ont été investis dans le but d'activer le secteur de la construction notamment. Ces disponibilités imprévues sont évidemment dues pour une grande partie à l'augmentation des entrées fiscales, dont le montant total atteint 5 524 766.85. Les comptes ordinaires bouclent avec un excédent de recettes de 600 000 francs de plus qu'escompté. Les dettes ont par contre augmenté de 100 000 francs et se montent actuellement à plus de 15 millions. Soit quelque 2000 francs par tête d'habitant. Un plafond que l'on s'efforcera de ne pas dépasser au cours des prochaines années nous reviendrons d'ailleurs sur la situation de cette florissante commune en pleine évolution, qui compte à ce jour 6607 habitants, 117 de plus que l'an dernier, 18 chômeurs et 131 appartements vides dont 70 anciens logements.

Les sports à la TV romande

Jeudi 25 mars. - Pas de retransmission.
Vendredi 26 mars. - 18 h. 05, agenda avec, pour le sport, la présentation du tour du lac cycliste. 22 h. 35, hockey sur glace. Championnats du monde groupe B Suisse - Roumanie. Commentaire Bernard Vité. En différé de Bienne.

Samedi 27 mars. - 14 h. 15, TV-Contacts avec, à 14 h. 40, Face au sport : patinage artistique, sport et art, avec la participation de John Curry, champion olympique, Peter Heubi, chorégraphe, Antoine Livio, Claude Bessy, de l'opéra de Paris et Gérard Lenorman. Extraits de la soirée produite et présentée par Bernard Vité., Collaboration à la production Marius Berger. Réalisation Francis Luisier (reprise du 17 janvier 1976). 23 h. 05, hockey sur glace. Championnats du monde groupe B Suisse - Japon. Commentaire Bernard Vité. En différé d'Aarau.

Dimanche 28 mars. - 19 h. 05 les actualités sportives. Résultats et reflets filmés. Une émission du service des sports.

Lundi 29 mars. - 18 h. 25 sous la loupe. Football : Servette - Lausanne, avec la participation des entraîneurs Juergen Sundermann et Paul Garbani. Une émission de Roger Felix. Régie Jean-Luc Koenig.

†

La famille de

**Mademoiselle
Lina MICHAUD**

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence aux obsèques, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et de couronnes, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Un merci spécial au révérend curé et au vicaire de Verbier, ainsi qu'au docteur Jost.

Médières, mars 1976.

†

EN SOUVENIR DE

Gabriel TURIN



25 mars 1966 - 25 mars 1976

Cher papa, fils et frère, tu as quitté ce monde depuis dix ans, mais jamais tu ne quitteras le cœur de tes enfants chéris et de ta famille.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à Monthey, aujourd'hui jeudi 25 mars 1976, à 19 h. 30, et une à Muraz-Colombey, le mardi 30 mars 1976, à 19 h. 30.

†

Isabelle BEYTRISON

2 janvier 1975 - 25 mars 1976

Laissez les petits venir à moi. Mon fils l'avait dit de quelques enfants qui jouaient et qui, aussitôt bénis, le quittèrent pour retourner jouer.

Mais moi je le dis, on me le fait dire à chaque enfant qui ne retournera plus jouer, sinon dans mon paradis.

Charles Péguy

(Le mystère des saints innocents)

†

Monsieur et Madame Adrien MATHIER-KUONEN, à Salquenen, et leurs enfants Pierre-Alain, Yvo et Diego ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

VANDA

leur chère fille, sœur, petite-fille, cousine et parente, survenu à l'âge de 10 ans, après une longue maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Salquenen, le vendredi 26 mars 1976, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour elle

†

La direction de la Stesa SA, à Monthey

a le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Pius STEBLER**

fondateur et président-directeur général des sociétés Stebler-Saner AG

père de M. Pierre Stebler, directeur de la filiale de Monthey.

L'ensevelissement aura lieu à l'église catholique de Nunningen (Soleure), le samedi 27 mars 1976, à 14 h. 30.

†

Le personnel de la Stesa SA, à Monthey

a le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur
Pius STEBLER**

père de M. Pierre Stebler, son estimé patron.

L'ensevelissement aura lieu à l'église catholique de Nunningen (Soleure), le samedi 27 mars 1976, à 14 h. 30.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

**Madame
Clotilde GARD**

sa famille vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, par votre présence, vos dons de messes, vos magnifiques envois de couronnes, de gerbes et de fleurs, ainsi que vos réconfortants messages de condoléances.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Sierre, mars 1976.

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, la famille de

**Madame
Denise ZUCHUAT-
BERTHOUSOZ**

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence aux obsèques, leurs prières, leurs dons de messes, leurs messages de condoléances, leurs envois de couronnes, de gerbes et de fleurs, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Un merci particulier :

au clergé paroissial de Savièse ;
aux chantes de la paroisse ;
au docteur J. Dubas ;
aux révérendes sœurs et au personnel de la clinique générale à Sion ;
à la classe 1923 de Conthey ;
à la direction et au personnel de l'entreprise Dubuis et Dussex à Sion ;
à la direction et au personnel de l'entreprise Rombaldi C. et A., à Sion ;
au directeur du garage Scarpar à Sion.

Vuisse-Savièse, mars 1976.

Heureuse nouvelle pour le PDC valaisan

SION. - C'est avec un plaisir tout particulier que nous avons appris la décision de M^r Roger Loyey d'accepter la reconduction de son mandat de secrétaire politique du PDC. Ainsi, M. Pierre Veuthey, le nouveau président du parti, peut-il être fier de « son » équipe qui est d'une valeur exceptionnelle. Entouré par des hommes tels que Roger Loyey, secrétaire politique, Hermann Pellegrini, Pierre Moren, Alfred Escher et Peter Bloetzer, respectivement présidents des Associations bas-valaisannes, du Centre, du PDC Haut-Valais et des chrétiens sociaux du Haut, entre autres. M. Pierre Veuthey peut compter sur l'appui de chacun.

Nous félicitons tout particulièrement M^r Roger Loyey d'avoir accepté la lourde tâche qui est celle d'un secrétaire politique et sommes heureux de voir qu'il a répondu à l'appel du président du parti, le 6 mars, qui s'écriait : « On ne bâtit que dans la concorde et la com-

munauté nationale a besoin des forces de tous. Ceci s'applique à la vie du parti autant qu'à celle du pays ».

Le rapport de la Banque commerciale de Sion Une progression réjouissante

SION. - L'assemblée générale des actionnaires de la Banque commerciale de Sion SA aura lieu aujourd'hui, jeudi 25 mars à 18 heures, à l'hôtel du Cerf à Sion.

Nous avons reçu le rapport concernant l'année 1975, 101^e exercice de la banque, fondée, en effet, en 1874. Le conseil d'administration, présidé par M^r Henri d'Alèves de Sion, dans son rapport aux actionnaires, relève l'évolution de la baisse conjoncturelle générale en Suisse, dont l'économie est intimement liée à celle du monde occidental.

On y analyse aussi de manière fort précise les répercussions de la récession sur l'économie de notre canton dans tous les domaines, construction, industrie, commerce, agriculture, tourisme.

Viège : une dame renversée par une moto

Hier après-midi, M. Roland Lengen, né en 1956, apprenti mécanicien, domicilié à Lalden, circulait au guidon de sa moto à l'intérieur de Viège, en direction de Baltschieder. A la hauteur du passage sous-voie de la Lonza, il heurta et renversa M^{me} Agnès Krautler, née en 1925, domiciliée à Viège, qui traversait la chaussée sur un passage clouté. Blessée, elle a été hospitalisée.

Tunnel de la Furka

L'ingénieur-chef A. Coudray remplacé ?

BERNE. - On sait que les travaux de percement du tunnel de la Furka avancent à peu près normalement, malgré de grosses difficultés, surtout du côté valaisan, ceci dit sans chauvinisme.

Le conseil d'administration de la Société du tunnel Oberwald - Realp avait désigné M. Albert Coudray comme ingénieur-chef des travaux.

Selon un de nos informateurs de Berne, depuis quelque temps déjà, des différends assez sérieux auraient surgi entre le conseil d'administration (dont les représentants des deux départements intéressés, celui des finances ainsi que celui des transports et de l'énergie) et M. Coudray.

Les choses ne s'étant pas arrangées, bien au contraire, le conseil d'administration aurait décidé de remplacer l'ingénieur-chef par son adjoint actuel, M. Job Hunerwadel, ingénieur à Sion, cousin du conseiller d'Etat Loretan.

Nous ne pouvons en dire davantage aujourd'hui et nous espérons que les deux parties voudront bien s'exprimer à ce sujet afin que nos lecteurs soient mis au courant, avec plus de précisions, des raisons exactes d'une telle issue d'un conflit qui semble s'être situé au niveau des compétences réciproques et de divergences de conception technique.

Les meurtriers de Michel Barman affrontent la justice

MONTHEY. - Le tribunal du 3^e arrondissement présidé par M^r Georges Pattaroni, assisté des juges Camille Abbet et Gaston Collombin s'est déplacé à la salle communale de la Gare, spécialement aménagée pour que journalistes et public puissent assister aux débats dans de bonnes conditions. Au banc du procureur général M^r Amédée Déléze, à celui du greffier, M^r Jean-Luc Buttet.

Emmanuel Zbinden est défendu par M^r Claude Kalbfuss, Monique Barman par M^r Dominique Favre alors que les parties civiles sont représentées par M^r Jean-F. Bagnoud et M^r Fr. Couchepin.

Ce n'est pas un spectacle...

Si certaine presse s'est attachée à montrer ce que cette triste et pénible affaire d'assassinat avait de sordide en étalant, pour le lecteur avide de sensations, de multiples détails sur les circonstances autant que sur la vie de la famille de Michel Barman, il ne faut pas s'étonner de l'intérêt qu'a manifesté le public à cette première audience.

Notre rôle de journaliste ne doit se borner, dans un tel cas, qu'à donner le film des débats, vide de toute édulcoration à sensation.

L'ambiance de cette première journée a certainement laissé sur sa faim l'auditoire qui n'a pu que constater combien la justice valaisanne était sereine et recherchait la lu-

mière sur un terrible drame qui a secoué sept enfants dont plusieurs sont aujourd'hui des adultes.

Avant d'ouvrir les débats, le président du tribunal a précisé qu'un procès n'est pas un spectacle mais un acte administratif qui devrait se dérouler dans la dignité et le calme, invitant le public à rester serein quelle que soit son opinion sur la cause.

De fait, durant près de trois heures trente, le président du tribunal n'a demandé qu'à quatre reprises le silence dans la salle qui murmurait. Il faut relever qu'un tel procès, fort heureusement rarissime en Valais, a été suivi pour la première fois par un public aussi nombreux. Plus de 350 personnes.

Coauteurs d'un assassinat

La lecture de l'acte d'accusation par M^r Jean-Luc Buttet, après le contrôle d'identité des accusés par le président du tribunal, a demandé plus de 20 minutes.

Née le 5 octobre 1930, Monique Barman-Martin a épousé Michel Barman le 4 juin 1950 dont elle a eu sept enfants. C'est en août 1963 que Monique Barman fait la connaissance d'Emmanuel Zbinden, habitant dans le même immeuble du Closillon à Monthey. E. Zbinden est de 12 ans son aîné puisqu'il est né le 10. 4. 1918 à Aigle. En 1963, il était paysagiste dans une entreprise montheysanne. Il s'avère que Monique B. n'a jamais tenu à connaître les antécédents de E. Zbinden qui a notamment fait la campagne de Norvège en 1940 avec la légion étrangère, a suivi en entraînement de 11 mois en Angleterre comme combattant de l'ombre et a été parachuté en France en 1942. Son épouse et toute la famille de celle-ci a été fusillée en 1943 par les SS. De retour en Suisse, E. Zbinden a été condamné par un tribunal militaire pour service militaire à l'étranger en 1954. C'est donc un homme qui a vécu des heures et des tourments terribles qui se lie à Monique B.

Celle-ci aurait été victime à de nombreuses reprises des sévices de son époux. Il s'avère qu'en 1955 les époux se séparèrent quelques semaines pour reprendre ensuite la vie commune. A fin juin 1965, Monique Barman demande le divorce.

A plusieurs reprises, elle aurait fait part de son intention de quitter le domicile conjugal et aurait incité son amant à l'aider. Dans la nuit du 26 au 27 juin 1965, Michel Barman, après avoir fait une sortie dans la région, rentre au domicile conjugal où une scène aurait éclaté avec son épouse qu'il aurait frappée avant de se coucher. Monique B. se rend alors chez son amant, lui raconte la scène et lui demande de « faire quelque chose » précisant à E.

Zbinden : « C'est lui ou moi ». L'amant se rend alors dans l'appartement des Barman, accompagné de l'épouse de la victime, qui fait remarquer que Michel Barman dort dans le lit conjugal. E. Zbinden se saisit d'une hachette entreposée dans le vestibule, pénètre dans la chambre, allume la lampe de chevet et frappe Michel Barman à la tempe. Le coup a porté, mais pour s'assurer du décès de la victime, E. Zbinden de ses deux mains, comprime le cœur de celle-ci. Avec l'aide de sa maîtresse, il transporte le corps dans un baquet au sous-sol de l'immeuble, le charge dans le coffre de sa voiture et va l'ensevelir dans un champ, à l'ouest de Collombey. Mais le jour s'est levé. Il revient le soir faire un autre trou plus profond et transfère le corps de sa victime, qui porte qu'un slip et une chemise. E. Zbinden a pris la précaution de faire disparaître par le feu, aux gadoues, les vêtements de sa victime, la pelle qui lui a servi à creuser la tombe.

Le matin du 28 juin, Monique Barman se rend chez ses parents à qui elle avoue le crime commis dans la nuit. Mais ceux-ci, n'étant pas en bons termes avec leur beaux-frères, se taisent.

Huit mois après le meurtre, E. Zbinden vient cohabiter avec sa maîtresse.

Comment l'enquête qui suivit cette disparition n'a-t-elle pas abouti, peut-on se demander ? Simplement parce que E. Zbinden et Monique Barman, avait exécuté un assassinat « parfait » faisant disparaître toute trace susceptible d'apporter des preuves de leurs forfaits. On a donc conclu à l'époque à une absence selon la loi.

Quant aux enfants ils supposaient bien que leur père n'avait pas pris le chemin d'une longue escapade, mais il apparaît qu'ils craignaient des complications.

L'acte d'accusation conclut donc à l'assassinat.

« Il méritait de disparaître »

Interrogé par le président du tribunal, E. Zbinden confirme ses déclarations faites à l'enquête. Sur le moment, dit-il, je n'avais pas l'intention de tuer Barman, mais de lui administrer une bonne raclée, mais en le voyant dormir, alors que j'avais en main la hache, j'ai eu une assurance supplémentaire. E. Zbinden affirme qu'en 1963 déjà les deux amants estimaient « qu'il méritait de disparaître ». Au mois de novembre 1963, E. Zbinden a dit à Monique Barman qu'il fallait attendre une bonne occasion... Il affirme n'avoir jamais dit en passant dans les parages de la tombe de la victime « qu'une main sortait de terre pour dire adieu ».

Des souvenirs estompés pour Monique Barman

L'épouse de la victime, lors de son interrogatoire, affirme n'avoir jamais voulu faire disparaître son mari et surtout précise que ses souvenirs sont très estompés, cela est tellement loin, surtout pour les détails.

M^r Georges Pattaroni relève alors que des détails de ce genre ne s'estompent pas.

Mais l'accusée répond aux questions en répétant qu'elle ne se souvient pas, qu'elle était inconsciente contrairement à ce qu'elle a dit aux enquêteurs. Elle conteste même savoir son mari décédé.

- Avez-vous eu conscience du meurtre ?
- Non.
- Vos enfants étaient-ils à la maison cette nuit tragique ?
- Oui.
- Le bruit ne les a-t-il pas réveillés ?
- Non.

A d'autres questions précises Monique Barman répond : « Je me réfère à mon avocat », « J'ai dit ça, moi ? », d'un air dubitatif.

- Eprouvez-vous des sentiments de culpabilité ?

- Après un temps de réflexion : non.

- Regrettez-vous votre mari ?

- Oui, un peu, c'était le père de mes enfants.

Lorsque le président lui rappelle certaines de ses déclarations à l'enquête, elle dit : « Ce n'est pas une bonne déclaration », ce qui lui attire cette remarque de M^r Pattaroni : « Dans ce cas, il y en a eu beaucoup ».

Pour l'accusée, quand elle parlait avec son amant de « dresser » son mari, cela voulait dire corriger et non tuer.

En traitant des relations des enfants avec leur mère, M^r Couchepin demande à l'accusée si elles étaient bonnes. Oui répond-elle, sauf avec Jean-Michel pour qui d'ailleurs elle a refusé, à la demande de celui-ci, de lui donner un tuteur.

Quant à ses souvenirs sur un enregistrement d'une conversation qu'elle aurait eu avec son amant au retour d'une fugue de celui-ci à Monthey en janvier 1971, elle ne s'en souvient plus. Tous les souvenirs de Monique Barman sont estompés ou complètement effacés.

Trois enfants seuls

On entend ensuite M^{me} Marie Tschopp (assistance sociale à Sierre), MM. Albert Zufferey et Gabriel Fellay qui ont charge de s'occuper de Jérôme, Béatrice et Henriette qui vivent à Sierre dans un petit appartement. Chacun remarque que les contacts avec leur mère sont bons, qu'ils n'ont jamais ressenti une crainte de leur père qu'ils ont d'ailleurs connus alors qu'ils étaient encore tout jeunes. Ils semblent attachés à leur mère. Ce trio de personnes a le mérite de tout entreprendre pour que Jérôme, Henriette et Xavier puissent vivre dans des conditions normales.

Col du Théodule Un skieur blessé par un « T » du télési

ZERMATT. - Hier matin, un skieur d'origine suisse alémanique, pratiquant son sport favori sur le plateau Rose, a été grièvement blessé à un œil par un « T » du télési du Théodule. A la suite d'une fausse manœuvre d'un usager probablement, l'objet est venu violemment heurter ses lunettes qui se sont brisées. Se plaignant de ne plus voir et de souffrir terriblement de maux de tête, le blessé a reçu sur place les premiers soins, puis conduit à bord d'un hélicoptère d'Air-Zermatt dans une clinique spécialisée de Berne.

Hier sur le petit écran

La TVR a la mauvaise habitude de vider ses fonds de tiroir sur le dos des téléspectateurs en leur infligeant trop souvent des mélés ayant aussi mal vieilli et étant aussi sraipeux et conventionnels que celui d'hier. Pourquoi imposer tant de médiocrité ? Par manque de moyens ou par manque de discernement ? Dans tous les cas, cela ne peut pas continuer et dans le domaine cinématographique, il y a un grand effort à faire de la part de notre télévision si elle ne veut pas rester bien loin derrière les chaînes fran-

çaises qui savent, elles, présenter à profusion de beaux films fort récents.

Heureusement, l'art qui nous menait avec Les clefs du regard à la découverte d'un grand peintre méconnu des foules, Kokoschka et enfin le sport pour terminer, relèvent le niveau de cette soirée qui n'avait pourtant pas si mal commencé avec une intéressante émission d'information sur la nouvelle loi fiscale valaisanne qui sera soumise au peuple et sur l'initiative du député Edgar Zufferey qui lui sera probablement opposée. (R)



NOUS ATTIRONS VOTRE ATTENTION

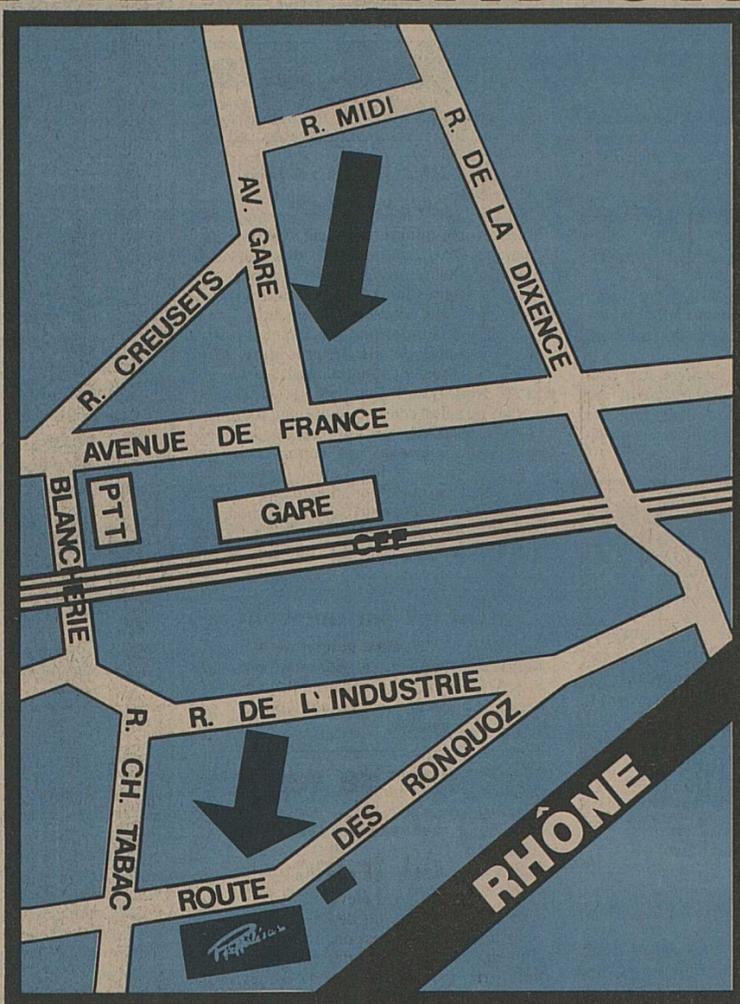
... sur notre
nouveau
magasin
où vous
attendez
42 000 articles

VENEZ VISITER NOS RAYONS

machines-ménage
outillage-jardinage
quincaillerie
robinetterie, etc.

Service après vente

HEURES D'OUVERTURE :
du lundi au vendredi :
7 h. 30 - 12 h.
13 h. 30 - 18 h. 30
Samedi :
7 h. 30 - 12 h.



Leffertlé & Cie SA
SION

Route des Ronquoz - Tél. 027/22 10 21 - 22 - 23

Grande vente de bons meubles

d'occasion

Propres et en
bon état

S'adresser chez :

Jos. ALBINI
MONTREUX
18, av. des Alpes
☎ 021/61 22 02

Rivazzura Rimini

Hôtel, 100 m de la plage, cham-
bres, douche/WC, balcon, ascen-
seur, bar

Avril-mai Fr. 18.-
Juin et septembre Fr. 20.-
Juillet Fr. 27.-
Août Fr. 30.-

Pension familiale tout confort, au
bord de la mer, parcs autos

Mai Fr. 16.-
Juin et septembre Fr. 18.-
Juillet Fr. 23.-
Août Fr. 27.-

y compris dans les 2 proposi-
tions : 3 repas, taxe, cabine pla-
ge et service.

Réservation : Bagattini,
Aubépines 6, 1004 Lausanne
Tél. 021/37 61 13



**anthamatten
meubles sa
St. Maurice**

☎ 026/84262

Comme particulier vous
recevez de suite un

X Prêt sans caution
vite et efficace

Banque Procrédit

1701 Fribourg
rue de la Banque 1
Tél. 037-81 11 31

et à Genève, Lausanne, Neuchâtel,
Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr.

Nom

Prénom

Rue

Localité

Pour toutes vos annonces : Publicitas 027/21 21 11

Joyeuses Pâques... avec les fameux chocolats Migros

à prix Migros!

Quelques exemples de notre riche
assortiment:

Lapin de Pâques

en délicieux chocolat au lait 280 g **3.-**
(100 g = 1.07.1)

Oeuf de Pâques

rempli de 125 g 210 g **4.60**
de pralinés fins au chocolat (100 g = 2.19.0)



«Bunny», le lapin assis

préférée des enfants
en délicieux chocolat au lait 410 g **4.50**
(100 g = 1.09.8)

Oeufs Pralinor

fourrés praliné Sachet de 150 g **2.20**
(100 g = 1.46.7)

Oeufs Giandor

fourrés à la crème d'amandes
Sachet de 140 g **2.20**
(100 g = 1.57.1)

Vous trouverez d'autres offres de Pâques
intéressantes dans votre

MIGROS

Jura : un président DC à la Constituante ?

La question de la présidence de l'Assemblée constituante avait déjà échauffé les esprits plusieurs semaines avant les élections de cette Chambre constitutionnelle. Aujourd'hui que les 50 élus sont connus, les supputations reprennent sur des bases plus solides cette fois. Pour la séance inaugurale, l'unanimité devrait se faire sur le nom de la seule élue, M^{me} Valentine Friedli, ménagère, sept enfants, 47 ans, socialiste de Delémont. Le doyen, M. Marcel Koller, UDC, anti-séparatiste, ne faisant pas l'unanimité, loin de là. M^{me} Friedli présiderait aussi la seconde séance jusqu'à l'élection effective du président. Largement minoritaire, le parti radical ne semble pas devoir présenter de candidature sinon peut-être celle de M^r Hubert Comment, président du tribunal de Porrentruy. Il n'a pourtant aucune chance d'être élu. Les socialistes ne briguent pas non plus le poste, mais conservent un redoutable atout dans leur manche.

Il semble donc certain que le futur président se trouve parmi les 19 élus du PDC.

Quatre noms sont possibles : M. François Lachat, président de la députation jurassienne, M. Jean Wilhelm, conseiller national, M. André Cattin, ancien président du Grand Conseil et l'avocat delémontain Pierre Boillat, qui a contre lui le handicap de la jeunesse.

Or, les éventuelles candidatures Cattin et Wilhelm paraissent dépourvues de chances de succès car ils susciteraient des réactions dans les partis de gauche qui, le cas échéant, pourraient s'y opposer en proposant en coulisses de confier la présidence à M. Roland Béguelin, secrétaire du Rassemblement jurassien. Celui-ci ne tient pas du tout à occuper cette charge, mais dans son parti on parlerait de recourir à cette menace afin d'ouvrir la voie à un président dynamique et efficace. L'actuel président de la députation jurassienne, M. François Lachat, de Porrentruy, qui dispose en outre de connaissances juridiques approfondies, répond à ces exigences.

On peut être certain que divers contacts

seront pris ces prochains jours entre les états-majors de partis afin d'éviter une lutte électorale au sein même de la Constituante le premier jour déjà.

M. François Lachat dispose de sérieux atouts puisqu'il semble bien que le parti radical - selon des informations non confirmées mais qui nous ont été données de source sûre - ne verrait aucun inconvénient à cette présidence et même serait prêt à la soutenir de ses suffrages. Victor Giordano

Une carrosserie détruite par une explosion: 5 blessés

GENÈVE. - Une forte explosion a détruit, mercredi en début de matinée, une carrosserie du quartier des Eaux-Vives, à Genève, et blessé cinq ouvriers qui y travaillaient. L'explosion a produit de grandes flammes et un début d'incendie qui a endommagé deux appartements situés

au-dessus de la carrosserie.

Il semble que l'explosion soit due à une fuite de gaz émanant de bombes alimentaires un four à peinture. Les pompiers ont mis en action 10 véhicules et 45 hommes, qui ont pu rapidement venir à bout du début d'incendie.

Sous la Coupole fédérale

Affaire jurassienne

(Suite de la page 2)

Hier après-midi, le Conseil fédéral a pris connaissance d'un exposé du conseiller fédéral Furgler, président de la délégation pour les affaires jurassiennes, relatif à l'évolution de cette question. L'élection de la Constituante jurassienne de dimanche dernier et certains détails de procédure, ainsi que la question du financement des dépenses consécutives à l'activité de la Constituante du futur canton, figuraient parmi les principaux points de cet exposé. L'aspect financier des travaux du conseil constitutionnel jurassien a fait l'objet également - avec d'autres questions d'actualité - d'un échange de vues entre la délégation du Conseil fédéral pour les affaires du Jura et celle du Conseil-Exécutif du canton de Berne.

Enfant tué par une voiture

GENÈVE. - Un jeune garçon de cinq ans, Alexandre Jeannot, a été tué par une voiture, hier en fin d'après-midi à Carouge, dans le canton de Genève, alors qu'il s'élançait sur la chaussée.

Swissair se ressent du cours élevé du franc

ZURICH. - Le cours élevé du franc a causé plus de tort au résultat de l'exercice 1975 de Swissair que la récession économique. La situation sur le marché des changes a causé des pertes de 85 millions de francs, dont 35 millions de rabais de change. C'est ce qui ressort d'une conférence de presse conduite par M. Armin Baltensweiler, président de la direction.

L'exercice se termine cependant par un bénéfice net de 25,3 millions, représentant cependant 41% de moins que l'année précédente (43 millions). Le dividende sera ramené de 30 à 20 francs par action, soit de 8,5 à 5,71%.

Les prévisions pour 1976 sont jugées plus favorables : le produit des ventes devrait augmenter de 8%. Les deux premiers mois de cette année présentent déjà une augmentation du trafic de 21%.

ALLÈGEMENTS POUR LA RAFFINERIE DE COLLOMBEY EN DIFFICULTÉS ?

Le Conseil fédéral s'est enfin occupé, en se fondant sur un rapport présenté par les conseillers fédéraux Ritschard et Chevallaz, des difficultés financières de la Raffinerie de Collobey. La délégation

pour les questions d'énergie du Conseil fédéral, ainsi que les départements compétents, examineront la possibilité d'accorder certains allègements en matière de droits de douane et de taxes.

Divers

Le Conseil fédéral a en outre :

- discuté de la réforme financière et fiscale, notamment de la future TVA, de la révision de l'impôt fédéral direct et de l'initiative populaire pour un impôt sur la richesse, lancée par le parti socialiste (une conférence de presse aura lieu prochainement sur cette initiative) ;
- confié le dossier de l'initiative populaire sur les délais (qui vise à autoriser l'interruption de la grossesse pendant les douze premières semaines) au Département de justice et police, mais dont la défense devant le Parlement sera assurée par M. Brugger (comme cela avait déjà été le cas pour l'initiative sur la décriminalisation de l'avortement) ;
- proposé la ratification de l'accord international sur le café ;
- modifié l'ordonnance sur l'élevage du bétail bovin et du menu bétail.

M^{lle} Weitzel chef du SCF prend sa retraite



Le Conseil fédéral a donné suite avec remerciements pour les services rendus, à la demande de M^{lle} Andree Weitzel, chef du service complémentaire féminin (SCF), d'être libérée de ses fonctions le 31 décembre prochain. Sa succession sera l'objet d'une décision ultérieure.

M^{lle} Weitzel a accepté de rester à disposition pour un certain temps encore après avoir quitté ses fonctions de chef SCF. Il est prévu de la charger d'une étude sur la participation de la femme dans les divers domaines de la défense.

Matisa : reprise du travail et des négociations

CRISSIER. - La grève en cours depuis plus de deux semaines dans l'entreprise Matisa, Matériel industriel SA, à Crissier-Renens, se termine ce matin. Les quelque 150 ouvriers grévistes doivent reprendre le travail à sept heures. D'autre part, les négociations entre les deux parties s'ouvriront le même jour à 13 h. 15.

Grand Conseil de Bâle-Ville

Gains radicaux et socialistes

BÂLE. - C'est par un gain de quatre sièges pour les radicaux et de trois sièges pour les socialistes que s'achève le renouvellement du Grand Conseil de Bâle-Ville. L'Alliance des indépendants, en revanche, perd quatre sièges. Les Organisations progressistes, elles aussi, ont fait un gain de deux sièges, en ravissant un mandat au parti du travail avec lequel elles étaient apparentées. Le parti évangélique couche sur ses positions. Les libéraux, les démocrates chrétiens et l'Action nationale perdent chacun un siège. La Ligue marxiste révolutionnaire et le

Groupement pour la protection des épargnants, qui apparaissaient pour la première fois sur la scène bâloise, ont subi un échec.

Les 130 sièges du Grand Conseil de Bâle-Ville se répartissent de la manière suivante : radicaux 18 (+ 4), parti du travail 8 (- 1), libéraux 19 (- 1), parti évangélique 6 (-), socialistes 39 (+ 3), Alliance des indépendants 8 (- 4), démocrates chrétiens 16 (- 1), Organisations progressistes 7 (+ 2), Action nationale 9 (- 1), Action sociale Bâle 0 (- 1). Ce dernier mouvement ne présentait plus de candidat.

Tunnel du Saint-Gothard

Vendredi, un trou de 560 millions...

« Chez nous tout est o.k. Le dynamitage pourra avoir lieu vendredi à 11 h. 40 », nous a-t-on déclaré hier des deux côtés du futur tunnel routier du Saint-Gothard. C'est en effet demain, à 11 h. 40, que les conseillers fédéraux Hürlimann et Chevallaz, accompagnés de plus de cent journalistes, assisteront de loin à un des dynamitages les plus importants, qui permettra aux mineurs du sud et du nord de se serrer la main. Il ne s'agit pas, comme on pourrait le croire, du dynamitage du tunnel principal, mais de la galerie de sécurité, dont la construction a été accélérée. Rappelons que le tunnel du Saint-Gothard, qui sera probablement inauguré en 1980, mesure 16,3 km et coûtera 560 millions de francs. Si l'inauguration du tunnel avait pu avoir lieu à temps, le coût n'aurait guère dépassé les 306 mil-

lions prévus par les Chambres fédérales. Mais le retard de cinq ans coûte cher, très cher même, car il faudra déboursier 254 millions de plus que primitivement prévu.

Le percement de la galerie de sécurité est considéré comme étant très important, car à partir de maintenant les travaux de forage et de dynamitage de la galerie principale pourront être accélérés.

Selon les dernières estimations, l'inauguration du tunnel routier du Saint-Gothard pourrait avoir lieu avant l'été 1980. 1800 voitures pourront alors passer chaque heure dans le plus long tunnel routier d'Europe, que bien des spécialistes considèrent déjà comme étant trop petit pour « avaler » les longues files de tôle roulant été comme hiver entre le nord et le sud de notre pays. (ee)

L'essence en Italie Les coupons suffisent

BERNE. - Le prix de l'essence, en Italie, a été récemment porté de 300 à 350 litres, pour atteindre finalement le chiffre de 400 litres pour 1 litre de super. Grâce à la dévaluation de la lire, les automobilistes suisses n'ont pas eu à subir cette augmentation dans l'achat des coupons d'essence. Ces derniers sont, en effet, toujours accessibles au prix de 84 centimes auprès des divers points de vente en Suisse, indique un communiqué de l'Automobile-Club de Suisse (ACS), publié hier.

Pourtant, il s'est avéré, ces dernières semaines, « que nombreux sont les compatriotes de la Péninsule qui réclament à nos compatriotes la différence de prix de 100 litres par litre, malgré le montant fixe des coupons d'essence ». L'ACS rappelle à ce propos qu'aucune majoration ne saurait être réclamée par les propriétaires de stations-service, car les autorités italiennes leur remboursent les coupons d'essence au prix actuel du carburant, conclut le communiqué.

ACCIDENT D'AVALANCHE D'ANDERMATT Les militaires accusés acquittés

SCHWYTZ. - Le tribunal de division 9A a acquitté, à l'issue d'une séance d'une journée à Schwytz, un major et un adjudant sous-officier de tous les points d'accusation pour lesquels ils comparaissaient à la suite d'un accident dû à une avalanche.

En avril 1975, des aspirants sous-officiers s'étaient retrouvés sur le Gurschenalp, dans la région du Gemsstock près d'Andermatt, afin de suivre un cours de formation pour le service des avalanches. Lors de l'établissement de profils des couches de neige, une avalanche se déclencha en dessus du groupe de 27 militaires, l'emportant avec elle. Huit personnes furent blessées, quelques-unes assez grièvement.

L'accusation invoquait la mise en danger de subordonnés et des lésions corporelles par négligence. Le tribunal a cependant démontré que la direction du cours ne pouvait pas constater le danger d'avalanche effectif avant l'engagement. Un exercice militaire identique avait eu lieu une semaine auparavant, au même endroit et dans les mêmes conditions d'enneigement, sans qu'un accident se produise. De plus, quatre guides de montagne professionnels, qui se trouvaient avec la troupe au moment de l'accident, n'avaient alors pas observé de danger imminent et l'adjudant sous-officier est considéré comme un spécialiste de l'étude des avalanches.

Tentative de meurtre Douze, dix et deux ans et demi de détention

BIENNE. - La Cour d'assises du Seeland a rendu, hier à Bienne, son verdict à l'encontre de trois hommes, qu'elle a reconnus coupables de tentative de meurtre, de brigandage qualifié et de séquestration. Le juge a prononcé des peines de douze et de dix ans de détention pour les deux principaux coupables, et de deux ans et demi de détention pour le troisième, reconnu coupable de complicité.

Les trois hommes avaient forcé l'amie de l'un d'eux, le 7 mai 1974 à Davos, à dévaliser la caisse de son employeur. La fille dut finalement conduire son ex-ami à Bienne, où celui-ci voulut se suicider en sa compagnie par asphyxie dans la voiture.

Genève : patron en fuite, entreprise occupée

GENÈVE. - Une petite entreprise de Vernier, dans le canton de Genève, est occupée par ses 15 ouvriers depuis hier à midi, à la suite de la disparition de son patron. Celui-ci, un Français de 43 ans, aurait préparé sa fuite et serait parti avec la caisse. L'entreprise fabrique des tableaux électriques et des cuisinières à énergie solaire.

Les travailleurs sont entrés en grève et occupent les locaux avec le soutien de la FTMH pour obtenir l'assurance qu'ils toucheront leur salaire du mois et la garantie d'un emploi, très probablement par le reclassement dans une autre entreprise.

UN HOMME SANS ENVERGURE

M. Wilson, premier ministre, a annoncé, il y a une semaine, son départ. Il renonce à la politique et demande au parti travailliste de lui choisir un successeur qui, automatiquement, prendra sa place au gouvernement. Voilà un départ sans gloire et qui manque un peu de dignité. Nous n'admirons jamais les capitaines abandonnant leur navire au plus fort de la tempête. Invoquer son âge pour justifier sa retraite est une de ces mauvaises excuses qui font hausser les épaules aux plus naïfs. Soixante ans n'est pas la décrépitude. Au même âge, M. Mitterrand se croit appelé aux plus hautes destinées. Sans être dans le secret, on a le droit de penser que M. Wilson se reconnaît incapable de sortir la Grande-Bretagne de la situation dramatique où elle se trouve et qui s'aggrave un peu plus chaque jour. Un cadeau empoisonné pour le successeur du premier ministre défaillant. On parle beaucoup du ministre des affaires étrangères, James Callaghan, mais il a soixante-quatre ans et n'apparaît pas, sur les photos, en meilleure forme physique que M. Wilson.

M. Wilson incarnait admirablement ce genre de politiques qui chez nous font d'excellents membres du front populaire. Une rondeur plébéienne, un manque d'élégance voulue, j'imagine, sans jamais aller jusqu'au négligé. Tout en lui est strict, morné, gris. M. Wilson est de ces socialistes qui - comme chez nous - considèrent le parti à la façon d'une sorte d'administration où il faut gravir tous les échelons en se faisant bien noter par ses supérieurs. On avance à l'ancienneté ou au choix. C'est cette dernière voie qu'emprunte celui qui, aujourd'hui, s'en va. Longtemps, il fut le dirigeant du parti travailliste et ses luttes contre les leaders conservateurs occupa l'essentiel de son temps. Toujours à l'exemple de ce qui s'est passé en France, de ce qui s'y passe, ce qui s'y passera, les travaillistes ne se sont jamais souciés de politique intérieure, s'abandonnant à la démagogie la plus bornée à seule fin de demeurer au pouvoir. Autrement dit, dès que ces gens de gauche sont dans l'opposition, ils épousent toutes les querelles même les plus injustes, les plus stupides dans l'espoir de démolir le gouvernement dont ils ne font pas partie, mais s'ils obtiennent le droit de diriger les affaires du pays, c'est la catastrophe. La victoire du parti socialiste aux élections cantonales françaises a été immédiatement suivie d'une chute sérieuse du franc. Que sera-ce lorsque M. Marchais et ses amis obtiendront des

postes de ministre ? On peut en avoir un aperçu en regardant la Grande-Bretagne où sous le règne socialiste, la livre connaît la plus grosse chute de toute sa longue carrière. Ce que n'avaient pu faire les guerres, M. Wilson l'a réussi en pleine paix. Ce qui tend à

CHRONIQUE INTERNATIONALE par Charles Exbrayat

prouver - aux yeux des esprits réalistes - que devant la crise mondiale, droite et gauche, conservateurs et socialistes ne sont pas plus malins les uns que les autres et que céder aux exigences aveugles des syndicats est le plus sûr moyen d'aller à la ruine.

Naturellement, dès qu'on émet une opinion de ce genre, on vous traite de fasciste, voire de nazi car l'intelligence et l'art de la nuance ne sont pas les qualités maitresses de ce temps. Nous en sommes arrivés à une sorte de manichéisme dans le domaine de la réflexion. Il n'y a plus que le bien (qui est à gauche) et le mal (qui est au centre et à droite). Comment arriver à distinguer le premier du second ? en faisant passer le raisonnement par le filtre de la passion politique. Alors on en arrive à cette conclusion : tout ce qui n'est pas dans la ligne du communisme ou du socialisme, est mau-

vais. Au fond, c'est très simple et disperse l'homme de la base de chercher à voir clair. Votez comme nous vous le conseillons et nous ferons le reste. Tant pis si le bon sens n'y trouve pas son compte !

Ce que j'ai écrit plus haut de l'apparence très « ordinaire » de M. Wilson, n'enlève rien à ses mérites personnels. Il fut et resta un bon élève aussi bien à Oxford que dans le parti travailliste. Cela lui valut d'abord d'être nommé adjoint à la recherche près de Lord Beveridge, puis élu en qualité de député d'Ormskirk dans le Lancashire, en 1945. Grâce à Clement Attlee, il entra dans l'état-major socialiste dont il devait devenir le numéro un en 1963. Et pourtant, en dépit de toutes ses vertus, Harold Wilson abandonne son poste en laissant la Grande-Bretagne dans l'état le plus dramatique qu'elle ait connu au cours de son histoire. Comment cela se fait-il ?

Je pense que pour comprendre ce qui, somme toute, est un échec, il faut en revenir au souci premier des socialistes dans tous les pays du monde : la lutte d'influences à l'intérieur du parti. Rappelons que M. Mitterrand est lui aussi en proie à ces mêmes soucis alors qu'il n'est pas encore au pouvoir. On se préoccupe plus de l'intérieur que de l'extérieur et on est toujours prêt à toutes les concessions démagogiques pour rester en place. M. Wilson, il y a peu, a fait voter une loi qui interdisait de donner un emploi (dans le journalisme, entre autres) à celui qui ne serait pas syndiqué ! Aujourd'hui, la Grande-Bretagne compte 1 250 000 chômeurs, les syndicats imposent leur autorité dictatoriale, la livre s'effondre. M. Wilson a follement promis l'autonomie régionale à l'Ecosse, n'est arrivé à rien dans la pacification de l'Irlande du Nord et, pour obéir à la gauche travailliste, a pris parti, en son temps, contre la Rhodésie pour laquelle l'armée anglaise sera peut-être, un jour, obligée de se battre.

James Harold Wilson n'emportera pas beaucoup de regrets.

Isabelita Peron renversée à l'aube

Un gouvernement militaire de salut national lui succède



« Isabelita », comme l'appellent les Argentins, avait accédé à la présidence le 1^{er} juillet 1974 à la mort du général Juan Domingo Peron. Lorsque cette ancienne danseuse de quarante-quatre ans s'installa à la « Casa Rosada » sur la Plaza de Mayo, la majorité des vingt-sept millions d'Argentins espéraient qu'elle serait fidèle à la mémoire du « leader » et qu'elle serait à la hauteur de la situation.

Ils ne tardèrent pas à déchanter. Les Argentins se sont bien vite rendus compte qu'elle ne gouvernait pas et qu'elle n'avait aucun grand dessein politique qui lui soit propre. Elle répétait inlassablement les slogans nationalistes grandioses de feu son époux sans se révéler capable de mettre un terme au déclin désastreux de l'économie.

BUENOS AIRES (ATS/Reuter/AFP). - L'armée argentine a pris le pouvoir.

La présidente Isabel Peron tentait apparemment de quitter le pays lorsque son hélicoptère a été intercepté et elle a été conduite par un Fokker de l'armée de l'air à la station de sports d'hiver de Messidor, au pied des Andes, où elle est assignée à résidence.

Pour expliquer leur intervention, les officiers supérieurs de l'armée ont publié un communiqué dans lequel ils affirment avoir voulu mettre fin au chaos institutionnel, social et administratif. Leur objectif prioritaire, indiquent-ils, sera le rétablissement des valeurs essentielles d'autorité. Ils s'engagent à respecter les accords internationaux contractés par l'Argentine et à garantir l'existence, la propriété et les intérêts des étrangers installés dans le pays.

Au nombre des personnalités arrêtées et conduites dans des bases militaires figureraient le ministre du travail Miguel Unamuno et le dirigeant syndical Miguel Lorenzo. Tous les vols intérieurs sont d'autre part interdits, sauf autorisation spéciale, et tous les ports et aéroports du pays sont placés sous le contrôle de l'armée. Les écoles et les

universités ont suspendu leurs cours. Les banques sont fermées pour la journée et les comptes gelés pour une durée de vingt-quatre heures. En revanche, le couvre-feu n'a pas été instauré.

C'est à 6 h. 15 que les Argentins ont appris que l'armée avait pris le pouvoir. La nouvelle n'a pas constitué une surprise, tant s'en faut.

Les raisons de la prise du pouvoir

Assassinats politiques, torture, corruption dans les plus hautes sphères de l'Etat, déclin économique. Telles sont les principales caractéristiques du « règne » de la présidente Isabel Peron, qui s'est achevé la nuit dernière par l'intervention, longtemps différée, de l'armée.

La plus récente crise économique date du début du mois. Le programme d'austérité du gouvernement a provoqué une hausse des prix sans précédent : 100 %. Dans le même temps, un plafond de 12 % était imposé aux augmentations de salaires.



Le général Videla, l'homme fort

PREMIER OBJECTIF: « ASSAINIR » L'ARGENTINE

Le nouveau Gouvernement militaire argentin a décidé, hier, de prendre sous son contrôle direct la Confédération générale du travail (CGT) et de geler ses fonds, annonce-t-on officiellement à Buenos Aires.

Dans un communiqué radio-télévisé, la junte militaire indique également qu'elle a décidé de supprimer les droits syndicaux, et de dissoudre l'association « Croisade de solidarité justicialiste ».

POLITIQUE « D'ABSOLUE FERMETÉ »

En prenant le pouvoir, les forces armées ont exprimé la volonté d'inaugurer une politique qui sera faite « d'absolue fermeté dans l'exercice sévère de l'autorité » afin « d'extirper les vices qui affectent l'Argentine ».

Hier, Buenos Aires, inondée de soleil, a repris un aspect presque normal.

Aux portes des ambassades, des détachements de l'infanterie de marine ont été postés afin d'en assurer la protection et d'éviter, estime-t-on dans les milieux diplomatiques, que des personnes recherchées ne viennent s'y réfugier.

LA PRESSE EST DÉSORMAIS CENSURÉE

La junte militaire vient de décréter une censure totale pour toute l'Argentine sur la presse, la radio et la télévision, annonce-t-on officiellement à Buenos Aires. Dans un document intitulé « directives pour l'application de la censure », les autorités militaires informent les media qu'ils devront

répondre pour toute divulgation politique de renseignements à l'exception des nouvelles officielles.

Par ailleurs, dans le cadre de la « réorganisation » du pays, les gouverneurs de toutes les provinces, y compris Buenos Aires, l'Antarctique et les îles du Sud, ont été provisoirement suspendus de leur activité officielle.

En plus, l'Assemblée nationale, les parlements provinciaux et les conseils des villes de Buenos Aires et des provinces ont été dissous. Les activités des partis politiques, des organisations syndicales, patronales et professionnelles sont suspendues. Un des premiers objectifs de la junte est la lutte contre la guérilla d'extrême gauche, sur toute l'étendue du pays, la peine de mort a été rétablie et des conseils de guerre ont été créés.

Il est prévu que les forces armées, ou la police, pourront faire usage de leurs armes contre quiconque sera pris en flagrant délit d'attentat contre les moyens de transport ou de communication, les usines ou tout service public de fourniture d'eau, de gaz ou d'électricité.

LE CABINET PROVISOIRE

Le secrétariat à la presse et à la diffusion a donné connaissance hier, peu après 18 heures, de la composition du cabinet provisoire.

Ce cabinet, a précisé le porte-parole de la junte, est chargé d'assurer la continuité de l'action gouvernementale en attendant que soient désignés les ministres définitifs.

Cette période pourrait être de courte durée, a précisé le secrétaire de presse, le capitaine de vaisseau Luis Jorge Arigotti, en fonction de l'évolution de la situation.

Les personnes chargées des différents ministères sont :

- Intérieur : général de brigade Cesareo Angel Cardozo.
- Affaires étrangères et culte : contre amiral Antonio Vanek.
- Justice : brigadier Julio Arnaldo Gomez.
- Défense : brigadier Pablo Osvaldo Apella.
- Economie : général de brigade Joaquin de Las Heras.
- Culture et éducation : contre amiral Cesar Guzzetti.
- Travail : général de brigade Lucio Harry Mazzola.
- Bien-être social : général de brigade Reynaldo Benito Antonio Bignone.

LE BRÉSIL FERME SA FRONTIÈRE

Le Brésil a fermé sa frontière avec l'Argentine hier, y compris aux touristes brésiliens désireux de rentrer dans leur pays.

L'armée a dressé un barrage sur le pont international qui relie la ville d'Uruguayana, au sud du pays, à la localité argentine de Paso de Paso de los Libres, indique-t-on de source autorisée. Des patrouilles militaires sillonnent les routes proches de la frontière du côté brésilien.

Voir le commentaire de Roger Germanier en page 1.

● WASHINGTON (ATS/AFP). - Les résultats des élections primaires de Caroline du Nord où son concurrent « conservateur », M. Ronald Reagan, l'a emporté sur Gerald Ford avec 52 % des suffrages républicains contre 46 %, a manifestement pris par surprise les experts politiques américains.

Giscard: le collectivisme ou moi!

PARIS (ATS/AFP). - Le président français Valéry Giscard d'Estaing a reconnu hier soir, dans une allocution radio-télévisée, que les élections cantonales qui se sont tenues en France il y a quinze jours n'avaient « pas été favorables à la majorité ».

« Mais ces résultats n'ont pas exprimé un choix de société », a poursuivi le chef de l'Etat, qui a souligné le caractère local de cette consultation.

M. Giscard d'Estaing a indiqué qu'il confiait au premier ministre, M. Jacques Chirac, gaulliste, « le soin d'animer et de coordonner l'action des partis politiques qui composent la majorité » (gaullistes, giscardiens et centristes). Il a déclaré que s'il n'avait pas été élu, il y a deux ans, pour « conduire la reprise économique, poursuivre et achever

les réformes et expliquer à chaque Français le sens de la politique en cours, à l'heure actuelle, le collectivisme serait au pouvoir en France ».

L'ALTERNATIVE

M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré au cours de son allocution que le flottement du franc était actuellement « ordonné et stable ».

Expliquant la sortie de la monnaie française du « serpent monétaire » européen, le chef de l'Etat français a déclaré : « La question s'est posée de savoir si la France devait consacrer l'essentiel de ses ressources et de ses réserves à faire fonctionner ce mécanisme ou si elle devait au contraire revenir à une situation dans laquelle le franc cherche pour lui-même sa situation

d'équilibre ».

« C'est ce qui a été fait », a conclu M. Giscard d'Estaing.

AUSTERITÉ

Pour s'adresser hier soir aux Français, M. Giscard d'Estaing a abandonné son fauteuil confortable et son style de prédilection, décontracté et libre, du « coin du feu », qui était le sien le plus souvent dans ses allocutions précédentes.

Vêtu d'un costume sombre qui, sur les écrans, paraissait même austère, il a parlé, assis, bien droit, devant une table portant pour toute décoration un petit bouquet de fleurs tricolore, et une pendulette ancienne, qui l'aidait à mesurer la durée de son discours.

Le maréchal Montgomery, vicomte d'Alamein, est mort

Il avait donné le branle à la victoire alliée

LONDRES (ATS/AFP). - Le maréchal Montgomery, vicomte d'Alamein, est mort dans la nuit de mardi à mercredi dans sa résidence du Hampshire, en Angleterre, à l'âge de 89 ans.

Le maréchal était souffrant depuis quelque temps.

Il sera enterré à Windsor avec tous les honneurs militaires. La date des funérailles n'a pas encore été fixée.

Lord Montgomery, qui avait été anobli en 1946 - le titre de vicomte lui fut alors conféré - était alité depuis plusieurs années. La plus grande victoire du maréchal Montgomery fut celle qu'il remporta à Alamein, en Afrique du Nord. Elle fut considérée à l'époque comme un tournant dans le conflit opposant les puissances alliées aux forces de l'Axe.

Le maréchal Montgomery est certainement le plus grand chef militaire que la Grande-Bretagne ait eu depuis Wellington.

C'est en ces termes qu'un autre grand chef militaire britannique, le maréchal Slim, avait rendu hommage, en octobre 1968, à celui que l'on appelait plus familièrement « Monty », l'homme qui en 1942 remporta l'une des victoires les plus spectaculaires de la Deuxième guerre mondiale en contraignant les Allemands à reculer de plus de 3000 kilomètres d'Alexandrie à la Tunisie.

« Monty » était, selon les propres paroles de Winston Churchill, « un homme austère, sévère, infatigable, qui consacra toute sa vie à l'étude de la guerre ».

Au service du pays

Né à Londres le 17 novembre 1887, il vécut son enfance en Australie, où son père était évêque protestant de Tasmanie.

Il fit ses études à l'académie militaire de Sandhurst, en Grande-Bretagne. A 21 ans, il était affecté au régiment du Warwickshire.

Pendant la guerre de 1914, il chargea à la baïonnette, à Ypres (Belgique), et fut blessé à la poitrine. Montgomery fut aussi blessé à la jambe et resta pendant trois heures face contre terre. Au crépuscule il allait être enterré lorsque l'on vit sa main remuer.

« Monty » fut ranimé et transporté à l'hôpital.

Il gravit rapidement les échelons de la hiérarchie militaire et était lieutenant-colonel



en 1930 lorsqu'il fut envoyé en Palestine à la tête d'un bataillon. Il s'imposait une discipline sévère, voulant toujours rester au maximum de sa force et de ses possibilités. Son livre de chevet était la Bible. En 1927, il avait épousé une veuve de 40 ans, qui était la fille d'un fonctionnaire britannique en Inde, et mère de deux jeunes garçons. Elle était ardemment pacifiste et avait un tempérament très différent de celui de son mari. Il n'en eut pas moins une peine immense lorsqu'elle mourut en 1937. Ils avaient eu un fils, David.

Au début de la Deuxième Guerre mondiale, Monty combattit en terre française, commandant une division. Il fut parmi les évacués de Dunkerque.

Vers les sommets

Ce fut sur le continent noir qu'il poursuivit la lutte. Pendant qu'il combattait en Afrique du Nord, il s'efforça toujours de ne jamais gaspiller inutilement la vie de ses hommes. Il gardait en mémoire le terrible holocauste de la Première Guerre mondiale. A certains moments il fut critiqué par divers officiers américains qui l'estimaient trop prudent.

Il conduisit son armée d'Alamein en Italie et se vit ensuite confier le commandement des forces britanniques et canadiennes pour l'invasion de l'Europe en juin 1944.

Un grand nombre d'Américains critiquèrent ensuite vivement la décision qui avait été prise de donner à Montgomery le commandement des forces américaines pour la bataille des Ardennes.

En qualité de field marshal, il accepta le 4 mai 1945 la reddition d'un demi-million d'Allemands qui faisaient face à son armée, à Lüneburg.

Fait vicomte en 1946, Monty devint le président de l'Union militaire occidentale

fondée en 1948 à Bruxelles. Il fut le premier homme à commander une force de défense supranationale en temps de paix. Lorsque l'OTAN fut constituée en 1949, le général Dwight Eisenhower le choisit pour être son

adjoint comme commandant suprême en Europe.

Lord Montgomery prit sa retraite en 1958 et s'installa dans le sud de l'Angleterre, dans un ancien moulin.

Celui qui a réveillé l'espoir!

C'était en octobre 1942. Sur tous les fronts, Anglais, Américains et Russes étaient aux abois.

En Afrique du Nord, Rommel et son Afrikakorps étaient à quelques heures de blindés d'Alexandrie et du canal de Suez, veine jugulaire de l'empire britannique. Encore un bond en avant et c'était le désastre définitif.

Mais non, venait d'arriver un général, Montgomery, qui reprenait le commandement de la 8^e armée. Un petit homme sec, inflexible, avec baret et badine. En quelques jours, les troupes anglaises, éreintées depuis des mois par les seigneurs de la guerre allemands et leurs alliés italiens, étaient réorganisées, renforcées. Monty passait partout, voulait tout voir. Il forçait le respect, il savait réveiller la fierté britannique.

Au matin du 23 octobre, la 8^e armée attaqua et le 3 novembre, Rommel devait se replier. Le commandement suprême de l'armée allemande parlait « d'un repli sur des positions préparées d'avance et favorables à la défense élastique » ! Mais cette retraite ne se terminait qu'en Tunisie le 12 mai 1943, par la capitulation totale des forces de l'Axe.

Certes, Rommel a été trahi par sa logistique, du fait de l'éloignement de ses bases, de la maîtrise de l'air que la Royal Air Force avait conquise et de l'énorme effort de la Royal Navy. Il n'en

demeure pas moins que Monty passera dans l'histoire comme l'homme qui a infligé aux armées de l'Axe leur première véritable défaite. La destinée a voulu que Montgomery soit là, à une charnière essentielle de la guerre.

Et nous qui avons suivi à la radio, heure par heure, quelque part en Suisse, les nouvelles parcimonieuses qu'on daignait nous donner, ne saurions jamais oublier combien, en ce jour du 3 novembre 1942, nous nous sommes repris à espérer.

Le maréchal Montgomery est l'homme qui a rallumé la flamme de l'espérance !

Certes, on a parlé ensuite de caractère désagréable, de ses manies de puritain, de ses démêlés avec les Américains, avec le général De Gaulle, de la faillite sanglante de l'expédition parachutée d'Arnhem, de la terrible surprise, qu'il n'aurait pas su prévenir, provoquée par l'opération « Sanglier », offensive désespérée des Allemands dans les Ardennes en décembre 1944.

Certes, on peut lui reprocher de s'être répandu dans ses mémoires en critiques acerbes à l'égard d'Eisenhower et ses collègues de l'état-major interallié.

Mais pour nous, il reste l'homme d'El Alamein, le chef strict, le serviteur de son pays et de la liberté, le chrétien conscient, au plus haut degré, de son devoir.

G. Z.